

LA PRESSE



Le ministre des Finances
Nicolas Marceau

VINCENT MARISSAL
LE THÉÂTRE ET LA RÉALITÉ
PAGE A3

JEAN-PHILIPPE DÉCARIE
SUR LA CORDE RAIDE
PAGE A4

LES ÉDITORIAUX
D'ANDRÉ PRATTE
ET D'ARIANE KROL
PAGE A24

L'ANALYSE
D'ALAIN DUBUC
PAGE A25

LES PLUS RICHES
RENFLOUERONT
LES COFFRES
AFFAIRES

BUDGET  2013



11 PAGES

À VOS
POCHES!

Alcool, tabac, électricité :
l'atteinte du déficit zéro passera
par des hausses de taxes et de tarifs.

PHOTO MATHIEU BELANGER, REUTERS

MARKETING
CYCLISTE DOPÉE
CHERCHE...
COMMANDITAIRES
AFFAIRES



Laurence Leboeuf
dans le film *Le temps
des roses*

PHOTO PRODUCTIONS ACOUPHÈNE



PHOTO EDOUARD PLANTE-FRÉCHETTE, LA PRESSE

EXCLUSIF

DES VISAS DÉLIVRÉS « PAR INADVERTANCE »

Une famille marocaine apprend l'erreur d'Immigration Canada à son arrivée à Montréal,
après avoir abandonné biens et emplois. PAGE A8

CINQ GÎTES
À MONTRÉAL
VOYAGE QUÉBEC

LA PRESSE À GAZA
LE HAMAS CRIE VICTOIRE
PAGES A22 ET A23

MON CLIN D'ŒIL STÉPHANE LAPORTE
Le poteau au milieu de la route serait
un député du NPD encore perdu.
 Venez voir mon blogue! www.lapresse.ca/laporte



L-V 621 924 987 651

AU
CHAUD
TOUT
L'AUTOMNE



COMPLETS
GRIFFÉS
À PARTIR DE
299,98\$

PARDESSUS
À PARTIR DE
179,98\$

1 888 858-5258
MAGASINEZ EN LIGNE
PARTOUT AU QUÉBEC

 DU JEANS... AU COMPLET

ERNEST.CA

LE PRIX DE L'ÉQUILIBRE

Québec haussera les taxes sur l'alcool et le tabac et dégèlera des tarifs d'Hydro



DENIS LESSARD
DU BUREAU
DE QUÉBEC

Les mêmes cibles, mais par des chemins différents. Le gouvernement Marois a déposé hier un budget qui garde le cap sur l'équilibre budgétaire pour 2013-2014 et qui continue de réduire le poids de la dette sur l'économie.

Pour renflouer ses coffres et atteindre le déficit zéro, Québec fait appel à des sources de revenus mises de côté depuis longtemps, comme la hausse des taxes sur l'alcool et le tabac. On dégèle également les tarifs du « bloc patrimonial » d'Hydro-Québec, on met les ministères au régime et on freine les projets d'immobilisations qui ne sont pas encore en chantier.

Le ministre Marceau, qui a qualifié son budget d'« équilibré », est convaincu que celui-ci ne serait pas battu à l'Assemblée nationale. D'entrée de jeu, le libéral Raymond Bachand a prévenu qu'il allait voter contre ce budget « décevant » – mais il n'est pas question de défaire le gouvernement 100 jours après les élections. En revanche, pour François Legault, chef de la Coalition avenir Québec (CAQ), « pas question de danser avec quelqu'un qui a les mains sales ». Selon lui, ce budget ne répond pas aux attentes et ses 19 députés seront en Chambre pour voter contre.

Québec a par ailleurs décrété depuis minuit hier une augmentation de 4\$ du prix de la cartouche de 200 cigarettes – ce qui réduit d'un coup de moitié la différence avec l'Ontario. Il s'agit d'un pari risqué, puisqu'on n'avait pas augmenté les droits sur le tabac depuis 2003, par crainte d'une flambée de la contrebande. Quant à l'alcool, on n'y avait pas touché depuis 15 ans. Depuis la fermeture des bars, la nuit dernière, la bouteille de bière a augmenté de 3 cents et la bouteille de vin de 17 cents. La hausse touchant le tabac fera entrer 130 millions par année dans les coffres, alors que celle sur l'alcool fournira 100 millions.

En dépit des promesses électorales du Parti québécois (PQ), le gouvernement dégèle les tarifs d'électricité du « bloc patrimonial » d'Hydro-Québec.

5 à 16 ans. On remboursera un maximum de 100\$ par année pour des dépenses de 500\$. L'économiste qu'est Nicolas Marceau voulait également fouetter l'investissement. Il frappe un grand coup, qui ne lui coûte rien: il accordera un congé d'impôts de 10 ans aux nouveaux investissements de plus de 300 millions.

Quant aux institutions financières, elles seront davantage taxées – 80 millions pour 2013-2014, 211 millions l'année suivante.

On modifie la « contribution santé » du gouvernement Charest, sans l'abolir. Pour conserver les revenus de 1 milliard qui proviennent de cette taxe, tous ceux qui gagnent annuellement de 42 000\$ à 130 000\$ payeront encore 200\$, mais les contribuables dont le

la totalité des redevances minières, soit 325 millions par année. À compter de 2014, on y versera les 100 millions tirés de la taxe sur l'alcool et les recettes provenant du dégel des tarifs d'Hydro-Québec. Cette cagnotte recevra 1 milliard pour la prochaine année, 1,3 milliard en 2014-2015 et le double l'année suivante. Le fonds obtiendra aussi les 215 millions économisés grâce à la fermeture de la centrale Gentilly-2. Pour effacer la coûteuse radiation d'actif – plus de 1,8 milliard –, le gouvernement se contentera de modifier la loi sur l'équilibre budgétaire.

Coupes de postes à Hydro-Québec

À la recherche d'économies, Québec demandera annuellement des efforts de 290 millions

fiscaux prévus par le budget Bachand pour que les personnes de plus de 65 ans restent au travail, ce qui représente une économie de 68 millions pour 2013-2014. On revient aussi à la charge sur la lutte contre l'évasion fiscale: Revenu Québec devra trouver chaque année 90 millions de fraudes.

Pour économiser annuellement 150 millions, on abolit également la règle selon laquelle Québec s'engageait à payer le prix d'un médicament breveté pendant 15 ans, même si un équivalent générique existe.

Québec table par ailleurs sur une croissance constante de l'économie: on prévoit 1,5 % pour 2013-2014 et 2 % l'année suivante. Cette année, la croissance n'aura été que de 0,9 %, ce qui représente un manque à gagner de 500 millions.

Québec limitera aussi les dépenses d'immobilisations. Une compression annuelle moyenne de 1,5 milliard est visée – on réduira ainsi la facture à 9,5 milliards. On avait atteint 12 milliards cette année. Les projets amorcés seront terminés, mais tous ceux qui ne sont pas déjà en chantier seront réexaminés.

Dans l'ensemble, pour 2012-2013, on limite à 1,9 % la croissance des dépenses des ministères. On réduira à 1,8 % l'année suivante, le taux le plus bas en 15 ans. La santé conservera toutefois une croissance de 4,8 %, une exception. L'éducation sera à 1,8 % et l'enseignement supérieur, à 2 %. La culture conserve ses acquis, à 2,1 %. Mais pour l'ensemble des autres ministères, on s'attend pour l'an prochain à une diminution de 122 millions des dépenses, ce qui représente une réduction de 0,9 %.

Québec a décrété depuis minuit hier une augmentation de 4\$ du prix de la cartouche de 200 cigarettes – ce qui réduit d'un coup de moitié la différence avec l'Ontario. Il s'agit d'un pari risqué, puisqu'on n'avait pas augmenté les droits sur le tabac depuis 2003, par crainte d'une flambée de la contrebande.

On remplace toutefois la hausse de 1 cent le kilowattheure annoncée par le gouvernement Charest par une indexation des tarifs à l'inflation, à compter de 2014. L'augmentation est ramenée à environ 120\$.

Les activités physiques et culturelles encouragées

Austérité oblige, il n'y aura pas de saupoudrage. Une exception, toutefois: un nouveau crédit d'impôt pour les activités physiques ou culturelles des enfants de

revenu est de 18 000\$ et moins en seront exemptés. Il faudra néanmoins aller chercher 325 millions de plus chez les contribuables à revenu élevé; ainsi, pour l'excédent de 100 000\$ par année, le taux d'imposition sera augmenté de 1,75 %.

Engagement mis de côté: on conserve le Fonds des générations, une puissante mesure incitative pour s'occuper de la dette. On y puisera 1 milliard pour réduire la dette, qui atteint 190 milliards. À l'avenir, on aiguillera vers cette enveloppe

aux sociétés d'État. Le dividende de Loto-Québec diminue, mais on lui donnera plus de latitude pour répartir ses 12 000 appareils de loterie vidéo. Hydro-Québec est visée au premier chef: d'ici la fin de 2013, on lui demande d'éliminer par attrition plus de 2000 postes. De plus, tel que promis en campagne électorale, on permettra au Vérificateur général d'entrer dans ces sociétés, comme s'il s'agissait de ministères.

Autre économie: le ministre Marceau annule des avantages

SOMMAIRE

Amusez-vous!	VOYAGE 10	Horaire télévision	ARTS 6
Astrologie du jour	VOYAGE 7	Loteries	A 20
Bourses	AFFAIRES 16-17	Monde	A 20 à 23 et 28
CV	AFFAIRES 14	Petites annonces	VOYAGE 6
Débats	A 24 à 26		et AFFAIRES 6
Décès	VOYAGE 7 à 9	Sudoku	AFFAIRES 6

Météo
Brumeux en matinée, ensoleillé en après-midi, maximum 8, minimum 0. VOYAGE 6

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE?
nouvelles@lapresse.ca

UN COMMENTAIRE SUR NOTRE JOURNAL?
commentaires@lapresse.ca

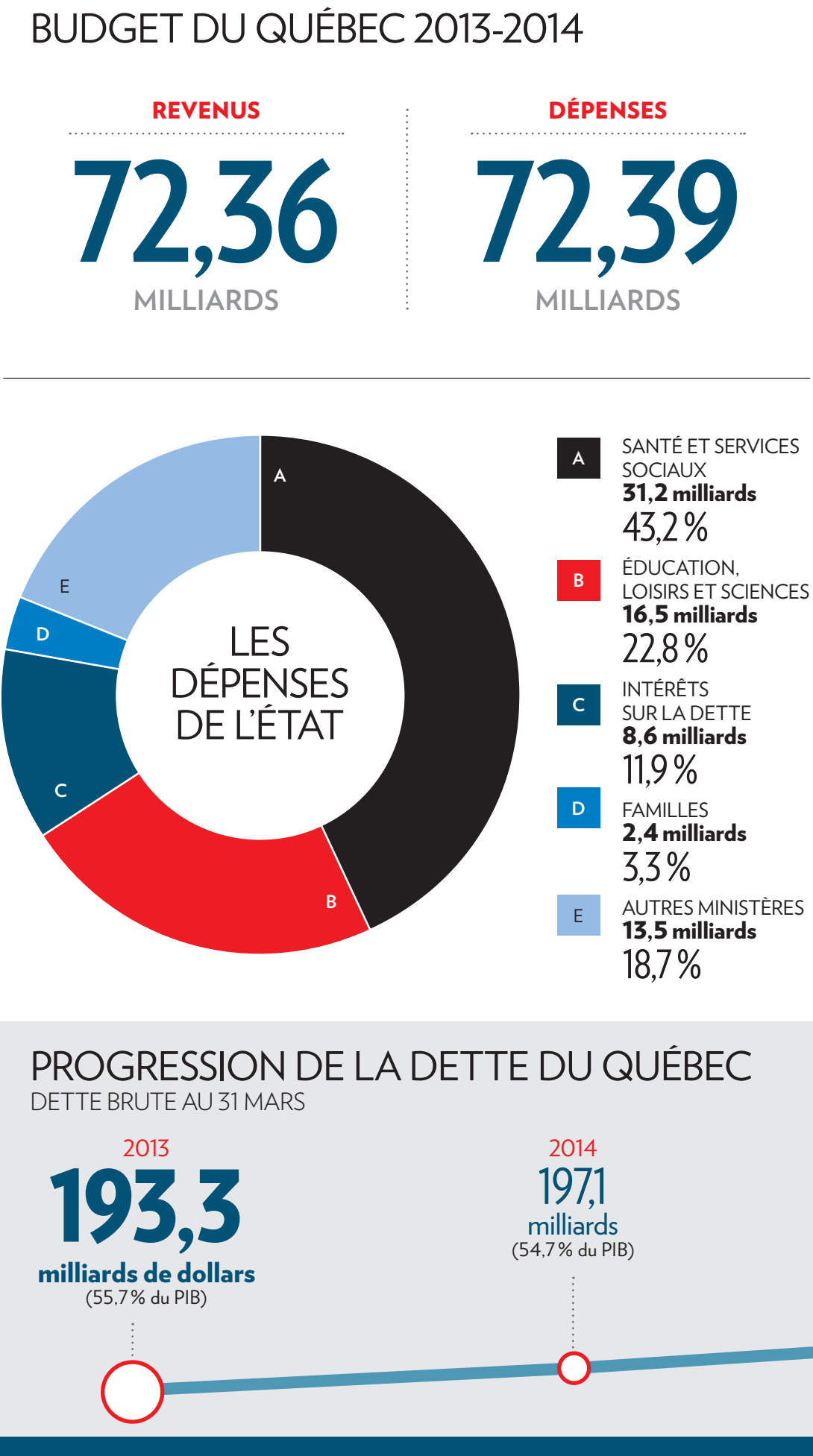


Cartier

Nouvelle Collection TANK ANGLAISE

CHÂTEAU D'IVOIRE
JOAILLERS

MONTRÉAL • 2030 RUE DE LA MONTAGNE, 514 845 4651
SANS-FRAIS | 888 883 8283
WWW.CHATEAUDIVOIRE.COM



NOUVEAUX REVENUS

IMPÔT
Nouveau palier d'imposition chez les plus de 100 000 \$ (+ 1,75 %)

INSTITUTIONS FINANCIÈRES
Prolongement de la contribution spéciale 291 millions / 2 ans

LUTTE CONTRE L'ÉVASION FISCALE
+170 millions / 2 ans

ÉLECTRICITÉ
Augmentation au rythme de l'inflation 120 \$/maison de taille moyenne, après 5 ans



LOTO-QUÉBEC et SAQ
Augmentation du dividende remis au gouvernement

HAUSSE DE TAXE

TABAC



+0,50 \$
par paquet

ALCOOL



+0,03 \$
par bouteille de bière



+0,17 \$
par bouteille de vin



+0,26 \$
par bouteille de spiritueux

LAPRESSE.CA

JOUEZ AU MINISTRE DES FINANCES

Mettez-vous dans les souliers neufs de Nicolas Marceau et choisissez les mesures que vous auriez privilégiées pour parvenir à l'équilibre budgétaire en 2013-2014. Un jeu interactif à découvrir à lapresse.ca/marceau



FAMILLES

TAXE SANTÉ PROGRESSIVE
4,4 millions
de Québécois paieront moins

CRÉDIT D'IMPÔT (maximum annuel)
100 \$/enfant
de 5 à 16 ans pour les activités physiques, artistiques et culturelles.

+3000
logements sociaux

+28 000
places à 7 \$
en garderie d'ici 2016-2017 (incluant 13 000 places annoncées par le gouvernement précédent)

SANTÉ

SOINS À DOMICILE
+110 millions



ÉDUCATION

ANNULATION DE L'AUGMENTATION DES DROITS DE SCOLARITÉ
-170 millions / 7 ans

Proposition d'une indexation des droits de scolarité au coût de la vie.



Le théâtre et la réalité



VINCENT MARISSAL
CHRONIQUE

Les libéraux vont voter contre le budget Marceau. La Coalition avenir Québec (CAQ) l'a rejeté avant même de l'avoir lu. Québec solidaire est amèrement déçu. En principe, donc, nous serons de nouveau en campagne électorale sous peu, en plein temps des Fêtes.

Ça, c'est pour le théâtre. La réalité, c'est que les libéraux, privés de chef et ébranlés par la commission Charbonneau, vont laisser passer ce budget.

Le calcul politique, c'est de critiquer, de dénoncer, de s'indigner même, mais le vrai calcul, bêtement arithmétique celui-là, est de s'assurer, le jour du vote à l'Assemblée nationale, de laisser juste assez de députés libéraux à l'extérieur du Salon bleu pour que les 55 péquistes l'emportent.

En période de gouvernement minoritaire, la réalité est toujours plus forte que la politique. D'autant plus qu'au-delà du déchirage de chemises habituel, il n'y a pas de quoi monter aux barricades électorales pour un budget pareil.

Un budget incomplet, a dénoncé le libéral Raymond Bachand. Un budget qui manque de vision, a renchéri le caquiste François Legault. Un budget décevant, a conclu la solidaire Françoise David.

Les partis de l'opposition n'ont pas tort. Ce budget est bâclé, écrit en catastrophe, imprécis, il met de côté des promesses importantes de la dernière campagne péquiste et manque terriblement d'imagination. Pas sûr que le prof Marceau aurait donné une très bonne note à un étudiant qui lui aurait apporté un travail semblable, du temps où il enseignait l'économie à l'UQAM. Nicolas Marceau l'a répété à quelques reprises: il a manqué de temps pour concrétiser certains engagements majeurs de son parti dans son premier budget. Soit, mais pourquoi diable fallait-il alors précipiter le dépôt de ce budget, en le devant de quatre ou cinq mois?

La réponse est purement politique: le gouvernement Marois voulait annoncer ses couleurs dès maintenant, même si le tableau est incomplet, sachant fort bien que l'opposition n'est pas en position de le renverser (même la CAQ, malgré la bravade de son chef).

Résultat, il manque quelques pièces maîtresses du plan Marois, dont un nouveau régime de redevances minières, maintes fois promis pendant la campagne. Rien, non plus, sur l'exploitation pétrolière. Rien, ou presque, en environnement, en transports en commun, en innovation, en nouvelles technologies. Un budget des années 80, en somme, qui hausse les taxes sur les cigarettes et sur l'alcool et qui mise sur les nouvelles machines de loterie vidéo de Loto-Québec...

Imposer davantage les riches et taxer les banques ne sont pas des mesures très originales, mais elles seront populaires auprès des électeurs.

Il faut dire que M. Marceau a fait ce qu'il a pu dans un contexte incertain. Le ministre des Finances est menotté par la conjoncture économique difficile, par les mauvaises surprises laissées par le précédent gouvernement, par ses engagements (notamment celui d'abolir la hausse des droits de scolarité) et, surtout, par cette inamovible cible d'atteinte du déficit zéro, dès l'an prochain.

Heureusement pour le gouvernement Marois, le Parti libéral, qui forme l'opposition officielle, est lui aussi menotté en ce moment.

À défaut de pouvoir assouvir ses ambitions, Nicolas Marceau règle ses comptes avec le précédent régime.

Les trois ou quatre premières pages du discours de son budget se lisent comme un acte d'accusation contre le gouvernement Charest.

Ce budget est bâclé, écrit en catastrophe, imprécis, il met de côté des promesses importantes de la dernière campagne péquiste et manque terriblement d'imagination.

« On n'a pas aimé ce qu'on a trouvé en arrivant au pouvoir et on ne se privera pas de leur dire », a résumé hier un proche collaborateur du ministre Marceau. Cela dit, M. Marceau, ses collègues et ses conseillers se défendent bien de vouloir provoquer l'opposition. Au contraire, disent-ils, les libéraux devraient apprécier, notamment, la préservation du Fonds des générations, une de leurs créations, chère à Raymond Bachand.

Quelques gestes timides aussi vers la CAQ (diminution du personnel, par attrition, chez Hydro-Québec et légère baisse du financement des commissions scolaires). Pour François Legault, ce sera trop peu, trop lent. Le chef de la CAQ votera contre, même si cela doit provoquer des élections, a-t-il tonné hier. Mais comme la Fédération des chambres de commerce du Québec applaudit la « recherche de l'équilibre » du budget Marceau, les libéraux devraient pouvoir le laisser passer sans perdre leur âme.

Parions, de toute façon, qu'il ne restera pas grand-chose de ce budget lors de la prochaine campagne électorale.



Pour joindre notre chroniqueur: vincent.marissal@lapresse.ca

2015
202
milliards
(53,9 % du PIB)

2016
204,9
milliards
(52,7 % du PIB)

2017
207,3
milliards
(51,4 % du PIB)

2018
208
milliards
(49,8 % du PIB)

Sur la corde raide



JEAN-PHILIPPE
DÉCARIE
CHRONIQUE

On savait que Nicolas Marceau n’avait aucune marge de manœuvre pour réaliser son engagement de ramener dès l’an prochain l’équilibre budgétaire au Québec. Pour y arriver, le ministre des Finances a dû effectivement déployer tout un arsenal de mesures fiscales et budgétaires, et même puiser dans le répertoire patrimonial de ses prédécesseurs en décrétant une hausse immédiate du prix des cigarettes et de l’alcool.

De mémoire, ça faisait un petit bout de temps qu’on n’avait pas vu un ministre des Finances recourir à une hausse du prix des cigarettes et de l’alcool pour boucler son budget.

En pleine année de croissance économique anémique d’à peine 0,9 % – et de croissance timide de 1,5 % l’an prochain –, Nicolas Marceau savait qu’il n’aurait pas droit à l’abondance et il est allé chercher des revenus additionnels là où il pouvait les récolter.

À partir d’aujourd’hui, les fumeurs devront donc payer 50 cents de plus pour leur paquet de cigarettes et les consommateurs d’alcool devront eux aussi absorber une hausse de quelques cents lorsqu’ils achèteront une bière, une bouteille de vin ou de spiritueux.

Ces deux nouvelles hausses de taxes vont enrichir Québec de 230 millions l’an prochain. Le ministre des

imaginatif auquel nous avait conviés le gouvernement de Pauline Marois.

Il s’agit plutôt d’un exercice comptable laborieux qui repose sur une approche on ne peut plus traditionnelle des fameuses colonnes de revenus et de dépenses. Gérard D. Levesque, ministre des Finances de Robert Bourassa, n’aurait eu aucune difficulté à concocter un tel budget.

Mais n’empêche, Nicolas Marceau a effectivement livré hier ce qu’il avait promis, sur papier du moins. Les compressions de dépenses ciblées qu’il a annoncées, conjuguées à diverses augmentations de revenus, devraient lui permettre d’atteindre l’équilibre budgétaire en 2013-2014.

Sur le plan des revenus, Québec a aussi appelé en renfort les banques et les institutions financières, qui devront poursuivre jusqu’en 2019 le paiement d’une contribution spéciale qui rapportera 80 millions additionnels l’an prochain.

À l’affût de tous les millions qui pouvaient se présenter, le ministre des Finances a annoncé le resserrement de certains crédits d’impôt remboursables destinés aux entreprises, qui rapporteront 68 millions l’an prochain.

L’ère du micro-management

Mais la partie la plus importante de l’effort budgétaire proviendra de l’appareil gouvernemental, à qui le ministre a sérieusement serré

budgets de fonctionnement réduits jusqu’à 20 %, comme ce sera le cas aux Ressources naturelles.

Aux Relations internationales, l’effort de réduction de coûts de 14 % représentera une économie de 20 millions en 2013-2014. Ce n’est pas grand-chose, mais ce sera ça de gagné. L’exécution de ces compressions risque toutefois de soulever son lot de vagues.

Les sociétés d’État Hydro-Québec, Loto-Québec et la Société des alcools du Québec devront livrer des dividendes en hausse, mais devront également générer des gains d’efficacité qui totaliseront 290 millions.

Bref, pour que le plan Marceau fonctionne vraiment, il faudra que l’appareil gouvernemental et les sociétés d’État tiennent leurs promesses et exécutent réellement les commandes qui leur ont été passées.

Il faudra surtout au gouvernement Marois un sérieux et constant effort de *micro-management* pour que le budget Marceau s’articule dans la réalité et que l’objectif du déficit zéro se matérialise. Une belle année sur la corde raide en perspective.



Pour joindre
notre chroniqueur :
jdecarie@lapresse.ca

L’opposition votera contre, sans défaire le gouvernement

PAUL JOURNET

QUÉBEC — Le gouvernement Marois survivra au vote sur le budget. « Les Québécois ne veulent pas d’élections tout de suite », a reconnu l’ex-ministre libéral des Finances Raymond Bachand. Les députés du Parti libéral (PLQ) devraient voter contre le budget. Mais ils ne seront pas assez nombreux pour renverser le gouvernement. Chacun des 19 députés de la Coalition avenir Québec (CAQ) sera toutefois présent pour voter contre. « Si ça mène à une élection, ça mènera à une élection », a indiqué son chef, François Legault. « Il faut avoir un sens des responsabilités », a soutenu M. Bachand, en qualifiant le caquiste de « matamore ».

M. Bachand n’a pas d’emblée écarté la formation d’une coalition avec la CAQ. François Legault ne voulait rien savoir. « On ne souhaite

pas danser avec quelqu’un qui a les mains sales », a-t-il lancé. De son côté, Québec solidaire accuse le gouvernement péquiste d’avoir préparé un budget « d’austérité à la sauce québécoise », plus « libéral et caquiste que solidaire ». « Il va nous être extrêmement difficile de voter pour le budget », a indiqué sa co-porte-parole Françoise David.

« Fausses représentations »

La CAQ accuse le gouvernement Marois d’avoir été élu « sous de fausses représentations ». Comme le PLQ, elle note plusieurs promesses abandonnées et mesures-surprises dans le budget. Parmi elles : la taxe santé, qui sera modifiée au lieu d’être abolie ; le fonds nationaliste à la Caisse de dépôt, qui est oublié pour rassurer les agences de crédit ; le Fonds des générations, qui sera maintenu malgré un paiement de 1 milliard sur la

dette l’année prochaine ; l’abolition de 2000 postes à Hydro-Québec ; et l’indexation des tarifs d’électricité, que le Parti québécois promettait de geler. De plus, la Régie de l’énergie pourra demander une seconde augmentation. « Ça n’a jamais été dit pendant la campagne électorale », a dénoncé M. Legault.

Le budget Marceau reporte aussi la hausse des redevances minières. « Ça fait pourtant des années qu’ils hurlent à ce sujet-là », a rappelé M. Bachand. « Le seul engagement qu’ils respectent, c’est leur abdication face aux étudiants », a-t-il ajouté. En attendant les décisions sur les redevances ou le financement des universités, « l’incertitude » perdure, croit M. Bachand.

La CAQ et le PLQ s’inquiètent en outre du manque de détails du budget sur les dépenses et les compressions. « Quel programme ou service

sera coupé ? On n’a aucune réponse », a déploré le libéral Sam Hamad. Il donne en exemple les compressions de 7,5 milliards d’ici cinq ans dans le programme d’infrastructures. Les dépenses du gouvernement augmenteront de 1,8 % l’année prochaine. La CAQ et Québec solidaire craignent qu’on ne fasse des réductions dans les services pour respecter cette cible ambitieuse. « Le rôle premier d’un gouvernement, c’est de donner des services, pas d’équilibrer un budget », a insisté le député Amir Khadir.

« Perte exceptionnelle »

Par ailleurs, la fermeture de Gentilly-2 double presque le déficit et viole la loi sur l’équilibre budgétaire. Le gouvernement modifiera donc la loi pour permettre cette « perte exceptionnelle ». « C’est un écran de fumée », a dit M. Bachand. La CAQ ne s’oppose pas à ce qu’on change la loi. « Mais si c’est vrai pour les dépenses, c’est vrai pour les revenus », a dit M. Legault. Par « cohérence », il demande donc qu’on exclue aussi les revenus exceptionnels de 2,1 milliards versés en deux ans par Ottawa pour l’harmonisation des taxes de vente.

— Avec Hugo Fontaine

« Il faut avoir un sens des responsabilités. »
— Raymond Bachand

« Ce gouvernement a été élu sous de fausses représentations. »
— François Legault

« Le rôle premier d’un gouvernement, c’est de donner des services, pas d’équilibrer un budget. »
— Amir Khadir



Raymond Bachand, ex-ministre libéral des Finances, n’a pas d’emblée écarté la formation d’une coalition avec la CAQ. François Legault ne voulait rien savoir.

PHOTO JACQUES BOISSINOT, LA PRESSE CANADIENNE

Trois secteurs épargnés

TOMMY CHOUINARD

Le gouvernement Marois se serre la ceinture et limite la hausse de ses dépenses à 1,8 % pour 2013-2014, une première en 15 ans. Les budgets de la Santé, de l'Éducation et de la Famille augmentent, mais plusieurs autres ministères écopent. Quels secteurs seront touchés? Difficile à dire, puisque le gouvernement ne présentera le détail des crédits des ministères que le 6 décembre.

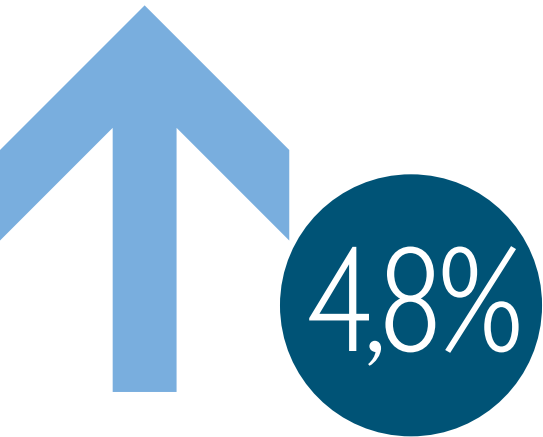


Santé

Le gouvernement Marois maintient l'augmentation du budget de la Santé à 1,5 milliard de dollars. Il consacre 110 millions de plus aux soins à domicile pour les aînés en perte d'autonomie. Mais le gouvernement Marois renonce à créer dès maintenant son «assurance autonomie», l'une de ses promesses électorales les plus importantes. Il forme un groupe de travail pour se pencher sur la question. Les services en déficience intellectuelle et physique se voient accorder 15 millions de plus; les groupes de médecine familiale, 13 millions de plus.

Le gouvernement revoit le régime d'assurance médicaments pour dégager des économies de 336 millions. Il abolit la règle qui obligeait le Québec à payer le prix du médicament breveté pendant 15 ans même quand il existe un produit générique. Il annonce, sans autre précision, une «révision de la couverture de certaines fournitures médicales et de médicaments».

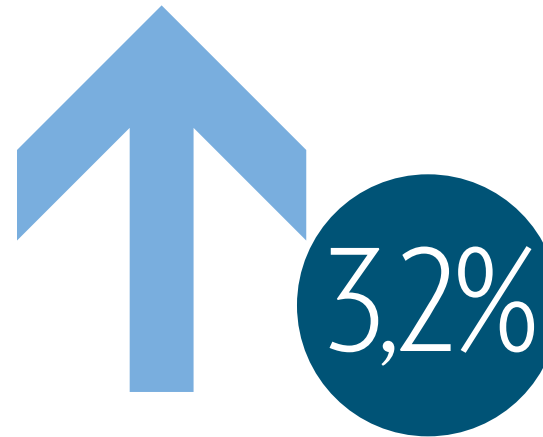
La présidente de l'Association québécoise des établissements de santé et de services sociaux, Lise Denis, se dit satisfaite du budget, mais elle prévient que tout le réseau doit avoir une hausse de ses budgets de 4,8 %. «Il ne faut pas pénaliser les établissements» parce que les ententes avec les fédérations médicales coûtent 500 millions de plus cette année, une hausse de 9 %, affirme-t-elle.



Famille

La création de 3900 places subventionnées en garderie au cours de la prochaine année fait gonfler de 31 millions de dollars le budget du ministère de la Famille. L'autre part de l'augmentation, un peu plus de 46 millions, s'explique surtout par les hausses salariales consenties aux éducatrices et le coût des ententes négociées avec les responsables des services de garde en milieu familial. Le gouvernement Marois maintient le tarif à 7 \$ par jour au moins jusqu'à ce que le réseau compte 250 000 places, dans cinq ans selon les prévisions.

Le Parti québécois respecte sa promesse électorale en créant un crédit d'impôt remboursable pour les activités physiques, artistiques et culturelles des enfants de 5 à 16 ans. La mesure, qui exclut les familles dont le revenu dépasse 130 000 \$, sera toutefois mise en œuvre progressivement, en cinq ans. L'État remboursera 20 % des dépenses admissibles jusqu'à concurrence d'une somme qui augmentera au fil des ans (de 100 \$ en 2013 à 500 \$ en 2017). Le crédit maximum sera donc de 20 \$ l'an prochain et de 100 \$ en 2017. La mesure coûtera 7 millions en 2013 et 35 millions dans cinq ans, prévoit-on.



Éducation

Québec augmente de 1,8 % (182,9 millions de dollars) le budget du réseau primaire et secondaire. C'est suffisant, selon lui, pour couvrir la hausse des coûts de système, comme les augmentations salariales, et financer l'ajout promis de professionnels pour appuyer les enseignants.

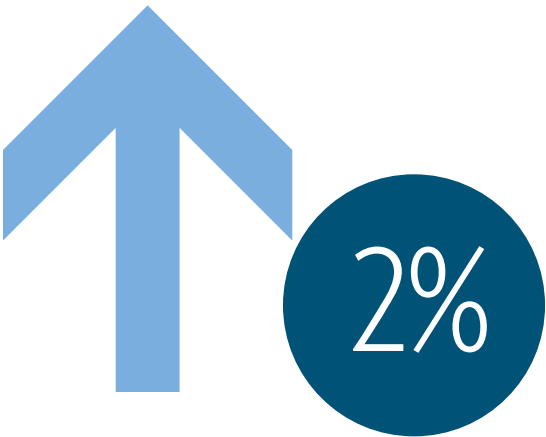
Faux, rétorque la Fédération des commissions scolaires, qui est «abasourdie par l'ampleur des compressions budgétaires». Le gouvernement entend récupérer 150 millions en modifiant le programme de péréquation des commissions scolaires «pour le rendre plus équitable». Les commissions scolaires qui ont un potentiel de richesse foncière suffisant auront moins de subventions et devront «réduire les dépenses sans affecter les services», peut-on lire dans le budget. «Les commissaires pourront choisir de hausser les revenus», donc la taxe scolaire. «Il s'agit de choix difficiles, mais tous les élus doivent y faire face», ajoute-t-on. Trente-trois commissions scolaires sont en déficit.

Pour l'enseignement supérieur, la hausse du budget est de 159,2 millions (2 %) et va surtout aux universités, au grand dam des cégeps. Les droits de scolarité seront déterminés au terme du sommet qui se tiendra durant l'hiver. Québec entend proposer l'indexation, qui rapporterait 50 millions par année, mais il n'en dit pas un mot dans le budget. Il ne dit pas s'il compensera le manque à gagner qu'entraîne pour les universités l'annulation de la hausse des droits de scolarité. Il annonce que, à partir de 2013-2014, il élimine les bonifications au régime de prêts et bourses annoncées par les libéraux.

«C'est un budget sans surprise. Ça laisse de la place à la discussion pour le sommet», a dit la présidente de la Fédération étudiante collégiale du Québec, Éliane Laberge. Son homologue de la Fédération étudiante universitaire, Martine Desjardins, trouve cependant «assez inquiétant que le gouvernement n'ait pas mis d'argent de côté» en prévision du sommet.

Québec note que le conflit étudiant a coûté 50 millions en dépenses supplémentaires.

Le volet Recherche, Science et Innovation est amputé de 37,5 millions, une baisse de 11 %.



pour l'enseignement supérieur

Les autres ministères et organismes écopent

Le ministre des Relations internationales, Jean-François Lisée, a toute une commande sur les bras. Le budget de son ministère fond de 14 %. Les compressions de 19,7 millions entraîneront notamment une restructuration des bureaux d'immigration à l'étranger. Le budget des Ressources naturelles est réduit de 22 % (environ 115 millions). Une baisse d'environ 50 millions est toutefois compensée par une hausse équivalente des redevances forestières. Au ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, les coupes atteignent 121,3 millions (-1,1 %). On évoque l'effet «escompté» d'une baisse du nombre de bénéficiaires de l'aide sociale et des «mesures d'économie», sans les préciser.

Le conseil exécutif perd 27,3 millions (-4,7 %). On réduit des enveloppes consacrées à «la promotion et au développement de la région métropolitaine» et aux Affaires autochtones.

On note aussi des compressions de 58,6 millions aux Finances et de 10 millions aux Transports.

Les «entités consolidées subventionnées» – comme l'Agence du revenu, le Centre des services partagés et la Société de l'assurance automobile – subissent des coupes de 100 millions. – Tommy Chouinard



Baisse globale des dépenses des autres ministères



À lire aussi

Une main dans les poches des plus riches, pages 1 à 5 du cahier Affaires

Taxes scolaires Hausse en vue

Le gouvernement provincial diminue ses subventions aux commissions scolaires, ce qui risque de se traduire par des hausses de taxes scolaires pour les propriétaires du 450, en banlieue de Montréal.

Les compressions se chiffrent à 150 millions sur une enveloppe d'environ 415 millions en 2013-2014. Elles atteignent 550 millions en trois ans.

Une vingtaine de commissions scolaires essuieront le gros des compressions. Ce sont des commissions de la banlieue de Montréal et Québec qui ont connu une croissance de leur assiette foncière en raison du boom immobilier.

Depuis 2006, celles-ci touchaient une aide spéciale pour compenser la hausse exceptionnelle des valeurs inscrites aux rôles fonciers. L'élimination de la subvention se fait graduellement sur trois ans.

Les commissions scolaires de Laval, Marie-Victorin, à Longueuil, des Patriotes, à Saint-Amable, et des Grandes-Seigneuries, à Candiac, sont touchées au premier chef. Si celles-ci ne parviennent pas à réduire leurs dépenses pour compenser, elles taxeront davantage leurs contribuables.

Les Montréalais sont épargnés. — André Dubuc



550 millions
Compressions en 3 ans aux commissions scolaires

Le spécialiste du CONFORT

Très grande sélection de chaussures et de bottes tendance adaptées à vos ORTHÈSES. Aussi disponibles pour jambes fortes.



POINTURES
6 à 15 pour homme
4 à 13 pour femme



Grand choix de LARGEUR
B à 6E pour homme
AA à 4E pour femme

PLUS DE 300 MODÈLES

Chaussures Dupuis
3963, rue Wellington à Verdun
514.762.5184
www.chaussuresdupuis.com

À 2 minutes de marche  de l'Église
À 5 minutes du pont Champlain

RÉDUCTIONS DANS LES INVESTISSEMENTS EN INFRASTRUCTURES

Applebaum craint les impacts négatifs

LA PLACE DE MONTRÉAL

La communauté d'affaires déplore le peu d'accent mis sur Montréal dans le premier budget du gouvernement Marois. «[...] Nous regrettons que le ministre soit demeuré muet sur la place stratégique qu'occupe la métropole dans le développement économique de l'ensemble du Québec», a affirmé Michel Leblanc, président de la chambre de commerce du Montréal métropolitain. Toutefois, l'engagement du gouvernement à maintenir l'équilibre budgétaire a été salué. Dans un contexte de rationalisation des dépenses, la communauté d'affaires a rappelé l'importance de ne pas interrompre les grands chantiers en cours à Montréal.

— Hugo Pilon-Larose

HUGO PILON-LAROSE

Le maire par intérim de Montréal, Michael Applebaum, craint les impacts négatifs pour la métropole des réductions dans les investissements en infrastructures.

«Il y a une baisse de 12 à 10,5 milliards de dollars [dans les investissements en infrastructures]. Avec l'Union des municipalités du Québec, on a demandé une hausse de 2 milliards, il y a donc un grand manque à gagner, surtout à Montréal. Une grande partie de ces investissements viennent ici», a déclaré M. Applebaum au cours d'un point de presse, hier soir à l'hôtel de ville.

Le maire par intérim a demandé au gouvernement péquiste de Pauline Marois de revoir son projet de loi 1, qui prévoit encadrer plus sévèrement le pouvoir des villes dans l'attribution de contrats

de construction. «J'ai rencontré [le ministre Marceau] hier pour lui expliquer l'importance de changer la loi 1, afin que Montréal soit capable d'aller de l'avant avec l'ensemble de ses appels d'offres, tout en s'assurant que lorsqu'on donne des contrats, il n'y a pas de corruption», a-t-il indiqué.

Régimes de retraite

On demande aussi à Québec d'aider la Ville dans le dossier des régimes de retraite des employés municipaux. Montréal a augmenté sa contribution de 250 à 600 millions au cours des quatre dernières années, selon les chiffres présentés hier. Un rythme insoutenable, selon M. Applebaum.

Pour financer le développement des transports en commun, Montréal demande de nouveau une augmentation de la taxe sur l'essence de 5 cents le litre sur une période de 10 ans.

Les partis de l'opposition ont tous décrié le budget, qui accorde peu d'attention aux besoins de la métropole.

«Montréal figure en bas de page, comme note de référence [...]». Malgré un taux de chômage de 9,6 %, la vétusté des 19 parcs industriels municipaux, l'absence de programme de décontamination des sols, la fragilité du secteur de la fabrication, aucun plan mobilisateur n'est prévu pour Montréal dans le budget», a affirmé Louise Harel, chef de Vision Montréal.

«Montréal doit affronter des défis de taille comme le transport collectif, la gestion des matières résiduelles, l'intégration des immigrants, le financement du service de police et l'itinérance. Aucun de ces enjeux n'est pris en compte dans le budget que nous présente le ministre Marceau», a pour sa part déploré Richard Bergeron, chef de Projet Montréal.

Culture Croissance des dépenses, à cause des dépassements

QUÉBEC — Les dépenses au ministère de la Culture continueront d'augmenter. Mais c'est «principalement» à cause de la hausse des frais d'exploitation de la Maison symphonique de Montréal. Contrairement à la majorité des autres petits ministères, le budget de la Culture croîtra de 2,1 % (de 618,1 à 631 millions de dollars). Cela représente environ 1 % des dépenses totales de Québec. Mais les nouveaux fonds serviront surtout à payer la hausse des frais de cette salle, comme le prévoyait le partenariat public-privé. Où ira le reste de l'argent ? Il faudra attendre l'étude des crédits à l'Assemblée nationale pour le savoir. Le budget péquiste détaille très peu les dépenses en culture. On ignore donc si Pauline Marois pourra respecter l'année prochaine ses promesses électorales en culture, qui totalisaient 88 millions de dollars. Par ailleurs, un crédit d'impôt sera offert pour les activités physiques et artistiques des enfants et adolescents de 5 à 16 ans. On remboursera 20 % de la première tranche de 500 \$ dépensée. La mesure est destinée aux familles dont le revenu brut total est inférieur à 130 000 \$.

— Paul Journet

BUDGET 2013-2014

UN BUDGET RESPONSABLE

Ce budget est celui du retour à l'équilibre. Un budget équilibré permettant à notre gouvernement d'assainir nos finances publiques. Pour y arriver, nous devons agir maintenant.

- > Pour soutenir les familles
- > Pour stimuler l'économie
- > Pour assainir les finances publiques

Nous administrons avec intégrité pour préserver notre capacité d'agir collectivement.

Ce budget est pour tous les Québécois, prenez le temps de le consulter, c'est le nouveau budget du Québec.

budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2013-2014

UN
QUÉBEC
POUR TOUS

Québec



Environnement Indépendance énergétique et pétrole

QUÉBEC — Le gouvernement Marois veut exploiter le pétrole et développer davantage les centrales hydroélectriques. Sa politique d'indépendance énergétique, qui n'a pas encore été dévoilée, mettra en partie sur ces deux axes, annonce-t-on dans le budget. Des consultations et des études environnementales seront bientôt menées pour exploiter le pétrole. On ne précise pas s'il s'agit du pétrole en Gaspésie, à Anticosti ou dans le golfe du Saint-Laurent. On ne donne pas plus de détails. On crée aussi un fonds de 200 millions de dollars pour mettre en valeur les énergies vertes et les technologies propres, comme l'électrification des transports. Ce serait un «virage nécessaire» pour le secteur manufacturier en déclin. Les modalités du fonds seront dévoilées dans le Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques. Le budget du ministère du Développement durable et de l'Environnement augmentera de 6,3 millions, soit une croissance de 2,4 % (de 266,8 à 273,1 millions).

— Paul Journet

Fermeture de Gentilly-2 Il faudra changer la loi

QUÉBEC — La fermeture de la centrale nucléaire Gentilly-2 force le gouvernement péquiste à changer la loi sur l'équilibre budgétaire. Elle entraîne des radiations d'actifs qui amputeront de 1,3 milliard de dollars le dividende qu'Hydro-Québec verse à Québec. Résultat : le déficit total est donc de 2,8 milliards, soit près du double prévu. En vertu de la loi, ce dépassement devrait être compensé dès le prochain exercice financier. Au lieu de retrouver l'équilibre budgétaire en 2013-2014, il faudrait donc dégager un surplus. On contournera le problème en changeant la loi sur l'équilibre budgétaire, afin d'exclure cette «perte comptable» du calcul du déficit. À partir de 2017-2018, la fermeture permettra à Hydro-Québec d'économiser annuellement 215 millions par année. Ces sommes seront versées au Fonds des générations pour rembourser la dette.

— Paul Journet



PARCE QUE...

LA NOUVELLE SÉRIE 3 DE BMW EST MAINTENANT ÉQUIPÉE
DE LA TECHNOLOGIE xDRIVE™ TRACTION INTÉGRALE.
Faites-en l'essai chez votre concessionnaire
BMW du Grand Montréal dès aujourd'hui.

JUSQU'AU 2 DÉCEMBRE.

	PRIX DE VENTE	MENSUALITÉS À LA LOCATION	TAUX À LA LOCATION
328i xDrive – 2013	42 602 \$**	478 \$* 5 730 \$ MONTANT DU À LA LIVRAISON	4,9 %* JUSQU'À 48 MOIS

Montréal BMW Canbec 4090, rue Jean-Talon Ouest 514.731.7871 bmwcanebec.com	Laval BMW Laval 2450, boul. Chomedey 450.682.1212 514.990.2269 bmwlaval.com	Rive-Sud Park Avenue BMW 8400, boul. Taschereau Ouest 450.445.4555 514.875.4415 parkavenuebmw.com	Rive-Sud BMW Sainte-Julie 1633, boul. Armand-Frappier 450.922.1633 514.875.4400 bmwsaintejulie.com	Blainville Hamel BMW 620, boul. de la Seigneurie Ouest 450.437.5050 hamelbmw.com	West Island BMW West Island 2000, aut. Transcanadienne Sud 514.683.2000 bmwwestisland.com
--	--	--	---	---	--

Modèle européen montré. Certaines options peuvent ne pas être offertes au Canada. **Offre à l'achat : le prix de vente est de 42 602 \$, ce qui inclut le PDSF (39 990 \$), le transport et l'inspection de prélivraison (2 095 \$), la taxe sur la climatisation (100 \$), la taxe de gestion des pneus (12 \$), les frais d'administration du concessionnaire (jusqu'à 459 \$) et le rabais BMW Canada. Taxes et immatriculation en sus. *Taux à la location offert par Services financiers BMW, sur approbation du crédit, uniquement pour les modèles de base BMW 328i xDrive 2013 en stock. *Offre à la location : 39 990 \$ sur 48 mois à un taux d'intérêt annuel de 4,9 %, avec un acompte de 2 000 \$, pour des mensualités de 478 \$. Un montant de 5 730 \$ est exigé à la signature du contrat de location, qui inclut la première mensualité, un dépôt de garantie équivalant à une mensualité, le transport et l'inspection de prélivraison, la taxe sur la climatisation, les frais d'administration du concessionnaire, la taxe sur la gestion des pneus et les services PPSA. Taxes et immatriculation en sus et payables à la signature. La valeur résiduelle du véhicule à l'échéance du terme est de 20 795 \$. L'obligation locative totale est de 27 664,37 \$. La mensualité varie selon le montant de l'acompte versé et de la valeur résiduelle. Le kilométrage annuel alloué est de 16 000 km; 0,15 \$ du kilomètre excédentaire. Le concessionnaire peut décider d'un prix au particulier et exiger des frais d'administration qui peuvent modifier le prix du véhicule. Des frais peuvent être exigés pour usure excessive. Cette offre d'une durée limitée est sujette à la disponibilité et peut être modifiée ou annulée sans préavis. Le véhicule doit être livré au plus tard le 2 décembre 2012. †Les véhicules BMW 2013 achetés au Canada d'un concessionnaire autorisé sont couverts par un programme d'entretien aux périodes recommandées sans frais de 4 ans ou 80 000 km, selon la première éventualité. Certaines conditions s'appliquent. Consultez un concessionnaire BMW pour obtenir tous les détails. © 2012 BMW Canada Inc. « BMW », le logo BMW, tous les noms de modèles BMW et toute autre famille de marques, d'images et de symboles relatifs à BMW sont la propriété exclusive et/ou des marques déposées de BMW AG utilisées sous licence.



La Marocaine Rachida Iblihi, son mari, ainsi que leurs deux petits garçons ont tout quitté pour s’installer au pays.

PHOTO EDOUARD PLANTE-FRÉCHETTE, LA PRESSE

Immigration Canada a délivré plusieurs visas par erreur

EXCLUSIF

HUGO DE GRANDPRÉ

OTTAWA — Le ministère de l’Immigration a délivré des visas par erreur à «une poignée» de demandeurs de résidence permanente et tente maintenant de les joindre en catastrophe pour leur dire de ne pas venir au Canada, a appris *La Presse*.

C’est ce qui est arrivé vendredi dernier à une famille marocaine, qui n’a appris la révocation de son visa de résidence permanente qu’une fois arrivée à l’aéroport de

Montréal. Dans une lettre de mise en demeure envoyée hier, ses avocats menacent le gouvernement canadien de le poursuivre s’il ne revient pas sur sa décision d’ici demain.

«Il ne s’agit pas ici d’invalider un transport de marchandises ou d’animaux, mais plutôt de considérer la vie et le futur d’êtres humains», a écrit M^e Pierre Martel.

Vente de tous leurs biens

Après cinq ans d’attente, Rachida Iblihi et son mari ont reçu la bonne nouvelle le 10 octobre, à l’ambassade du Canada de Rabat: ils étaient admis comme immigrants au

Canada. Impatients de «partir et de laisser définitivement [leur] vie antérieure au Maroc», les parents de deux jeunes enfants ont quitté leur emploi, retiré leurs enfants de l’école et vendu tout ce qu’ils avaient: meubles, bijoux et voiture.

M^{me} Iblihi est partie le 16 novembre avec leurs deux garçons, âgés d’un an et demi et six ans. Son mari devait venir les rejoindre trois semaines plus tard.

Or, à leur sortie de l’avion, un agent de l’immigration les a avisés que leur visa n’était pas valide. Il a saisi leur passeport marocain et leur

a dit qu’il les recontacterait le jeudi suivant, c’est-à-dire demain.

Depuis, la famille est abasourdie, inquiète et en colère. «Ça ne se fait pas de traiter ainsi des êtres humains et de leur demander d’un revers de la main de retourner vers le néant après avoir suspendu leurs vies pendant cinq ans», a dénoncé Rachida Iblihi dans une lettre adressée au ministre de l’Immigration, Jason Kenney.

Pas un cas isolé

L’ambassade du Canada de Rabat a transmis cette décision au bureau marocain de M^e Nadia Barrou, l’avocate en

immigration de la famille, jeudi dernier à 15 h, soit la veille du départ. M^e Barrou affirme qu’elle n’a pris connaissance du message que vendredi – trop tard pour les aviser.

Le message de l’ambassade expliquait que leur propre demande a été rendue inadmissible en raison de changements législatifs adoptés en juillet dans le cadre du projet de loi omnibus C-38. Ces changements avaient pour but d’abolir le retard de milliers de demandes d’immigration qui s’étaient accumulées dans le cadre du programme fédéral des travailleurs qualifiés.

«Par conséquent, les visas d’immigrant qui vous ont été délivrés par inadvertance, à vous et à votre famille, ne sont pas valides, a écrit le Service de l’immigration de l’ambassade. Vous et votre famille n’êtes pas autorisés à venir au Canada pour y devenir des résidents permanents.»

À Ottawa, hier, un porte-parole du ministère de l’Immigration a reconnu qu’il ne s’agissait pas d’un cas isolé. «Il a été porté à notre attention que malgré la fermeture de ces demandes, un nombre restreint de visas a été émis par inadvertance pour des dossiers qui avaient été annulés sous l’effet de la loi», a écrit Jack Branswell en réponse à nos questions.

«Nous tentons d’entrer en communication avec ceux qui ont reçu ces visas pour les aviser de ne pas voyager au Canada», a-t-il ajouté.

Une «situation exceptionnelle»

Au moment de mettre sous presse, le Ministère n’avait pas précisé le nombre de dossiers en cause. «C’est une situation exceptionnelle ne touchant qu’une poignée de dossiers», a affirmé M. Branswell.

Quant au sort de la famille, «la situation est présentement à l’étude», a-t-il dit.

Rachida Iblihi supplie le ministre d’intervenir. «Vous ne le regretterez pas, a-t-elle écrit. Mon époux et moi sommes vaillants et travailleurs. Nos valeurs sont les mêmes que celles des Canadiens.»



LA DÉCOUVERTE DE NOUVEAUX MÉDICAMENTS ET VACCINS REND LE QUÉBEC PLUS FORT

Les médicaments gardent les gens en dehors des hôpitaux. Les vaccins empêchent les maladies de se manifester en premier lieu.

Les investissements dans plus de 900 essais cliniques en cours donnent aux Québécois l’accès à de nouveaux médicaments qui présentent le potentiel de sauver des vies et fournissent une technologie de pointe aux professionnels de la santé.

Chaque année, les compagnies de recherche pharmaceutique investissent plus de 450 million \$ dans la recherche et le développement de médicaments et vaccins novateurs. Elles contribuent plus de 1,2 milliards \$ à l’économie canadienne, et soutiennent 16 000 emplois québécois bien rémunérés.

Plus important encore, les médicaments novateurs sauvent des vies.

Visitez www.canadapharma.org pour en apprendre davantage sur la façon dont l’innovation pharmaceutique nous aide à vivre mieux et plus longtemps.



Les compagnies de recherche pharmaceutique du Canada
Pour un Canada meilleur

L'Association des concessionnaires GMC du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers et s'appliquant aux modèles neufs 2013 Sierra (TC107531/SF6380) et Terrain (TLF261/SA). Les modèles illustrés peuvent comprendre certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. 1. Financement à l'achat de 0 % offert sur approbation de crédit des Services de financement auto TD, de la Banque Scotiasm ou d'Ally Creditsm jusqu'à 48 mois sur un Terrain 2013, 60 mois sur un Sierra 1500 2013. Les taux des autres institutions financières varient. Un échange ou un dépôt de sécurité peuvent être requis. Les mensualités et le coût d'emprunt varient selon la somme empruntée et la durée du versement initial ou du véhicule d'échange. L'offre ne comporte aucun paiement d'intérêts. L'offre s'adresse uniquement aux particuliers admissibles du Canada. Certaines conditions s'appliquent. 2. Prix à l'achat des modèles 2013 : 28 799 \$ pour Sierra et 29 795 \$ pour Terrain. Total de 182 paiements effectués aux deux semaines, basés sur un financement à l'achat de 1,99 % pour un terme de 72 mois pour Sierra et de 1,99 % pour un terme de 72 mois pour Terrain. Sur approbation de crédit des Services de financement auto TD, de la Banque Scotiasm ou d'Ally Creditsm. Le coût d'emprunt est de 2 090,71 \$, le paiement aux deux semaines est de 80 899,71 \$, l'obligation totale est de 58 899,71 \$, l'offre inclusive du *Gros sous pour votre bazou* de la GMC, vous devez : 1) remettre un véhicule de l'année-modèle 2006 ou antérieure qui est immatriculé et assuré à votre nom depuis les trois derniers mois ; 2) remettre un véhicule de l'année-modèle 2006 ou antérieure qui est immatriculé et assuré au nom d'une petite entreprise depuis les trois derniers mois. La GMCL remettra aux clients admissibles une offre initiale du fabricant offerte aux clients (taxes incluses) applicable à l'achat, au financement ou à la location d'un véhicule peut Chevrolet Colorado Canyon, Chevrolet Silverado, GMC Sierra ou Chevrolet Avalanche 2012 ou 2013 admissible, livré entre le 2 octobre 2012 et le 2 janvier 2013. L'offre initiale va de 1 500 \$ à 3 000 \$, selon le modèle choisi. L'offre inclusive ne peut être jumelée à d'autres offres. En participant au programme *Gros sous pour votre bazou*, vous ne serez pas admissible à un échange de véhicule. Détails chez votre concessionnaire. Ces offres sont exclusives aux concessionnaires du RMAH Québec (excluant la région de Gatineau – Hull) et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incluant d'Ally Credit, à l'exception des programmes de la Carte GM, de prime pour étudiants et de GM Mobilité. La GMCL se réserve le droit de modifier, de prolonger ou de supprimer ces offres et programmes pour quelque raison que ce soit, en tout ou en partie, à tout moment et sans préavis. Un échange entre concessionnaires peut être requis. **Pour de plus amples renseignements, passez chez votre concessionnaire, composez le 1 800 463-7453 ou visitez gm.ca.**

MEGA SOLDE
DE FIN D'ANNÉE GMC

OBTENEZ UN SCINTILLANT GMC ET LES PLUS BELLES OFFRES DU TEMPS DES FÊTES.

FINANCEMENT À L'ACHAT

0%

JUSQU'À

60

MOIS

SUR MODÈLES SÉLECTIONNÉS*



SIERRA SL 1500

ACHETEZ UN 2013 À

169\$²
AUX

AUX 2 SEMAINES

0\$

DE COMPTANT

FINANCEMENT 84 MOIS

Comprend le transport et la taxe de climatisation.

PLUS

JUSQU'À

3 000 \$[†] DE RABAIS

**EN ÉCHANGÉANT VOTRE ANCIEN VÉHICULE
CONTRE UN NOUVEAU PICK-UP**



TERRAIN SLE

ACHETEZ UN 2013 À

199\$²
AUX

AUX 2 SEMAINES

500 \$ DE COMPTANT

FINANCEMENT 72 MOIS

Comprend le transport et la taxe de climatisation.

VOYEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE POUR DE SUPER OFFRES SUR LES DERNIERS MODÈLES 2012.



**REMISE ADDITIONNELLE
DISPONIBLE AVEC
LE PROGRAMME***

FAITES DE L'AIR!



LA MEILLEURE PROTECTION AU PAYS
5 ANS • GARANTIE LIMITÉE SUR LES COMPOSANTS
160 000 KM* DU GROUPE MOTOPROPULSEUR
 • ASSISTANCE ROUTIÈRE
 • TRANSPORT DE COURTOISIE

* SELON LA PREMIÈRE ÉVENTUALITÉ. CHARGES POUVOIR ENTRAÎNER. DÉTAILS SUR LA GARANTIE LIMITÉE CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE.

contacterGMC.ca

ACTUALITÉS

Le maire de Rosemont envoie 19 dossiers à l’UPAC

Il craint de se faire « voler par la mafia »

EXCLUSIF

FABRICE DE PIERREBOURG

Le maire de l’arrondissement de Rosemont – La Petite-Patrie, François Croteau, qui soupçonne que son arrondissement se « fait voler par la mafia », vient d’envoyer à l’UPAC 19 contrats de construction de trottoirs, de travaux de voirie et de déneigement adjugés depuis 2009, a appris *La Presse*.

Il s’agit de dossiers complets, qui comprennent les soumissions rejetées à la suite de l’appel d’offres. Le maire du Plateau-Mont-Royal s’apprête à faire la même chose.

« Nous avons le choix entre pleurer à la télévision et jouer les victimes ou agir », a expliqué M. Croteau en entrevue.

François Croteau, de Projet Montréal, a fait cette révélation à la suite de la publication

dans *La Presse*, hier, d’une enquête qui démontre que ce que le témoin Michel Leclerc a qualifié devant la commission Charbonneau de « cartel des trottoirs » est toujours actif. Les entrepreneurs tireraient certains prix à la hausse, en particulier les puisards, facturés à des prix jugés exorbitants.

« Il n’y a peut-être pas de collusion dans tous les dossiers envoyés à la police, dit l’élu montréalais. Mais on doit tout

Le maire explique que cette étape « policière » était devenue inéluctable: l’arsenal de mesures mises en place par les élus de Projet Montréal pour prévenir ou bloquer la collusion et la valse des extras ne suffisait plus.

« Notamment, nous avons déjà un avocat qui révisé les appels d’offres et les plans et devis pour s’assurer que des gens ne profitent pas d’omissions pour facturer des dépassements de coûts. » De plus, la surveillance

« Je ne peux pas accepter que des bandits continuent de voler des fonds publics. Je veux que ces gens-là soient punis et qu’ils payent. » — François Croteau, maire de l’arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie

faire pour arrêter ça. Je ne peux pas accepter que des bandits continuent de voler des fonds publics. Je veux que ces gens-là soient punis et qu’ils payent. »

des travaux est faite à l’interne et non plus par des firmes privées. On invente aussi de nouveaux aménagements pour déstabiliser les acteurs habituels en plus de



PHOTO IVANOH DEMERS, LA PRESSE

Le maire de Rosemont–La Petite-Patrie, François Croteau, en a assez des dépassements de coûts dans les contrats publics de construction.

limiter le nombre de puisards à déplacer.

Dans l’arrondissement voisin de Villaray–Saint-Michel–Parc-Extension, la mairesse Anie Samson, de Vision Montréal, a carrément rejeté pour la seconde fois en deux ans une soumission pour la réfection de trottoirs parce qu’elle demandait 25 % de plus que le coût estimé à l’interne. L’an dernier, c’était 40 % de trop. « J’ai donné le mandat à nos services de faire eux-mêmes les trottoirs, cette année, dit-elle. On étudie la possibilité que cela devienne définitif. »

En entrevue hier matin avec Paul Arcand, au 98,5 FM, le

maire Michael Applebaum a admis du bout des lèvres qu’il n’avait « pas vu » venir, lorsqu’il présidait le comité exécutif, la nouvelle flambée des prix imposés par le cartel des trottoirs, après une pause forcée en 2009 et 2010. Il a reconnu qu’il faudrait du temps avant que de nouveaux entrepreneurs du Québec, du Canada et même de l’étranger, arrivent sur le marché à Montréal, dans l’hypothèse où la plupart des entreprises de construction perdraient leur droit de soumissionner à cause de leurs agissements si le projet de loi 1 est adopté.

Le seul compte bancaire qui vous offre 1 500 milles de récompense AIR MILES

De quoi vous offrir un vol de courte distance¹

Ouvrez un nouveau compte bancaire AIR MILES^{MD†} de BMO et obtenez 1 500 milles de récompense AIR MILES² en prime. De plus, vous pourriez accumuler jusqu’à 1 500 milles supplémentaires chaque année³.

Renseignez-vous à bmo.com/1500AM/fr

 /BMOCommunaute



Banque de Montréal

Ça a du sens. Profitez.^{MD}

¹Sous réserve de modifications. Le nombre de milles de récompense exigés pour les vols est établi selon les horaires de basse et de haute saison du Programme de récompense AIR MILES. Par exemple: Basse saison — du 8 janv. au 28 févr., du 1^{er} avril au 31 mai et du 16 sept. au 15 déc. Haute saison — du 1^{er} au 31 mars, du 1^{er} juin au 15 sept. et du 16 déc. au 7 janv. Le nombre de milles de récompense requis est déterminé selon la date de départ. Le nombre de milles de récompense indiqué s'applique pour un vol aller-retour. Toutes les récompenses sont offertes sous réserve des modalités du Programme de récompense AIR MILES et peuvent être modifiées de temps à autre ou supprimées sans préavis. Certaines restrictions s'appliquent. Les quantités peuvent être limitées. Pour obtenir des billets d'avion, vous devez accumuler suffisamment de milles de récompense AIR MILES dans votre solde Réves. Les adhérents doivent payer les taxes, les suppléments de carburant et les autres frais applicables aux voyages par avion obtenus en échange de milles de récompense AIR MILES. Pour les récompenses liées aux voyages, il est possible que les réservations doivent être faites au moins deux jours à l'avance et qu'elles soient assujetties à la disponibilité auprès des fournisseurs participants. D'autres options de vols peuvent être offertes moyennant des milles de récompense additionnels. Consultez les modalités du Programme de récompense AIR MILES à airmiles.ca pour en savoir plus ou communiquez avec le Service à la clientèle d'AIR MILES au 1-888-AIR-MILES (1-888-247-6453). ²L'offre de prime de 1 500 milles de récompense AIR MILES est en vigueur du 24 octobre 2012 au 30 novembre 2012, et n'est valable que pour les nouveaux comptes. Le terme « nouveau compte » ou « nouveau programme de services bancaires » désigne un compte bancaire de BMO ou un programme de services bancaires de BMO ouvert au nom d'un client qui n'a aucun autre compte de BMO ou programme de services bancaires de BMO depuis le 1^{er} août 2012. La prime est versée après: 1) l'établissement d'un crédit préautorisé (dépôt direct) dans un nouveau Compte admissible ou 2) l'établissement d'un prélèvement automatique (règlement de factures) dans un nouveau Compte admissible combiné au dépôt d'au moins 1 500\$ CA dans un nouveau Compte admissible. Par « Compte admissible », on entend notamment un compte de chèques principal ou un compte d'épargne à taux Avantagex établi en tant que compte principal du programme. Le compte principal est le compte que vous avez désigné pour payer les frais bancaires (frais de programme mensuels, frais de transaction, etc.). Les transactions obligatoires, soit: 1) un dépôt fait par suite de l'établissement d'un crédit préautorisé ou 2) le dépôt de 1 500\$ combiné à un retrait fait par suite de l'établissement d'un prélèvement automatique, doivent être inscrites à votre nouveau compte admissible au plus tard le 31 décembre 2012. Limite d'une prime par compte. Les milles de récompense en prime seront versés dans votre compte d'adhérent AIR MILES au plus tard le 15 février 2013. ³Voici d'autres façons d'obtenir des milles de récompense AIR MILES supplémentaires dans le cadre du programme de services bancaires AIR MILES de BMO: Des milles de récompense AIR MILES sont accordés pour les achats par carte de débit (moins les remboursements) portés à votre compte de chèques principal lié au programme de services bancaires courants AIR MILES de BMO. Le nombre de milles de récompense accordés est arrondi au nombre entier inférieur. Aucune fraction de mille de récompense n'est attribuée. Un mille de récompense AIR MILES est accordé par tranche de 30\$ d'achats réglés avec votre carte de débit, jusqu'à concurrence de 50 milles de récompense AIR MILES par mois, soit 600 milles de récompense AIR MILES par année. Des milles de récompense AIR MILES peuvent être accordés si vous maintenez en tout temps un solde mensuel minimal de 3 000\$ dans votre compte de chèques principal désigné comme compte principal dans le cadre du programme de services bancaires AIR MILES de BMO. Le compte principal est le compte que vous avez désigné pour payer les frais bancaires (frais de programme mensuels, frais de transaction, etc.). Un maximum de 50 milles de récompense AIR MILES par mois, jusqu'à concurrence de 600 milles de récompense AIR MILES par année, peuvent être accordés dans le cadre du programme de services bancaires AIR MILES de BMO si vous maintenez un solde mensuel minimal de 3 000\$. Un maximum de 25 milles de récompense AIR MILES par mois, jusqu'à concurrence d'une prime de 300 milles de récompense AIR MILES par année, peuvent être accordés si vous êtes titulaire d'une carte MasterCard BMO AIR MILES World. ^{MD}Marque de commerce déposée de la Banque de Montréal.

Septième perquisition à Laval

L'UPAC visite les bureaux du parti PRO des Lavallois, qui a été dissous lundi

DAVID SANTERRE ET
FABRICE DE PIERREBOURG

Au lendemain de la dissolution du parti de l'ex-maire Vaillancourt, l'Unité permanente anticorruption (UPAC) a mené hier après-midi une perquisition aux bureaux du PRO des Lavallois, situés au 400, boulevard Saint-Martin Ouest, à Laval.

Les enquêteurs ont en même temps fouillé la résidence de M^e Jean Bertrand, qui agissait à titre de représentant accrédité, de collecteur de fonds et de trésorier du regroupement politique.

Vers midi, plusieurs enquêteurs se sont présentés à la Place Prestige, où loge le PRO des Lavallois. Les gens du parti paraissaient sur le point de vider les lieux: des dizaines de boîtes de documents étaient déjà empilées devant la porte à l'arrivée des enquêteurs. Ils ont fouillé le tout et ont rempli leurs propres boîtes.



PHOTO PATRICK SANFAÇON, LA PRESSE
Les effectifs du parti se préparaient hier à quitter les lieux.

Le même scénario s'est déroulé à la résidence de l'avocat Jean Bertrand, dans le quartier Auteuil.

M^e Bertrand pratiquait jusqu'à il y a quelques mois à titre d'associé-conseil au cabinet d'avocats Dunton

Rainville, qui a obtenu au cours des dernières années une importante part des contrats de services juridiques accordés par la Ville de Laval.

« Il n'a jamais vraiment exercé chez nous. Il était en quelque sorte semi-retraité

et voulait conserver son droit de pratique. Je crois que ce sont ses activités au parti, et non chez nous, qui sont visées par l'UPAC. Nous, nos contrats ont tous été obtenus à la suite d'appels d'offres, dans les règles », a assuré M^e Jean Barbar, porte-parole de Dunton Rainville. De son côté, M^e Bertrand n'a pas rappelé *La Presse*.

Précipitation

Le parti qui possédait tous les sièges a été dissous lundi lors de la séance du conseil municipal. Les 20 conseillers présents, siégeant désormais comme indépendants, ont pris cette décision à l'unanimité. Le parti, qui existait depuis une vingtaine d'années, n'a pas survécu à la démission du maire Gilles Vaillancourt. La dissolution de cette organisation aurait précipité la perquisition d'hier.

Rappelons que l'administration lavalloise ainsi que son

ex-maire sont visés par une enquête majeure de l'UPAC et de l'escouade Marteau, son bras armé.

Il s'agit de la septième frappe de ce groupe d'enquêteurs depuis le début du mois d'octobre concernant Laval. Les perquisitions ont visé tour à tour plusieurs services de la mairie de Laval, deux résidences de Gilles Vaillancourt, ainsi qu'un local de rangement, des banques où l'ex-maire et des proches possédaient des coffrets de sûreté, de même que les bureaux de firmes de construction et de génie-conseil qui obtiennent la grosse part des contrats de la Ville.

La Presse a déjà révélé que deux de ces coffrets de sûreté contenaient près de 100 000\$ comptant.

Les perquisitions n'ont encore mené à aucune arrestation, car il faudra plusieurs mois pour analyser la très volumineuse preuve accumulée jusqu'à maintenant.

Société Saint-Jean-Baptiste Dix patriotes de l'année plutôt qu'un seul

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal (SSJB) remet cette année le prix de Patriote de l'année 2012 à 10 personnalités publiques québécoises plutôt qu'à une seule, comme c'est habituellement le cas.

Mario Beaulieu, président général de la SSJB, explique qu'une telle décision a été prise pour souligner le 175^e anniversaire du soulèvement des Patriotes, en 1837.

Les personnes honorées sont Louise Beaudoin, Claudette Carbonneau, Dominic Champagne, Brigitte Haentjens, Louis-José Houde, le D^r Gilles Julien, Maria Mourani, Fred Pellerin, Jasmin Roy et Julie Snyder.

Le Conseil général de la SSJB leur rend hommage pour la promotion des intérêts nationaux du Québec dans les sphères des arts, de la politique, de l'environnement, du syndicalisme et des affaires sociales. Ces personnes se sont distinguées dans la défense des intérêts du Québec et des luttes démocratiques des peuples. Le prix a été créé en 1975.

— La Presse Canadienne



À LA CONQUÊTE DE LA PERFECTION.



14 ailettes aérodynamiques

POUR LES CONDUCTEURS DE ES, C'EST ÉNORME.

Bœuf contaminé Le cas XL Foods est toujours une préoccupation à Ottawa

Les répercussions d'un rappel massif de bœuf contaminé se faisaient toujours sentir à Ottawa hier alors que le gouvernement a adopté une loi visant à rendre plus sécuritaire le système alimentaire.

Questionné sur les effets économiques du rappel de la viande de l'usine XL Foods, en Alberta, le ministre de l'Agriculture Gerry Ritz a affirmé que les ventes de bœuf n'avaient pas chuté.

Il a toutefois noté qu'un autre cas de personne rendue malade par le bœuf contaminé à l'*E. coli* avait été signalé il y a quelques jours, portant le total à 18.

Une fois devenu loi, le projet S-11 mettra en place des mesures qui « permettraient de retracer plus rapidement les produits qui sont rappelés afin qu'ils soient retirés plus vite du marché et de façon plus exhaustive ». Les États-Unis et Taiwan ont imposé des restrictions sur les importations de bœuf provenant de l'usine XL Foods immédiatement après la contamination à l'*E. coli*. Celles-ci ont été levées depuis par Taiwan, mais les États-Unis n'acceptent toujours pas le bœuf de cette usine.

— La Presse Canadienne

Laval Succession de Gilles Vaillancourt

Deux candidats se lancent dans la course



PHOTO ANDRÉ TREMBLAY, ARCHIVES LA PRESSE
Sur cette photo, le conseiller Jacques St-Jean célèbre sa victoire lors des élections municipales de novembre 2009. L'opposition lavalloise voit la candidature de M. St-Jean au poste de maire comme de la poudre aux yeux.

GABRIELLE DUCHAINE

Deux candidats s'affrontent pour succéder à Gilles Vaillancourt à Laval: Alexandre Duplessis, favori grâce à l'appui du comité exécutif, et Jacques St-Jean, conseiller du district de Saint-François.

Le vote aura lieu cette semaine lors d'une séance extraordinaire du conseil municipal. Chaque candidat aura 10 minutes pour exposer ses motivations aux 20 autres conseillers municipaux. Selon plusieurs sources, c'est M. Duplessis, le plus jeune conseiller de la Ville, qui part favori dans cette course. Il a la bénédiction des membres du comité exécutif, dont il fait partie, et détient la majorité des appuis parmi les autres élus. Il n'a pas répondu à nos appels dans le cadre de ce reportage.

Alexandre Duplessis, 42 ans, est conseiller municipal de Saint-Martin depuis 2005. Au sein du comité exécutif, il est responsable des dossiers jeunesse, immigration et communautés culturelles, ainsi que des sports.

Son opposant, Jacques St-Jean, qui compte près de 20 ans d'expérience en politique municipale, pourrait pour sa part compter sur le vote d'au moins cinq conseillers, avons-nous

appris. C'est à la suggestion de ses collègues qu'il a décidé de se présenter. « Les gens voulaient avoir un choix démocratique », dit-il. S'il est élu, M. St-Jean prévoit encourager une gestion centrée sur le citoyen. « Je veux être à l'écoute de la population. Les gens sont souvent perdus dans le système. Il faut les aider à s'y sentir à l'aise », explique-t-il.

De la poudre aux yeux

Pour l'opposition, cette course n'est que de la poudre aux yeux. « Les dés sont pipés, affirme Robert Bordeleau, chef du Parti au service du citoyen (PSC). Une ligne de parti, on ne change pas ça du jour au lendemain. »

Rappelons qu'hier, moins de 48 heures avant le début officiel de la course à la mairie, l'ex-parti de Gilles Vaillancourt, le PRO des Lavallois, s'est sabordé. Les 20 conseillers ont décidé à l'unanimité de dissoudre le parti et de siéger à titre d'indépendants au conseil municipal. « Une farce », selon M. Bordeleau, qui est convaincu que la place est déjà réservée à Alexandre Duplessis, que plusieurs voient comme le dauphin du maire sortant. « Il va afficher le même mépris et la même arrogance que Gilles Vaillancourt », croit le chef de l'opposition.

ACTUALITÉS

Un meurtre comme dans *Halloween*

La défense veut faire déclarer le tueur non criminellement responsable

CHRISTIANE DESJARDINS

Après avoir enfilé de longs gants rouges en plastique et un « masque d’Indien

à tête de mort », Martin Gauthier-Béland a planté un couteau dans le cou de son compagnon de chambre qui dormait. Schizophrène,

il voulait imiter « Michael Myers, le tueur en série des films *Halloween* ». La défense cherche à le faire déclarer non criminellement responsable

de ce meurtre prémédité dont il est accusé. « Ses gestes et ses décisions sont teintés par la maladie mentale, a expliqué hier matin

M^e Martin Latour lorsqu’il a commencé à présenter la défense au jury. Un peu plus tard dans son exposé, l’avocat a ajouté qu’il ne s’agissait toutefois pas du « procès de la désinstitutionnalisation ». Léo Paquette, 45 ans, a été assassiné dans la nuit du 8 septembre 2010 à La Relance, un foyer de groupe de la rue Notre-Dame Est rattaché à l’hôpital psychiatrique Louis-H.-Lafontaine. L’accusé de 29 ans a répondu aux questions et parlé de sa vie, de ses délires, de sa consommation, de ses tatouages (qui l’aident à dormir quand ils sont nouveaux) et de ses tentatives de suicide. Il a été interné pour la première fois à 14 ans, sa schizophrénie diagnostiquée très tôt. Il a été interné plusieurs fois par la suite.

« Ses gestes et ses décisions sont teintés par la maladie mentale », a expliqué son avocat, M^e Martin Latour.

Selon son récit, il entendait et entend toujours des voix, souffre d’insomnie – qu’il attribue à la « pollution » – et est obnubilé par le paradis et l’enfer. En septembre 2010, il se trouvait à La Relance pour la septième fois. Son compagnon de chambre, Léo Paquette, était lui aussi schizophrène. L’homme avait des cassettes de « vieille musique », ce qui irritait l’accusé. « Toute du vieux, vraiment du vieux, de la *bullshit*. J’ai pas aimé son attitude, il était trop désorganisé », a-t-il expliqué hier. La nuit du 8 septembre, après avoir écouté un film de « super-héros », le jeune homme a tué M. Paquette dans son sommeil, d’un seul coup de couteau. Il est ensuite sorti, a appelé le 9-1-1 et avoué son crime. Il aurait commis le meurtre parce qu’il voulait retourner plus vite dans un établissement spécialisé. La procureure de la Couronne Éliane Perreault poursuivra son contre-interrogatoire aujourd’hui.

Accusé de tentative de meurtre à 16 ans

Mise en liberté refusée

CATHERINE HANDFIELD

Le juge Patrice Hurtubise a refusé hier de remettre en liberté un adolescent de 16 ans accusé de tentative de meurtre, qualifiant le crime présumé de « totalement injustifié ». Le suspect aurait poignardé en plein cœur un inconnu avec qui il s’était chamaillé dans un autobus. Les événements se sont produits lundi soir dernier dans le quartier Parc-Extension, à Montréal. Vers 18h, la victime, un adolescent de 16 ans, est montée dans l’autobus 80 avec un ami. Ils se sont assis à l’arrière, où se trouvait déjà l’accusé. L’accusé et la victime se sont regardés. « L’un a demandé à l’autre pourquoi il le regardait drôlement, a raconté l’enquêteur Sébastien Chartier, du Service de police de la Ville de Montréal. Puis ils se sont levés et ont tous deux commencé à se pousser. » L’accusé est ensuite descendu de l’autobus. Environ une heure plus tard, la victime, toujours accompagnée de son ami, l’a croisé à l’angle de l’avenue Querbes et de la rue Saint-Roch. Après un bref échange d’insultes, l’accusé aurait sorti un long couteau de son pantalon et l’aurait planté dans la poitrine de la victime. Il aurait ensuite pointé son arme en direction de l’autre individu, sans l’atteindre. La victime a été conduite à l’hôpital, où son état est encore jugé grave. Les policiers ont arrêté le suspect le lendemain grâce à l’ami de la victime, qui l’a reconnu sur une vidéo de rap diffusée sur le site YouTube. Les parents de l’accusé n’ont pas réussi à convaincre le juge de leur capacité à encadrer leur fils. Il sera de retour en Chambre de la jeunesse le 4 décembre.

Changez pour le mieux.

Quand vous passez à Fibe^{MC}, vous obtenez le meilleur service télé et un service Internet exceptionnel, à un prix mensuel avantageux. Télé Fibe vous offre le seul enregistreur Partout chez vous ainsi qu’une foule de caractéristiques uniques comme des applications directement sur votre télé et le plus de films et d’émissions HD Sur demande. De plus, vous obtenez les vitesses rapides de téléchargement et de partage d’Internet Fibe. Deux services incroyables dans un forfait qui l’est tout autant. Qu’attendez-vous?

TÉLÉ ET INTERNET FIBE

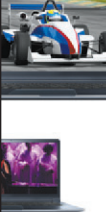
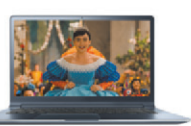
A PARTIR DE

40 \$/MOIS

pendant 6 mois
59,19 \$/mois par la suite²

Des frais uniques d’installation de 49,95 \$ s’appliquent³.

Récepteur gratuit quand vous ajoutez la Télé et Internet à votre service de téléphonie résidentielle ou mobile⁴, ou 14\$/mois en location⁵.







1 866 904-9387 • Visitez un magasin Bell ou La Source • bell.ca/promofibe

la vie est

Bell

Offert dans les magasins Bell suivants:

ANJOU
Les Galeries d’Anjou
Les Galeries d’Anjou – kiosque

BLAINVILLE
Les Galeries de Blainville

BOISBRIAND
Faubourg Boisbriand

BOUCHERVILLE
1052, rue Lionel-Daunais

BROSSARD
Mail Champlain
Quartier DIX30

DELSON
5, route 132

DOLLARD-DES-ORMEAUX
3352, boul. des Sources
3695, boul. St-Jean

DORION-VAUDREUIL
84, boul. Harwood
3120, boul. de la Gare

DORVAL
Les Jardins Dorval

LACHINE
2405, 46^e Avenue
Galeries Lachine

LASALLE
7567, boul. Newman
Carrefour Angrignon
Carrefour Angrignon – kiosque

LAVAL
691, boul. Curé-Labelle
1655, boul. St-Martin Ouest
Carrefour Laval
Carrefour Laval – kiosque
Centre commercial Duvernay – kiosque
Centre Laval
Mégacentre Ste-Dorothée
Mégacentre Vimont Laval

LONGUEUIL
666, Place Trans-Canada
Place Longueuil

MONTRÉAL
832, rue Ste-Catherine Ouest
4395, rue St-Denis
6855, rue St-Jacques Ouest
7452, boul. Maurice-Duplessis
5280, boul. de l’Acadie
Boul. Décarie (angle Jean-Talon)
Centre Eaton – kiosques
Centre Rockland
Faubourg Ste-Catherine
Les Galeries Normandie – kiosque
Mail Cavendish
Place Alexis-Nihon
Place Dupuis
Place Versailles
Place Côte-des-Neiges
Tour Jean-Talon (rez-de-chaussée)

MONTRÉAL-NORD
Centre Forest
Place Bourassa

PINCOURT
Faubourg de l’Île – kiosque

POINTE-AUX-TREMBLES
1250, rue Sherbrooke Est

POINTE-CLAIRE
Centre Fairview
Centre Fairview – kiosque

REPENTIGNY
309, rue Notre-Dame
Les Galeries Rive-Nord

ROSEMÈRE
232, boul. Curé-Labelle
Place Rosemère

SHERBROOKE
2700, rue King Ouest
4505, boul. Industriel
Carrefour de l’Estrie
Place Belvédère

ST-BRUNO-DE-MONTARVILLE
Les Promenades St-Bruno

ST-EUSTACHE
Place St-Eustache

ST-HUBERT
3879, boul. Taschereau
5951, boul. Cousineau

ST-JEAN-SUR-RICHÉLIEU
Carrefour Richelieu

ST-LAURENT
La Place Vertu

ST-LÉONARD
4524, rue Jean-Talon Est
6050, boul. Métropolitain Est

TERREBONNE
1725, chemin Gascon
Galeries Terrebonne

Aussi disponible chez:



À jour en date du 3 novembre 2012. L’offre prend fin le 31 décembre 2012. Toute partie du programme Forfait de Bell peut être modifiée, annulée ou résiliée en tout temps. Bell n’est pas tenue de fournir la réduction du Forfait pendant toute la durée d’un contrat à terme pour des services admissibles, y compris les services admissibles aux réductions; voir bell.ca/detaillforfait. Réservée aux nouveaux clients résidentiels du Québec, là où l’accès et la technologie le permettent. Modifiable sans préavis et ne peut être combinée avec aucune autre offre. Taxes en sus, d’autres conditions s’appliquent. Facture électronique sans frais, facture papier offerte (2\$/mois). Télé Fibe: lorsque applicable, les tarifs mensuels incluent des frais afin de financer la contribution de Bell au Fonds pour l’amélioration de la programmation locale (FAPL) créé par le CRTC; voir bell.ca/FAPL. Internet Fibe 5/1: utilisation 15 Go/mois; 2,50\$/Go additionnel (max. 80\$/mois). (1) L’utilisation d’applications sur Télé Fibe sera prise en compte dans le calcul de votre utilisation Internet. (2) Prix promotionnel de 39,85\$ pour les mois 1-6 basé sur un abonnement continu au forfait Télé Fibe Bon: tarif mensuel 30\$ (à compter du 1^{er} janvier 2013), moins rabais du forfait de 9\$, moins crédit de 14,20\$ (à compter du 1^{er} janvier 2013), plus frais de service numérique de 3\$, plus frais FAPL de 0,10\$, et à Bell Internet Fibe 5/1: tarif mensuel de 38,95\$ (à compter du 1^{er} janvier 2013), moins rabais du forfait de 4\$, moins crédit de 5\$ (à compter du 1^{er} janvier 2013). (3) Comprend l’installation du modem, de l’enregistreur Partout chez vous et de jusqu’à deux autres récepteurs HD supplémentaires; voir bell.ca/installationtelefibe. Internet: voir bell.ca/installationtotele. (4) Location à 0\$ pour l’enregistreur Partout chez vous basée sur des frais mensuel de 13,86\$ moins un crédit mensuel de 13,86\$. Réservée aux nouveaux clients Bell Télé avec un abonnement continu à trois services admissibles de Bell, détails au bell.ca/forfait. Si vous louez le récepteur sans interruption pendant 36 mois, vous pouvez choisir d’en devenir propriétaire en avisant Bell Télé à l’intérieur d’un délai de 30 jours suivant la réception de votre dernière facture. Vous pouvez résilier la location à tout moment sans frais de résiliation si vous retournez le récepteur. Les récepteurs peuvent être neufs ou remis à neuf au choix de Bell. Garantie sur le récepteur jusqu’à 39 mois. (5) Enregistreur Partout chez vous requis (location 13,86\$/mois ou achat 499\$). Fibe est une marque de commerce de Bell Canada. Blanche-Neige et le chasseur © 2012 Universal Pictures. Tous droits réservés. ^{MC}Super écran HD et le logo Super écran HD sont des marques de commerce de Le Groupe de radiodiffusion Astral inc. Super écran reconnaît que tous les droits d’auteur relatifs aux images, aux illustrations et aux marques de commerce sont la propriété de leurs détenteurs respectifs.

Aussitôt sortis, aussitôt repris

Trois anciens Rockers sont de retour en prison depuis peu

DANIEL RENAUD

La Presse a appris que trois anciens membres des Rockers, le club-école le plus actif des Hells Angels durant la guerre des motards, ont été renvoyés en prison dernièrement pour avoir manqué aux conditions de liberté qui leur avaient été imposées à la suite de leur condamnation dans l'opération Printemps 2001.

Pierre Toupin, 46 ans, aurait notamment fréquenté un bar alors que cela lui était interdit. Bruno Lefebvre, 43 ans, aurait été vu en compagnie d'individus criminels qui auraient refusé de décliner leur identité aux policiers qui les ont interpellés. Quant à Francis Boucher, 37 ans, fils de l'ancien chef des Nomads Maurice Boucher, il aurait de nouveau été renvoyé en prison pour avoir brisé ses conditions dans un contexte familial.

« Ils sont effectivement sous notre responsabilité », a



PHOTO PIERRE McCANN, ARCHIVES LA PRESSE
Francis Boucher, qui a été membre des Rockers, est le fils de l'ancien chef des Nomads Maurice Boucher. Il verra sa peine de prison se terminer le 2 décembre.

déclaré à *La Presse* le porte-parole du Service correctionnel du Canada, Serge Abergel, sans toutefois

pouvoir préciser les circonstances du retour en prison des trois hommes. Selon lui, le Service correctionnel a

30 jours pour évaluer leur cas. « Durant ces 30 jours, on peut décider d'annuler la suspension de la libération conditionnelle. Mais si nous jugeons que nos craintes sont fondées, nous transmettrons le dossier à la Commission nationale des libérations conditionnelles, qui aura 90 jours pour évaluer le cas, soit annuler la suspension ou révoquer la libération. »

Les responsables n'auront vraisemblablement pas besoin de se pencher sur le cas de Boucher bien longtemps puisque sa peine prend fin le 2 décembre prochain.

Boucher, Toupin et Lefebvre ont été condamnés respectivement à 10, 11 et 12 ans de prison après avoir plaidé coupable à des accusations de complot pour meurtres, trafic de stupéfiants et gangstérisme portées à la suite de l'opération Printemps 2001.

Lefebvre, ancien aspirant Nomads, avait été impliqué

dans une bagarre avec au moins trois spectateurs lors d'un spectacle d'Éric Lapointe au défunt Spectrum de Montréal, en octobre 2000.

Boucher, Toupin et Lefebvre ont été condamnés respectivement à 10, 11 et 12 ans de prison.

Quant à Toupin, les Rockers l'avaient suspendu durant trois mois pour mauvaise conduite lors d'une rencontre que la police avait filmée à leur insu, le 16 décembre 1999. Toupin avait oublié d'aller chercher à l'aéroport des membres des Hells Angels qui voulaient visiter le Québec. Il avait également donné une image négative des Rockers lors de discussions avec des membres des Hells Angels.

Travaux publics Le Ministère plaide coupable pour une explosion mortelle

OTTAWA — Le ministère fédéral des Travaux publics a plaidé coupable à trois chefs d'accusations liés au décès d'un employé lors de l'explosion d'une centrale de chaudières à Ottawa.

Peter Kennedy, âgé de 50 ans, a été tué en octobre 2009, et trois autres personnes ont été blessées, quand une chaudière a explosé dans une usine à vapeur qui sert à chauffer le parlement et d'autres édifices du centre-ville d'Ottawa.

La cause de l'explosion est toujours inconnue.

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) — la branche bureaucratique qui sert de gestionnaire immobilier au gouvernement — a d'abord fait face à huit chefs d'accusation en vertu du Code canadien du travail.

Il a finalement plaidé coupable d'avoir été incapable d'offrir la formation nécessaire en matière de sécurité et de santé afin de gérer une chaudière; d'avoir été incapable de former de manière adéquate les gestionnaires et superviseurs en matière de sécurité et santé; et d'avoir été incapable d'établir un programme de prévention en cas d'accident de travail.

— La Presse Canadienne



À LA CONQUÊTE DE LA PERFECTION.



60 mm de plus pour les genoux à l'arrière

POUR LES CONDUCTEURS DE ES, C'EST ÉNORME.

Colombie-Britannique La vente de pot vaut un demi-milliard

VANCOUVER — Une nouvelle étude a chiffré les achats de marijuana des résidents de la Colombie-Britannique à environ un demi-milliard de dollars par année, et ses auteurs, partisans de la légalisation, affirment que cela pourrait valoir des revenus importants au gouvernement provincial.

Des chercheurs de l'Université de la Colombie-Britannique et de l'Université Simon Fraser ont cherché à quantifier la valeur marchande de la marijuana vendue sur le marché noir.

Ils ont examiné le prix de la marijuana et des recherches qui affirment que 366 000 citoyens en font usage pour estimer que l'industrie vaut entre 443 millions et 564 millions de dollars par année.

Les chercheurs ont aussi fait référence à des données de l'État de Washington, où les électeurs ont récemment donné l'aval à la légalisation de la marijuana dans un référendum.

Le chercheur principal, Dan Werb, a admis que la réglementation était une question délicate, mais a dit que remplacer les *pushers* par le gouvernement permettrait plus de contrôle sur les prix et sur l'accès.

— La Presse Canadienne

La FECQ veut doubler ses cotisations

EXCLUSIF

PHILIPPE TEISCEIRA-LESSARD

Malgré des dons de 140 000\$ qui provenaient en « grande partie » des syndicats, la dernière grève étudiante a coûté cher à la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ), a appris *La Presse*. L'association étudiante veut maintenant doubler la cotisation annuelle de ses dizaines de milliers de membres.

L'état-major de l'organisation a adopté cette position en septembre dernier, lors d'une réunion au cours de laquelle les états financiers déficitaires de l'exercice se terminant le 31 mai 2012 ont été présentés. La majorité des coûts de la grève sont donc inclus dans ce bilan.

Malgré les apparences, la présidente de FECQ assure que l'augmentation proposée n'a aucun lien avec les coûts de la grève ou avec la situation financière de l'association.

« Si, bêtement, notre seul but avait été de renflouer les coffres, on aurait proposé une hausse de cotisation de 0,50\$ pour un an, et après ça, c'aurait été fini », a affirmé Éliane Laberge, en poste depuis la fin du mandat de Léo Bureau-Blouin. « Notre objectif, ce n'est



PHOTO ANDRÉ PICHETTE, ARCHIVES LA PRESSE
La FECQ soutient que la hausse demandée est destinée à élargir sa gamme de services et qu'elle n'est en rien reliée à la grève du printemps dernier. Ci-dessus, une manifestation devant les bureaux de l'ex-ministre Beauchamp.

pas ça, c'est de faire grandir la Fédération. » M^{me} Laberge évoque notamment l'ajout de plusieurs services qui profiteraient aux membres de la FECQ.

La cotisation annuelle est actuellement de 5\$ par étudiant. Le conseil d'administration et le comité de direction veulent la faire passer à 10\$.

Si la proposition, adoptée à l'unanimité en septembre, est appuyée par une majorité d'associations, la hausse de cotisation entrerait en vigueur en août 2013.

Jointes au téléphone, les attachés de presse de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ)

et de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ) ont assuré que l'augmentation de la cotisation demandée à chaque étudiant n'était pas dans leurs cartons.

Près de 140 000\$ en dons

Les états financiers de l'organisation montrent que

la générosité de ses grands frères syndicaux lui a permis d'éviter la catastrophe financière. L'organisation a enregistré un déficit annuel de 63 000\$, moins élevé qu'en 2011 (77 000\$). Mais les « dons » reçus ont été multipliés par 20, passant de 6520\$ à 136 234\$.

Finalement, plus du tiers des revenus de la FECQ proviennent des dons. Il s'agit « en grande partie » de chèques provenant de syndicats, selon M^{me} Laberge.

Après l'entrevue, elle a estimé que plus ou moins 55% de ces sommes venaient de syndicats.

« Souvent, on pense juste aux centrales syndicales, mais on a reçu beaucoup de dons venant des syndicats locaux qui faisaient des assemblées générales et décidaient dans leurs assemblées générales d'appuyer le mouvement étudiant », avec des sommes plus humbles, selon la présidente de la FECQ. Les autres dons viendraient de particuliers et d'organismes communautaires.

En dépit de deux états financiers écrits à l'encre rouge, Éliane Laberge estime que son organisation « s'en sort plutôt bien » malgré une « période difficile sur le plan financier ».

COMMISSION CHARBONNEAU

Un entrepreneur raconte avoir vécu « l'enfer »

PIERRE-ANDRÉ NORMANDIN

Une tentative de meurtre, la visite menaçante de quatre hommes à bord d'une Cadillac noire, un ingénieur qui prévient qu'il « a reçu l'ordre de [le] crever »: un entrepreneur de la banlieue nord a raconté hier devant la commission Charbonneau « l'enfer » qu'il vit depuis 10 ans dans le milieu montréalais de la construction.

André Durocher a fondé Excavations Panthère en 1992. Pendant 10 ans, l'entreprise familiale a fait de bonnes affaires dans la couronne nord, mais la donne a changé dramatiquement en 2002 (voir autre texte en page A15).

Les problèmes d'Excavations Panthère ont culminé avec ce qu'André Durocher décrit comme une tentative de meurtre sur son frère. « Ils ont essayé de tuer mon frère Denis, qui avait emprunté mon véhicule, sur le coin d'une rue à Blainville. Il a reçu un coup-de-poing américain au visage. Ils lui ont cassé trois os dans le visage. » Les détails de cette mésaventure n'ont pas été rendus publics pour le moment afin de ne pas nuire à l'enquête policière en cours.

Un contrat réservé

Ce n'était pas la première fois qu'on craignait pour la vie d'un membre de la famille Durocher. En décembre 2008, Excavations Panthère s'est intéressée au contrat de réfection de la rue Chabanel, dans la métropole. « J'ai envoyé quelqu'un chercher les plans à Montréal, et ça ne faisait pas une heure qu'il avait pris le chemin du retour qu'on a eu un appel. La personne au bout de la ligne m'a dit que je n'avais pas d'affaire là, et que c'était à lui », a relaté l'entrepreneur. Des dizaines d'appels anonymes suivront.

Peu avant la date limite pour le dépôt des soumissions,



Les problèmes d'Excavations Panthère ont culminé avec ce qu'André Durocher (notre photo) a décrit comme une tentative de meurtre sur son frère.

l'assureur d'Excavations Panthère a appelé l'entrepreneur pour le prévenir que son intérêt pour un contrat à Montréal dérangeait un rival,

un peu plus tôt le courtier Pierre Papineau.

Devant l'entêtement de Durocher, quatre hommes à bord d'une Cadillac noire ont

l'appeler, il a affaire à toi. » André Durocher s'est accroché.

La pression est devenue intenable le jour du dépôt des soumissions. Tôt le matin

ne dépose pas [de soumission pour] Chabanel. Deux, je t'enlève ton cautionnement. Trois, je t'enlève toute assurance sur ton équipement si tu déposes quand même ton offre », lui aurait lancé le courtier.

Sans cautionnement, Excavation Panthère est hors circuit. Impossible de participer à l'appel d'offres, puisque la Ville exige toujours une telle assurance, qui équivalait à 10% du prix de tout contrat. C'est finalement Conex, du défunt entrepreneur Tony Conte, qui a obtenu le mandat pour 1,8 million.

Ordre de le « crever »

Si Excavations Panthère n'arrivait pas à soumissionner la majorité des contrats, il lui est parfois arrivé de se faufiler dans les mailles du « système ». « Pas la bienvenue », on menait toutefois la vie dure à l'entreprise sur les chantiers.

En mai 2010, André Durocher a remporté un appel d'offres à Lachute. Moins d'une heure après avoir appris la nouvelle, la joie a vite fait place à l'inquiétude. L'ingénieur Steve Chaumont, de la firme LBHA, l'a appelé pour le prévenir que le chantier s'annonçait difficile. « On a reçu un téléphone et tu n'es pas le bienvenu. On a reçu l'ordre de te crever », a rapporté André Durocher. Celui-ci assure que la firme de génie ne serait pas responsable des nombreux malheurs qui se sont effectivement abattus sur lui par la suite.

Le propriétaire d'Excavations Panthère a par ailleurs nié avoir participé à quelque cartel que ce soit. Il dit plutôt avoir été victime de ceux en place. « André Durocher n'embarquait pas dans la collusion », a-t-il assuré. Au cours de son témoignage, au début du mois d'octobre, l'ex-entrepreneur Lino Zambito a affirmé au contraire que Durocher avait tenté de mettre sur pied un système de collusion dans la couronne nord en 2008.

COMMISSION CHARBONNEAU

Quand les sociétés de génie-conseil privées s'en mêlent...

BRUNO BISSON

La décision du ministère des Transports du Québec (MTQ) de faire appel à des sociétés de génie-conseil privées pour la surveillance de ses chantiers, en 2002, a changé radicalement les rapports de force et le climat dans l'industrie de la construction en banlieue nord de la métropole, selon André Durocher.

« J'ai été 20 ans en affaires. Entre 1992 et 2002, je travaillais pour le MTQ, j'allais en appel d'offres, je les remportais et on avait un plaisir fou à travailler, assure-t-il. La journée que les firmes d'ingénieurs ont été implantées par le MTQ pour vérifier les ponceaux, tout a changé. »

Selon lui, ces firmes d'ingénieurs « sont rentrées avec

leurs entrepreneurs protégés ». Elles ont utilisé une multitude de leviers à leur disposition dans leur rôle de surveillance pour rendre la vie impossible aux entrepreneurs qui venaient concurrencer leurs « protégés » dans leurs territoires respectifs (voir autre texte).

Jusqu'en 2002, a-t-il expliqué, les chantiers qu'il réalisait étaient sous la responsabilité de surveillants du MTQ. « On n'avait pas à subir les conséquences d'une firme d'ingénieurs qui ne nous aime pas. C'est incroyable ce qu'un ingénieur peut faire à un entrepreneur dont il ne veut pas. »

Cette position dominante des sociétés d'ingénierie s'est aussi transposée dans le

monde municipal, où des firmes de génie-conseil peuvent « donner de la misère ».

« Dans une ville, affirme-t-il, si un ingénieur ne veut pas te voir, tu es mieux d'envoyer des équipements à la fourrière et de changer complètement de domaine. Parce que tu ne viendras jamais à bout d'une machine comme ça ».

Entre 1997 et 2012, Terramex a soumissionné un total de 74 contrats de la Ville de Montréal. Dans une majorité de cas, il s'agissait de soumissions de complaisance pour des contrats « arrangés », dont l'adjudicataire était connu d'avance. Selon une

En 2009, Michel Leclerc avait évalué à 4,6 millions les travaux liés à l'aménagement du square Dorchester, au centre-ville. Il a dû « se tasser » au profit d'une entreprise, Ramcor, qui a emporté le contrat pour 5,1 millions.

liste des contrats rendue publique hier par la Commission, presque 60% de ces contrats auraient été truqués.

Au cours de cette période, Terramex a tout de même obtenu sa part de contrats, qui ont contribué à faire grimper son chiffre d'affaires annuel de 2 ou 3 millions, à la fin des années 90, à 13 millions, en 2011.



Entre 1997 et 2012, Terramex a soumissionné un total de 74 contrats de la Ville de Montréal. Dans une majorité de cas, il s'agissait de soumissions de complaisance pour des contrats « arrangés », dont l'adjudicataire était connu d'avance.

CE N'EST PAS UNE AMÉLIORATION QUI EN FAIT UNE VOITURE EXCEPTIONNELLE. MAIS DES CENTAINES.



Voici la toute nouvelle
Lexus ES 2013

Lorsque l'on parle d'exception, la toute nouvelle Lexus ES 2013 confirme la règle. Design racé, performances de pointe, la ES 2013 offre l'exceptionnel, et ce, jusque dans ses moindres détails. Sa posture abaissée de 5 mm procure un comportement routier plus sportif ainsi qu'une stabilité accrue. De plus, ses 28 points de soudure supplémentaires contribuent à une maniabilité supérieure et rendent sa carrosserie plus rigide. Et avec 60 mm d'espace supplémentaire pour les jambes à l'arrière, tous les passagers apprécieront son habitacle encore plus spacieux. La liste des améliorations de la toute nouvelle Lexus ES 2013 est aussi grande que la satisfaction d'en conduire une. Découvrez toutes les innovations qui font de la ES une voiture remarquable en visitant le site de la ES.

es en details.ca

ACTUALITÉS

Comité exécutif Applebaum offre « un ou deux sièges » à Union Montréal

« Inacceptable », dit Deschamps



Ulcéré par la réponse du maire Michael Applebaum à ses demandes, qui lui a offert « un ou deux sièges » au comité exécutif alors qu’il en réclamait cinq, le chef d’Union Montréal, Richard Deschamps, menace de claquer la porte.

« Nous ne pouvons participer à un simulacre de coalition et de cohabitation, a justifié en point de presse le chef de l’ancien parti de Gérard Tremblay. On ne peut pas accepter n’importe quoi. S’il y a eu des choix de couloir pour gagner des votes, moi, je ne suis pas tributaire de ça. »

Lundi, Union Montréal a fait parvenir sa liste de demandes au maire nouvellement assermenté, réclamant notamment la moitié des sièges du comité exécutif, incluant la présidence. Le parti a également ajouté une série de demandes concernant la composition des commissions, où on veut nommer quatre présidents et quatre vice-présidents.

Une « attitude méprisante »

M. Deschamps a brièvement rencontré le maire Applebaum, lundi soir.

« Le ton était cassant et l’attitude méprisante, affirme le chef d’Union Montréal. Il m’a offert un poste au comité exécutif, peut-être deux. Nous trouvons que c’est une offre inacceptable. »

Les demandes d’Union Montréal, assure



PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, LA PRESSE

Le parti dirigé par Richard Deschamps détient 24 des 63 sièges du conseil municipal de Montréal.

Richard Deschamps, correspondant à son poids au conseil municipal, où le parti détient 24 des 63 sièges. Il rappelle en outre que le maire Tremblay a reçu 37,9 % des voix à la mairie en 2009.

« L’offre de M. Applebaum n’est pas équitable, car elle ne respecte pas le nombre d’élus de notre formation. En refusant, il manque à son engagement de représenter toute la population. »

Il espère que le maire change d’idée d’ici à demain. Ce dernier présentera alors la composition du nouveau comité exécutif.

On s’attend à ce qu’il soit présidé par le conseiller de Vision Montréal Laurent Blanchard, qui devra alors

siéger comme indépendant. Le parti de Louise Harel devrait hériter de trois

sièges, tandis que celui de Richard Bergeron, Projet Montréal, devrait en compter deux.

« L’offre de M. Applebaum n’est pas équitable, car elle ne respecte pas le nombre d’élus de notre formation. En refusant, il manque à son engagement de représenter toute la population. »

— Richard Deschamps

« Difficile à suivre »

Le maire Applebaum « veut toujours collaborer » avec les

élus d’Union Montréal, qui est un « partenaire légitime », mais il faut « qu’ils aient une volonté de collaborer », a indiqué son attaché de presse, Jonathan Abecassis. Il estime que M. Deschamps est « difficile à suivre » sur la question de la cohabitation. « Un jour il est d’accord, le lendemain il n’en veut pas. Il faut que les bottines suivent les babines. »

Il rappelle que Michael Applebaum a demandé à Union Montréal une liste de candidats potentiels pour siéger au comité exécutif. « On n’a toujours pas eu de réponse », indique-t-il.

L'ÉVÉNEMENT
COUPEZ COURT
À L'HIVER
D'INFINITI

EN PENSANT À COURT TERME, ON VA PLUS LOIN.
PROFITEZ D'UNE LOCATION DE COURTE DURÉE SUR DEUX MODÈLES INFINITI BIEN PENSÉS.

Chez Infiniti, nous savons que la technologie fait plus qu'enrichir votre expérience de conduite ; elle vous inspire carrément à aller plus loin. La M® et le QX sont deux de nos modèles les plus perfectionnés, grâce à leurs systèmes d'avertissement sur l'angle mort et d'assistance intelligente au freinage avec avertissement de risque de collision frontale. En conduisant un de ces véhicules aussi technologiquement avancés, qui sait jusqu'où vous irez. Rendez-vous chez votre détaillant Infiniti dès aujourd'hui ou visitez infiniti.ca pour tous les détails.

QX 2012 D'INFINITI

Financement à la location

Mensualité

1,9%*

956\$

avec 14 738 \$ de comptant initial

SYSTÈME 4RM TOUT-MODE

M® 2012 D'INFINITI

Financement à la location

Mensualité

0%*

537\$

avec 10 537 \$ de comptant initial

TRACTION INTÉGRALE INTELLIGENTE

infiniti.ca

INFINITI.

Performance inspirée®

* Offre de financement à la location sur un QX56 2012 (9CBG72 AA00) / M37 (A4TE72 AA00) seulement. Taux de financement à la location de 1,9 % / 0 % pour un terme de 24 mois. Mensualité à la location de 956 \$ / 537 \$ avec 14 738 \$ / 10 537 \$ de comptant initial ou un véhicule de reprise d'une valeur équivalente. L'obligation totale de location est de 37 682 \$ / 23 425 \$. Les frais de transport et de prélivraison (1 995 \$), les taxes sur l'air climatisé (100 \$) et les taxes sur les pneus (30 \$) sont inclus. Les taxes, assurances, immatriculations et permis sont en sus. Location basée sur une allocation annuelle de 20 000 km avec kilométrages additionnels de 0,15 \$ le km. Les concessionnaires peuvent fixer leurs propres prix. Ces offres sont disponibles jusqu'à minuit le 30 novembre 2012 et sont disponibles uniquement auprès d'Infiniti Canada Finance pour un temps limité, sont sujettes à l'approbation de crédit, ne peuvent être jumelées à aucune autre offre. Les concessionnaires peuvent devoir commander ou échanger un véhicule. Ces offres peuvent faire l'objet de changement sans préavis. Certaines conditions s'appliquent. Les véhicules et les roues peuvent différer de ceux qui sont illustrés. Visitez votre détaillant Infiniti le plus près ou infiniti.ca pour connaître tous les détails.

VIOLENCE CONJUGALE

Le SPVM présente sa nouvelle stratégie

HUGO PILON-LAROSE

Les crimes conjugaux et intra-familiaux sont bien présents sur le territoire montréalais. Chaque année, 5800 personnes – en majorité des femmes – sont victimes de violence conjugale. Pour mieux encadrer ses interventions, le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) a présenté hier sa nouvelle stratégie 2013-2017, qui vise à adapter ses pratiques à de nouvelles réalités socioculturelles.

«Chacune de nos interventions fait une différence dans la vie des personnes affectées par cette violence, et je suis convaincu qu’avec les formations dispensées auprès de nos policiers et enquêteurs et les nouveaux outils mis en place, comme la grille d’évaluation du risque d’homicide conjugal, nous aurons contribué au mieux-être et à la

revalorisation des victimes», a affirmé Marc Parent, directeur général du SPVM.

Le SPVM veut miser sur des interventions concertées en augmentant le nombre de formations préventives en milieu scolaire et dans les centres de francisation.

Un colloque, organisé en partenariat avec le ministère de la Sécurité publique, sera aussi organisé au cours de la prochaine année afin de revoir les pratiques policières gagnantes dans les interventions de violence conjugale.

Accueil positif du milieu communautaire

Le milieu communautaire applaudit ce nouveau plan. Le SPVM a d’ailleurs reçu l’appui de la Fédération de ressources d’hébergement pour femmes violentées et en difficulté du Québec.



PHOTO EDOUARD PLANTE-FRÉCHETTE, LA PRESSE

Le cinéma québécois de demain au programme

Comment imaginer l’avenir du cinéma québécois? Faut-il miser sur les films qualifiés de «populaires», qui connaissent un gros succès au box-office, ou laisser une plus grande place au cinéma de répertoire, récompensé dans les festivals de cinéma internationaux? La chroniqueuse aux pages artistiques de *La Presse*, Nathalie Petrowski, a posé la question aux cinéastes Émile Gaudreault, Luc Dionne, Micheline Lanctôt et Philippe Falardeau, hier, lors de l’une des rencontres *La Presse* à l’Astral, à Montréal. — La Presse

L'ÉNERGIE PASSE ENTRE NOUS

Saint-André-d'Argenteuil

Ce que vous voyez, c'est une jolie prairie. Ce que vous ne voyez pas, c'est la Ligne 9B, force tranquille d'un réseau souterrain de pipelines qui transporte quotidiennement de larges quantités de pétrole brut au Québec.

Enbridge planifie actuellement la redirection du flot de la Ligne 9B pour le ramener à son sens original d'ouest en est, permettant ainsi de garantir un approvisionnement énergétique canadien pour les raffineries québécoises et de préserver ainsi plusieurs emplois dans le domaine. Dans cette perspective, nous jugeons essentiel de vous informer à propos de notre expertise en matière de fiabilité et de sécurité, et vous invitons à visiter notre site web pour obtenir plus d'information sur ce projet.

En tant qu'opérateur du plus grand réseau de pipelines au monde, Enbridge a pour préoccupation première la fiabilité et l'intégrité de ses réseaux. Notre responsabilité est de transporter l'énergie sur laquelle vous comptez, tout en protégeant la terre sur laquelle vous vivez.

POUR EN SAVOIR D'AVANTAGE

Enbridge.com/Line9



ENVIRONNEMENT

POURSUITES EN DOMMAGES

Ugo Lapointe et Pétrolia se sont entendus à l’amiable

EWAN SAUVES

Le feuilleton judiciaire qui oppose l’écologiste Ugo Lapointe au géant pétrolier québécois Pétrolia a pris fin le 6 novembre dernier, a appris *La Presse*. Les deux parties ont conclu une entente à l’amiable. « Je suis satisfait, a affirmé le défendeur Ugo Lapointe. Si mon cas peut aider les gens à s’exprimer librement dans des débats publics qui les concernent, tant mieux. » L’entente est assortie d’une clause de confidentialité, si bien qu’il n’a pas voulu dévoiler davantage de détails, mais il assure avoir obtenu une somme « satisfaisante ». M. Lapointe compte en verser une partie à des organismes à but non lucratif.



PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

Ugo Lapointe avait accusé la société Pétrolia de « vol ».

L’affaire a débuté le 3 décembre 2010. Ugo Lapointe, cofondateur et porte-parole de l’association environnementale Pour que le Québec ait meilleure mine! , avait indiqué

en entrevue au journal *Le Soleil* que les sociétés d’exploitation comme Pétrolia devraient payer des redevances aussitôt l’extraction du gaz ou du pétrole et qu’elles génèrent des revenus.

« Ce sont des ressources non renouvelables, qui appartiennent à tous les Québécois. C’est du vol à petite échelle, mais qui ouvre la porte à du vol à grande échelle », avait-il déclaré. En janvier 2001, Pétrolia a poursuivi en diffamation Ugo Lapointe, à qui elle réclamait 350 000\$ en dommages moraux et exemplaires pour avoir utilisé le mot « vol ». Ugo Lapointe a bâti sa défense autour de la loi contre les poursuites-bâillons, adoptée en 2009 par l’Assemblée nationale. Celle-ci permet à la Cour de déclarer certaines poursuites « abusives » afin de renforcer la liberté d’expression des citoyens dans les débats publics. Le pari d’Ugo Lapointe a été gagné le 29 juillet 2011,

lorsque la juge Claudette Tessier Couture a donné raison à l’écologiste et affirmé que Pétrolia cherchait à « faire taire l’opinion contraire à la sienne ». « Il s’agit d’une grande victoire », a dit M. Lapointe. Trois mois plus tard, Ugo Lapointe a à son tour réclamé 350 000\$ en dommages punitifs à Pétrolia. Une entente à l’amiable a toutefois été conclue, ce qui a mis fin au conflit judiciaire.

Ugo Lapointe réclamait 350 000\$ en dommages punitifs à Pétrolia pour sa poursuite-bâillon. L’entente est assortie d’une clause de confidentialité, mais le militant assure qu’il en retire une somme « satisfaisante ».

Malgré l’adoption de la loi contre les poursuites-bâillons en 2009, la Ligue des droits et libertés déplore le fait que de nombreuses entreprises aient encore aujourd’hui recours aux tribunaux pour « faire taire » les citoyens. « Selon les informations qu’on a recueillies dans le cadre d’une tournée, on a constaté qu’il y a encore beaucoup de mises en demeure, mentionne Nicole Filion, coordonnatrice de la Ligue. La loi de 2009 n’empêche pas l’intimidation judiciaire. » Accompagnée du Réseau québécois des groupes écologistes, la Ligue des droits et libertés demande au nouveau ministre de la Justice, Bernard St-Arnaud, d’évaluer l’efficacité de la loi lors de consultations publiques. « Au moment de son adoption, on avait prévu un mécanisme de révision. On demande à M. St-Arnaud de mettre en œuvre ce mécanisme, et on désire prendre part au débat en commission parlementaire », a dit M^{me} Filion.

2,3 %

CPG

3 ANS

minimum 5 000 \$

« Parce que vous méritez plus »

Rothenberg & Rothenberg

Westmount

514-934-0586

Pointe-Claire

514-697-0035

Rive-sud

450-321-0001

Courtiers pour banques et fiducies couverts par la SADC

Les taux sont sujets à changement.

www.rothenberg.ca

Boutique RAFFINATI

Nouvelle Collection 2012

manteaux, vêtements sports

Toujours ouvert

Mardi au

vendredi

de 10 h à 17 h

50% de rabais* et plus

Le jeudi 22 novembre

de 10 h à 21 h

Le vendredi 23 novembre

de 10 h à 17 h

Le samedi 24 novembre

de 10 h à 17 h

Le dimanche 25 novembre

de 10 h à 17 h

9200, RUE MEILLEUR, LOCAL 400

514 327 4477

VISA ET MASTERCARD ACCEPTÉES

Fait à Montréal

*sur la marchandise sélectionnée

LES PIPELINES DU CANADA

COMMENT LES CANADIENS TRANSPORTENT L'ÉNERGIE LÀ OÙ ON EN A BESOIN.

LA QUASI-TOTALITÉ DU PÉTROLE ET DU GAZ QUE LES CANADIENS UTILISENT CHAQUE JOUR EST ACHEMINÉE PAR UN RÉSEAU COMPTANT PLUS DE 100 000 KILOMÈTRES DE PIPELINES DE TRANSPORT.

Chaque jour, les entreprises membres de l'ACPE déplacent environ trois millions de barils de pétrole.

Pour transporter la même quantité de pétrole, il faudrait 15 000 camions-citernes ou 4 200 wagons-citernes. Il est désormais établi que les pipelines constituent le moyen le plus sûr pour transporter l'énergie que nous consommons tous, ainsi que le plus économique. De plus, le transport du pétrole par pipeline consomme moins d'énergie et génère moins d'émissions de gaz à effet de serre.

Le Canada construit des pipelines sûrs depuis plusieurs décennies, et c'est ce que notre industrie entend continuer à faire pour longtemps.

Nous vous invitons à en découvrir davantage à propos du rôle des pipelines canadiens.

canadian energy pipeline association | association canadienne de pipelines d'énergie

Pour en savoir plus, visitez aproposdespipelines.com

Nouvelle recherche sur les changements climatiques

Du maïs au Lac-Saint-Jean d’ici 2050

CHARLES CÔTÉ

Du maïs en Abitibi et au Lac-Saint-Jean, c’est entre autres choses l’avenir de l’agriculture au Québec dans une ou deux générations, selon une nouvelle recherche sur les changements climatiques.

« Dans des régions où la culture de maïs-grain n’est actuellement pas possible, elle pourrait être envisagée, a affirmé Guy Debailleul, professeur d’agronomie à l’Uni-

« Dans aucun scénario, les changements climatiques ne bouleversent fondamentalement la production agricole au Québec. »

— Guy Debailleul, professeur d’agronomie

versité Laval. En particulier au Lac-Saint-Jean. »

Avec les conditions climatiques que l’on connaîtra vers 2050, la culture du maïs devrait prospérer sur tout le territoire qu’elle occupe déjà. Le rendement à l’hectare devrait augmenter de 20 % à 60 %, à condition d’irriguer les champs, conclut une nouvelle recherche dévoilée cette

semaine par M. Debailleul au symposium d’Ouranos, à Montréal.

Ce consortium de recherche québécois fête cette année ses 10 ans. Son directeur général, Pierre Baril, vient d’être nommé à la présidence du Bureau d’audiences publiques sur l’environnement (BAPE). René Roy, hydrologue qui a fait carrière à Hydro-Québec, assurera l’intérim, jusqu’à ce qu’un successeur soit choisi.

La recherche de M. Debailleul a porté aussi sur la culture des pommes et sur le fourrage, élément crucial de l’élevage laitier.

Dans les deux cas, le climat futur réserve de belles surprises au monde agricole québécois. Le Québec deviendrait un concurrent direct de l’Ontario et de la Colombie-Britannique pour ce qui est de la pomme, grâce au climat plus chaud et aussi à l’intensification du verger québécois moyen.

Et on pourrait envisager trois ou quatre récoltes de foin par année, ce qui pourrait faire augmenter la production laitière.

« Dans aucun scénario, les changements climatiques ne bouleversent fondamentalement la production agricole au Québec », résume M. Debailleul.

Ce n’est pas le cas aux États-Unis, où les rendements de



PHOTO ROBERT SKINNER, ARCHIVES LA PRESSE

Les changements climatiques seraient éventuellement bénéfiques pour l’agriculture québécoise, contrairement à d’autres régions de l’Amérique du Nord.

la culture du maïs vont stagner ou se détériorer, notamment en Iowa et en Illinois, note-t-il.

Plus d’eau dans les grands réservoirs

Les plus récentes simulations climatiques, de plus en plus perfectionnées, continuent de confirmer les recherches réalisées à l’origine par M. Roy: les grands barrages du Nord québécois vont recevoir plus d’eau. Une bonne nouvelle pour Hydro-Québec. Ces prévisions sont devenues assez robustes pour servir à la planification de la gestion des grands ouvrages existants et de la construction de nouveaux, estiment les chercheurs.

Cependant, ces modèles continuent d’avoir des angles morts. Par exemple, les recherches se poursuivent pour qu’ils tiennent compte de la « sublimation de la neige transportée par le vent ». Ces flocons qui s’évaporent avant de retomber au sol sont autant de gouttelettes qui ne remplissent pas les réservoirs.

Des dauphins mutilés aux États-Unis

ASSOCIATED PRESS

LA NOUVELLE-ORLÉANS — L’Agence américaine d’étude des océans et de l’atmosphère (NOAA) recherche des témoins pour tenter d’élucider le mystère des dauphins mutilés qui se sont échoués au cours des derniers mois sur la côte nord du golfe du Mexique.

Une société de protection des animaux de la Californie offre une récompense de 5000 \$ pour toute information à ce sujet.

Certains dauphins portaient des blessures par balle, avaient la mâchoire arrachée ou les événements tranchés. La NOAA a demandé à tous les résidents de la région, des baigneurs aux pêcheurs en passant par les agents de la faune et de la flore, d’essayer de repérer les dauphins blessés ou morts, ainsi que des interactions anormales entre les animaux et les humains.

« Il y a des cas manifestement volontaires » de mutilation, a estimé Erin Fougères, spécialiste des mammifères marins au bureau de la NOAA de St-Petersburg, en Floride. Elle a cependant souligné que certaines mutilations pourraient avoir été faites après la mort des dauphins de causes naturelles, par exemple par quelqu’un qui aurait prélevé un « souvenir » en trouvant le cadavre sur la plage.

M^{me} Fougères a précisé que cinq dauphins portant des blessures par balle avaient été retrouvés en Louisiane et au Mississippi.

Un dauphin a été retrouvé cet été sur les côtes de l’Alabama avec un tournevis enfoncé dans la tête, et un autre avait la queue coupée, mais il a survécu. D’autres dauphins n’avaient plus de nageoires ou avaient des coupures sur le corps.

Ces mammifères marins sont protégés aux États-Unis par une loi datant de 1972.

« C’est scandaleux », a estimé Moby Solangi, directeur de l’Institut de recherche sur les mammifères marins à Gulfport, au Mississippi. « Ces animaux sont très dociles, très aimables et curieux. Ils s’approchent des bateaux et, si vous êtes dehors, vous allez les voir sauter. Leur curiosité et leur côté amical font qu’ils s’approchent tellement qu’ils deviennent des cibles, et ceci est malheureux. »

Erin Fougères ne croit pas que les dauphins soient la cible d’une bande organisée ou d’une personne en particulier.

« Les cas sont assez espacés, a-t-elle souligné. Je ne crois pas qu’il y ait un tueur de dauphins. »

LEGACY

TRIBECA

IMPREZA

WRX/STI

OUTBACK

BRZ

XV CROSSTREK

FORESTER

UNIQUE MANUFACTURIER

3

ANNÉES CONSÉCUTIVES

Votre famille est aussi notre famille.

En matière de sécurité, la perfection demeure notre référence. Si ce n’est pas assez sécuritaire pour nos familles, nous ne penserions même pas l’offrir à votre famille. C’est pourquoi nous sommes le seul constructeur avec la mention « Meilleur choix sécurité » de l’IIHS pour tous nos modèles, et ce, pour une troisième année consécutive. À peine sur le marché, la toute nouvelle XV Crosstrek 2013 s’est déjà méritée la mention « Meilleur choix sécurité » de l’IIHS. Car la sécurité des familles ne mérite rien de moins que la perfection.

subaru.ca

Meilleur choix sécurité[†]

INSURANCE INSTITUTE FOR HIGHWAY SAFETY

GAMME SUBARU 2012

SUBARU

Confiance et évolution

JAPONAIS ET PLUS ENCORE !

Association des concessionnaires Subaru du Québec | www.quebec.concessionsubaru.ca

[†] Mention « Meilleur choix sécurité » pour la Gamme Subaru 2012. Une cote « Bonne » constitue la meilleure cote possible à l’essai de résistance de toit (test de capotage) ainsi que dans les essais de collision frontale déportée à 40 mi/h (65 km/h), de collision latérale à 31 mi/h (50 km/h) et de collision arrière à 20 mi/h (32 km/h) réalisés par l’Institut des assureurs américains (IIHS) (www.iihs.org). Un véhicule doit avoir obtenu la cote « Bonne » aux quatre essais de collision et doit offrir un programme de stabilité électronique (ESC) (Contrôle de la dynamique du véhicule) pour mériter la distinction « Meilleur choix sécurité ». Subaru est le seul constructeur à recevoir une mention « Meilleur choix sécurité » de l’IIHS pour tous ses modèles, et ce, pour une troisième année consécutive.

MONDE

Jean-François Copé sur les traces de Sarkozy

Un « homme pressé » à l’assaut de l’Élysée



MARC THIBODEAU

PARIS — Le nouveau président de l’Union pour un mouvement populaire (UMP), Jean-François Copé, désigné hier à l’issue d’un scrutin controversé, n’entend pas s’arrêter en si bonne route.

Le politicien de 48 ans, décrit dans une récente biographie comme un « homme pressé », aspire depuis longtemps à devenir chef de l’État et ne se cache pas pour le faire savoir haut et fort.

Il y a 20 ans déjà, il félicitait les personnes présentes à ses noces d’avoir eu la chance d’assister « au mariage du futur président ».

Né dans une famille aisée de parents d’origine algérienne et roumaine, il fréquente de bonnes écoles parisiennes avant de terminer une formation à Sciences po et à l’École nationale d’administration.

Par l’entremise de l’enfant d’un ancien premier ministre, il rencontre au début des années 90 le maire de Neuilly, Nicolas Sarkozy. Le futur président l’avise qu’en politique, « il ne faut jamais demander, il faut prendre ». La leçon ne sera pas oubliée.

Objectif : unifier le parti

Jean-François Copé commence sa carrière politique

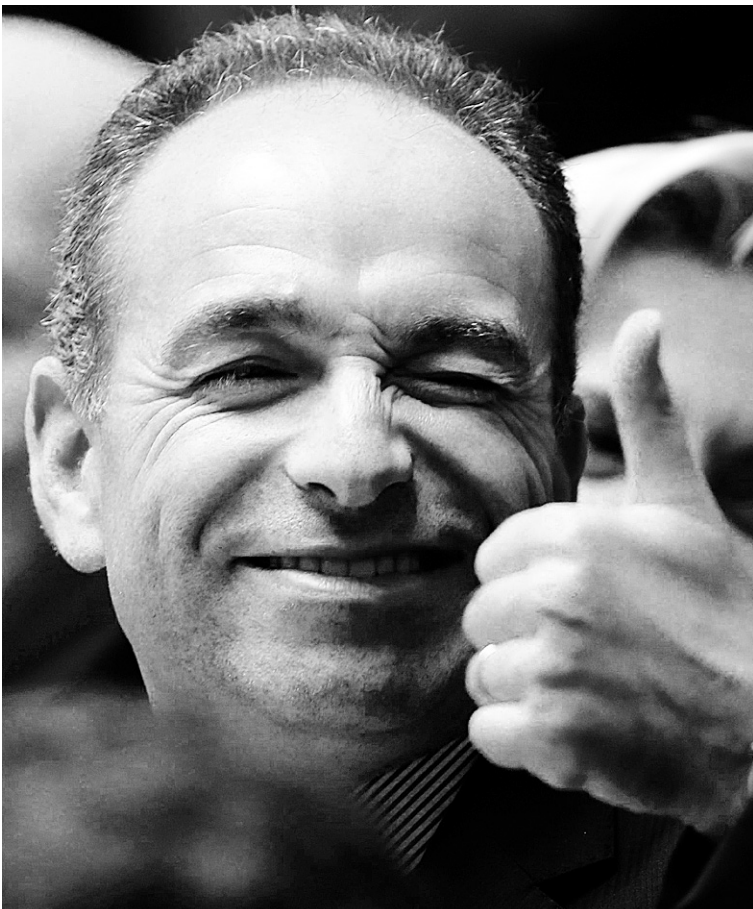


PHOTO REUTERS

Jean-François Copé est le nouveau chef de l’UMP en France.

comme directeur de cabinet dans le gouvernement d’Édouard Balladur. Lorsque la droite se déchire à l’occasion de la campagne présidentielle de 1995, le jeune homme prend le parti de Jacques Chirac, qui remportera le scrutin. Il est élu à l’époque maire de Meaux, en Seine-et-Marne,

et député –il devient le benjamin de l’Assemblée nationale.

Il est défait quelques années plus tard à la suite d’une dissolution qui ramène la gauche au pouvoir. En 2002, il retrouve son poste de député et entre au gouvernement comme secrétaire d’État aux relations avec le Parlement.

Il multiplie les postes de responsabilité jusqu’en 2007.

À la suite de la victoire de Nicolas Sarkozy, il se retrouve à la tête du groupe de députés de l’UMP à l’Assemblée nationale. Il entreprend de s’imposer à distance en cherchant à donner du poids aux députés devant « l’hyperprésident ».

Les deux hommes concluent une alliance stratégique à la fin de 2010 lorsque Jean-François Copé est nommé secrétaire général de l’UMP.

À l’issue de la victoire du socialiste François Hollande et de la défaite subéquente de l’UMP aux élections législatives, M. Copé se présente comme la personne capable d’unifier le parti pour partir à la reconquête du pouvoir.

« Pains au chocolat » et identité

Le secrétaire général de l’UMP se présente comme l’héritier de Nicolas Sarkozy, qui demeure très populaire auprès des militants du parti, et se lance dans une campagne de terrain intensive (contre l’ancien premier ministre François Fillon) en reprenant des thèmes identitaires qui visent à plaire aux militants. Il évoque notamment le sort d’enfants qui se font dérober leurs pains au chocolat lors du ramadan. Ou encore un « racisme anti-blanc » qui rappelle les interventions du Front national.

Bien que ses relations avec l’ancien président aient été plus que tourmentées par le

passé, il se présente durant la campagne comme son plus fidèle partisan. Et promet d’être à son côté s’il décide de se représenter en 2017, un scénario pour l’heure entièrement hypothétique.

Jean-François Copé entend tirer le maximum d’ici là de sa nouvelle fonction pour se positionner en vue des primaires prévues par le parti en 2016.

Il aura fort à faire dans un premier temps pour ressouder la formation de droite, menacée d’éclatement. François Fillon, qui est convaincu d’avoir été victime d’irrégularités lors du scrutin, a refusé hier le poste de vice-président proposé par le nouveau chef de l’UMP.

Rien, semble-t-il, pour entamer la superbe de Jean-François Copé, qui juge « humain et normal » pour son adversaire d’éprouver un « moment de déception ».

POINTS DE REPÈRE

- 1964 : Naissance à Boulogne-Billancourt, en banlieue parisienne.
- 1989 : Diplômé de l’École nationale d’administration.
- 1995 : Élu maire de Meaux et député.
- 2010 : Nommé secrétaire général de l’UMP.
- 2012 : Désigné président du parti à l’issue d’un scrutin controversé.

LE MERCREDI 21 NOVEMBRE

AUBAINE DU JOUR

1 700\$ de rabais

798\$

Ord. 2 498\$

SIMMONS BEAUTYREST

Duo-sommeil grand lit à plateau-coussin «Hi-Loft» Waterford de la collection Canada's Best

Plateau-coussin en latex offrant un confort optimal et une durabilité accrue. Bordure en mousse pour plus de stabilité. 800 ressorts ensachés.

En magasin ou par commande téléphonique au 1-888-257-6784

Précisions à www.labaie.com

Et jusqu'à 65% de rabais sur les autres duos-sommeil

Exceptions : collections iSeries et iComfort de Serta.

la Baie

Installation et livraison sans frais à l'achat d'un duo-sommeil

LA SOCIÉTÉ AMIS POUR TOI INC.

a besoin de vous!

S.V.P. Adressez-vos dons à :
La Société Amis pour Toi inc.
10908, av.Bellevois
Montréal-Nord (Québec)
H1H 3C9

À nos jeunes sans familles et vulnérables, nous tentons de leur offrir un quotidien semblable au votre, au nôtre.

Tél.: 514 322-0307
Fax: 514 329 0405

Pouvez-vous nous aider à réussir?

Merci d'avance!

Un reçu pour fins d'impôt est disponible.

Nom: _____

Adresse: _____

Ville: _____ Prov.: _____

Code postal: _____ Tél.: _____

Résultats des tirages du : 2012-11-20

2377A

23

7

R

A

1115

323541

Est de retour avec son gros lot de **5 millions \$!**

07141519232527353637

40424345464855565767

3518

43176

Jour - Mois - Année - Signe
02 AOÛT 09 GÉMEAUX

0356709

Des millionnaires bien de chez nous!
Un billet gagnant pour les lots de
1 000 000 \$
au tirage du 16 novembre 2012.

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

Magasinez à labaie.com

Inscrivez-vous à labaie.com et recevez des avis par courriel.

Aucun intérêt avant novembre 2014 sur tous les matelas, meubles, gros électros et appareils électroniques lorsque vous utilisez votre carte MasterCard^{MD} HBC[®] ou votre carte de crédit HBC.

Achat minimal de 499\$ (avant taxes). Frais de livraison et taxes payables à l'achat. Sur approbation du crédit. Paiement mensuel minimal requis. Précisions en bas de page.

Aucun bon d'achat différé ni redressement de prix. Aucune commande en prévente. Offre valide jusqu'à épuisement des stocks. Ces offres ne peuvent être combinées avec aucune autre. Le choix varie selon le magasin. Les rabais s'appliquent à nos prix ordinaires, à moins d'indication contraire. Précisions en magasin. Les plans de paiement spéciaux sont offerts sur approbation du crédit aux titulaires de la carte MasterCard^{MD} HBC[®] ou de la carte de crédit HBC, à l'achat des articles indiqués. Si vous ne respectez pas les modalités de paiement ou les conditions de votre contrat de crédit HBC, le taux d'intérêt annuel s'appliquera. La période de facturation couverte par chaque relevé de compte est d'environ 30 jours. Pour des précisions, visitez <http://plandepaiementhbc.com>, composez le 1-800-263-2599 ou renseignez-vous auprès d'un associé en magasin. † Compagnie de la Baie d'Hudson, HBC, Primes HBC, la Baie et leurs logos respectifs sont des marques de commerce de la Compagnie de la Baie d'Hudson, utilisées sous licence. Le crédit est accordé par Capital One[®]. Capital One est une marque déposée. MasterCard et le logo MasterCard sont des marques déposées de MasterCard International Incorporated. Toutes les marques de commerce utilisées aux présentes appartiennent aux entités auxquelles elles sont associées. Tous droits réservés.

Ambassade du Canada en Iran Ex-employés en colère

« Jetés comme des mouchoirs »

EXCLUSIF

LAURA-JULIE PERREAULT

Quand le gouvernement canadien a fermé son ambassade en Iran sans crier gare, le 7 septembre dernier, une vingtaine d'employés iraniens se sont retrouvés subitement sans emploi. Deux mois plus tard, furieux, ils dénoncent l'attitude cavalière de leur ancien employeur et demandent des comptes.

« Nous avons été jetés comme de vieux mouchoirs usés, alors que nos anciens collègues canadiens sont rentrés confortablement chez eux. Nous n'avons pas été traités avec respect », affirme au bout du fil un des anciens employés iraniens de l'ambassade. Ce dernier, qui préfère garder l'anonymat, ne décolère pas. Non seulement ses collègues et lui ont appris la fermeture de l'ambassade et la fuite des diplomates canadiens par l'entremise des médias, mais deux mois après avoir subitement perdu leur emploi,

les deux tiers d'entre eux n'ont toujours pas reçu le paiement de leur salaire et de leur indemnité de cessation d'emploi.

Faisant front commun, 20 des employés « embauchés localement » par l'ambassade, selon le jargon diplomatique, ont envoyé une lettre au sous-ministre des Affaires étrangères du Canada, Morris

Insultés

Les signataires affirment également avoir trouvé « insultante » la lettre qu'ils ont reçue du sous-ministre le mois dernier dans laquelle ce dernier explique que la décision de fermer l'ambassade « a été prise en grande partie par souci pour la sécurité des employés canadiens et iraniens ».

« Nous avons été jetés comme de vieux mouchoirs usés, alors que nos anciens collègues canadiens sont rentrés confortablement chez eux. » — Un ancien employé iranien

Rosenberg, pour demander au gouvernement Harper d'agir rapidement. « La fermeture de l'ambassade a grandement affecté la vie des employés embauchés localement et celle de leurs familles. Ils luttent tous les jours avec leurs défis », peut-on lire dans la lettre, envoyée à la fin de la semaine dernière, et que *La Presse* a obtenue.

Foutaise, selon les employés restés à Téhéran. Certains d'entre eux affirment avoir été interrogés par la police diplomatique iranienne après la fermeture de l'ambassade. « Nous ne voyons pas comment le fait d'enlever les emplois des personnes embauchées localement et de les laisser derrière sans explication et sans possibilité d'être replacées ailleurs

peut favoriser leur sécurité », font-ils valoir.

Les signataires suggèrent notamment au gouvernement canadien d'imiter les Britanniques. Après avoir fermé leur ambassade, le 30 novembre 2011, ils ont offert des permis de travail en Grande-Bretagne à leur personnel iranien. « Nous regrettons que votre reconnaissance de notre travail [pour le compte du Canada] [...] ne soit que verbale. Elle devrait aussi se matérialiser de manière tangible », concluent les 20 anciens employés, dont certains travaillaient pour le gouvernement canadien depuis plus de 20 ans.

Ex-ambassadeurs à la rescousse

L'ex-diplomate John Mundy, ancien ambassadeur du Canada à Téhéran, estime que le Canada aurait pu faire plus. « Lorsque le Canada a fermé des ambassades, nous n'avons pas nécessairement permis aux employés d'immigrer. Mais cela est un cas spécial. Nous les avons abandonnés dans des circonstances spéciales », dit M. Mundy, qui a lui-même été expulsé d'Iran par le régime des ayatollahs en 2007.

Ken Taylor, ex-ambassadeur devenu célèbre pour avoir caché six diplomates américains après la prise d'otages de l'ambassade

des États-Unis en 1979, croit aussi que le comportement du Canada est difficile à comprendre. « Ce n'est pas comme ça que le Canada fait des affaires. Dans les années 90, l'ambassade a fermé temporairement, mais nous avons gardé plusieurs de nos employés locaux », note l'ex-diplomate, qui est de nouveau sous les projecteurs après la sortie du film *Argo*, qui relate l'exfiltration de ses anciens « invités ».

À Ottawa, le bureau du ministre des Affaires étrangères, John Baird, a d'abord demandé à *La Presse* de reporter la publication de cet article. On a fait valoir que la publication des informations pouvait rendre le versement des sommes dues plus difficile – une explication que nos sources à Téhéran ont rejetée.

En réponse aux doléances des employés iraniens, le porte-parole du ministre Rick Roth confirme qu'une partie seulement des paiements de compensation ont été versés. « Tous les anciens employés recevront ce qui leur est dû », a écrit Rick Roth dans courriel envoyé à *La Presse*, sans préciser de délai. « Tout ce que nous avons fait en lien avec la fermeture de l'ambassade a été fait avec nos employés et leurs familles, en tête », conclut le courriel.



PHOTO JAMES AKENA, REUTERS
Un rebelle du m23 dans Goma.

RDC Les rebelles s'emparent d'une ville importante

GOMA — Les rebelles du m23 ont pris hier le contrôle de Goma, capitale régionale de la riche région minière du Nord-Kivu dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC). Le m23 n'a guère rencontré de résistance de l'armée qui s'est regroupée à Saké, à une vingtaine de kilomètres au sud-est, selon plusieurs témoignages, et Goma semblait calme dans l'après-midi, a constaté l'AFP. Le m23 « contrôle la ville de Goma et poursuit l'ennemi [...] en débandade », a proclamé peu après midi le porte-parole du m23, le colonel Viannay Kazarama. Il a demandé à tous les militaires et policiers congolais en poste dans la ville de se rendre. Le Rwanda, accusé par Kinshasa et l'ONU de soutenir le Mouvement du 23 Mars (M23), a demandé au gouvernement congolais de négocier avec les rebelles. L'ONU a par ailleurs affirmé que les rebelles ont enlevé des femmes et des enfants. Elle a aussi précisé que les Casques bleus contrôlaient l'aéroport de Goma et effectuaient toujours des patrouilles dans la ville, malgré la situation.

— D'après l'Agence France-Presse



PHOTO ÉRIC GAILLARD, REUTERS
Les Français quittent la Kapisa.

France Fin de mission de combat en Afghanistan

BASE DE NIJRAB — L'armée française a mis fin hier à sa mission de combat en Afghanistan en quittant la Kapisa, la province la plus meurtrière pour elle depuis 2001. Après le départ de ses dernières « forces combattantes » à la fin de l'année, deux ans avant le délai prévu (fin 2014) par l'OTAN, la France ne comptera plus que 1500 soldats dans le pays: des formateurs et logisticiens basés à Kaboul.

— D'après l'Agence France-Presse

L'événement
On s'emballe
pour

HONDA

13 985\$
Sérieusement.

Civic DX 2012

Remise additionnelle disponible avec le programme **FAITES-VOUS UN DELAI** **

À l'achat
13 985\$* | **16 485\$ - 2 500\$** PDSF initial de rabais†
Transport et préparation inclus

HONDA

L'Association des concessionnaires Honda du Québec | hondaquebec.ca

* Le rabais de 2 500 \$ inclut tout montant offert en dollars Honda par Honda Canada Inc.
* Le rabais du manufacturier au concessionnaire de 2 500 \$ sur le PDSF est applicable avant taxes sur la Civic DX de base 2012 neuve (modèle FB2E2CEX) pour un prix à l'achat de 13 985 \$ incluant transport et préparation de 1 495 \$. Les taxes, droits, assurances et immatriculation sont en sus. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Offres valides seulement pour les résidents du Québec chez les concessionnaires Honda du Québec. Offres d'une durée limitée sujettes à changement sans préavis par le manufacturier et valides sur les véhicules en inventaire seulement. Photos à titre indicatif seulement. Voyez votre concessionnaire Honda pour plus de détails. ** Une initiative de l'AQLPA soutenue par le gouvernement du Québec par l'intermédiaire du Fonds vert. Pour plus d'information, visitez le www.faitesdelai.org.

CONFLIT ISRAËL-GAZA

« Nous avons gagné cette guerre »

Le Hamas est plus que jamais convaincu de sa force


AGNÈS GRUDA
ENVOYÉE SPÉCIALE
GAZA

Ces jours-ci à Gaza, le meilleur endroit pour rencontrer des figures de proue du Hamas, c’est l’hôpital Shifa, dans le centre de la ville. Depuis le début de l’opération Pilier de défense, les représentants du mouvement islamiste se cachent, de crainte d’être ciblés par Israël. Mais dans la cour du plus grand hôpital de la bande de Gaza, ils se sentent en sécurité. C’est là que Taher al-Nono, porte-parole du gouvernement de Gaza,

multipliait les entrevues aux médias, hier, en attendant une délégation de la Ligue arabe venue manifester son soutien à la bande de Gaza. « Nous avons montré que nous n’avons pas peur d’Israël, nous avons gagné cette guerre », a déclaré avec assurance ce petit homme à la barbe poivre et sel, alors que les rumeurs de trêve entre le Hamas et Israël se faisaient de plus en plus insistantes. Au moment même où Taher al-Nono énumérait les preuves de la victoire du Hamas dans la confrontation avec Israël, une roquette a fendu le ciel au-dessus de l’hôpital, dans un grondement de tonnerre. Cette roquette, qui a atterri quelques secondes plus tard près de Jérusalem, a rompu le calme qui régnait dans la bande de Gaza dans l’attente du cessez-le-feu. Ce tir de très longue portée allait forcément entraîner des représailles, s’inquiétaient les Gazaouis.

Peu après, l’armée israélienne a lancé des tracts au nord de Gaza, près de la frontière avec Israël, incitant les résidents à quitter leurs maisons.

« Nous avons de meilleures armes, nous sommes plus unis qu’avant, et notre position est renforcée sur la scène internationale. »
– Fawzi Barhoum, porte-parole du Hamas, croisé à la cour de l’hôpital Shifa

nombreuses visites de ministres du monde arabe, sans précédent ici, ont donné une « légitimité politique » au mouvement islamiste qui contrôle la bande de Gaza depuis cinq ans. L’analyse restait convaincu qu’Israël ne peut faire autrement que d’accepter une trêve qui mettra fin aux assassinats de militants palestiniens et allégera progressivement le siège de la bande de Gaza. « C’est ça ou une intervention terrestre, et ça, la population israélienne n’en veut pas. » Convaincus eux aussi d’avoir remporté la confrontation, des représentants du Hamas ne se gênaient pas pour bomber le torse, hier. « Nous avons montré notre capacité de résister à Israël », se félicitait Taher al-Nono. Il était aussi heureux de constater que depuis la chute du régime Moubarak, en Égypte, « Gaza n’est plus seule ». « Nous avons déployé une nouvelle forme de résistance, pour pouvoir conclure une nouvelle entente », s’est réjoui Fawzi Barhoum, porte-parole du Hamas, croisé lui aussi dans la cour de l’hôpital Shifa.

Message à la planète
En quoi consiste cette nouvelle forme de résistance? « Nous avons de meilleures armes, nous sommes plus unis qu’avant, et notre position est renforcée sur la scène internationale. » Ce sentiment de fierté était partagé au-delà des cercles islamistes. Le climat a changé dans la bande de Gaza, affirme la députée indépendante Rawya Shawa. « C’est la première fois que nous sentons que nous sommes capables de répondre à Israël, et les changements politiques dans la région jouent en notre faveur. » Il y a un an, Hani Siliman manifestait contre le Hamas dans les rues de Gaza, avec d’autres jeunes inspirés comme lui par les révolutions arabes. Ce pharmacien de 30 ans, opposé à la violence, se réjouit d’être témoin de ce qu’il appelle « l’âge d’or de la résistance » palestinienne à Gaza. « Même s’ils finissent par nous tuer, nous avons atteint Tel-Aviv! » À ses yeux, les roquettes de longue portée qui ont consterné les Israéliens sont un message à la planète: « Nous ne sommes plus isolés comme avant et nous avons de meilleures armes. » Soit, le Hamas pourrait sortir renforcé par cette bataille. Mais les habitants de Gaza, eux? « C’est moins clair », répond Mukhamer Abu Saeda. Avec plus de 100 morts, un millier de blessés et des tas de bâtiments détruits, ils paient un prix élevé pour cette confrontation. Au moment d’écrire ces lignes, les déflagrations s’intensifiaient au-dessus de Gaza. Ses habitants n’avaient pas fini de payer le prix de cette guerre.

Des habitants inquiets se sont repliés sur une école de l’UNRWA, l’agence de l’Organisation des Nations unies qui dessert les réfugiés de Gaza. La tension a atteint une intensité que je n’avais pas sentie ici depuis mon arrivée, dimanche. Tous attendaient le pire – une reprise du pilonnage israélien, voire une intervention au sol – tout en espérant le meilleur: un cessez-le-feu. Les roquettes palestiniennes et les déflagrations des derniers pilonnages israéliens n’étaient peut-être qu’un baroud d’honneur, avant la trêve. À la fin de cette journée de montagnes russes, l’horizon restait très incertain.

Légitimité politique
Mais peu importe le dénouement des négociations, tous, à Gaza, s’entendaient pour dire que le Hamas avait déjà gagné cette guerre qui a achevé, hier, sa septième journée. Parce qu’il a fait un étalage d’armes d’une portée sans précédent, capables d’atteindre Tel-Aviv. Parce qu’il a reçu un appui sans précédent du monde arabe en général, et de l’Égypte en particulier. Parce qu’il a renforcé sa popularité parmi la population de Gaza. « Le Hamas cueille les fruits de ce cycle de violence », dit Mukhamer Abu Saeda, politologue de l’Université al-Azhar, à Gaza. Selon lui, les

CONCOURS **LES MORDUS** **LA PRESSE**

VOUS ET 3 DE VOS AMIS POURRIEZ GAGNER L'UN DE CES GRANDS PRIX

UNE VALEUR TOTALE DE 36 000 \$

MODE
UNE VIRÉE SHOPPING VIP CHEZ OGILVY!





VOYAGES
UN FORFAIT TOUT INCLUS 5★ AU COSTA RICA!

GOLF
UN FORFAIT GOLF DE RÊVE EN FLORIDE!



Pour participer, rendez-vous sur lapresse.ca/mordus



Les règlements sont disponibles à La Presse et sur lapresse.ca/mordus.
Le tirage aura lieu le 10 décembre 2012 aux bureaux de La Presse.



PHOTO AHMED ZAKOT, REUTERS
Le secrétaire général de la ligue arabe, Nabil Elaraby (deuxième à gauche) et le chef du Hamas, Ismail Haniyeh (premier à droite), ont visité l’hôpital de Shifa, hier à Gaza. L’occasion pour les ténors du mouvement de proclamer leur nouvelle puissance tactique et diplomatique.

GRANDE FINALE
LES TOURISTES
CE SOIR 19H

facebook.com/lestouristes.v
 #LesTouristes



CONFLIT ISRAËL-GAZA



PHOTO SUHAIB SALEM, REUTERS

Coup d'éclat du Hamas Six présumés collaborateurs d'Israël fusillés en public

GAZA, bande de Gaza — Des tireurs masqués ont tué par balle, hier, six collaborateurs présumés d'Israël sur un carrefour fréquenté de la ville de Gaza, ont rapporté des témoins, avant que l'aile militaire du Hamas revendique cette action.

D'après des témoins, six hommes, tirés hors d'un camion, ont été contraints de s'allonger sur le ventre en pleine rue et ont été tués par balle.

Cinq corps ont été empilés devant une foule qui les a piétinés, puis leur a craché dessus. Un sixième corps a été attaché à une moto et traîné dans les rues, alors que la foule criait «Espion! Espion!»

Le Hamas a affiché un tract sur un poteau électrique, dévoilant le nom des six informateurs présumés.

Cette fusillade publique intervient au septième jour de l'opération militaire israélienne Pilier de défense, qui a provoqué la mort de plus de 120 personnes.

Pour réussir à identifier les cibles de ses attaques, l'armée israélienne s'appuie sur un réseau d'informateurs dans la bande de Gaza.

— Associated Press



PHOTO HATEM MOUSSA, ASSOCIATED PRESS

Un jeune Palestinien devant les ruines d'une maison à Gaza. Afin de favoriser la diplomatie, les États-Unis ont dépêché la secrétaire d'État Hillary Clinton qui rencontrera les différents protagonistes.

La trêve se fait attendre

ASSOCIATED PRESS

JÉRUSALEM — Les tractations diplomatiques visant à faire cesser les violences entre Israël et les militants du Hamas dans la bande de Gaza se sont intensifiées hier, mais aucun cessez-le-feu n'a été conclu, malgré l'optimisme affiché par plusieurs responsables.

La secrétaire d'État américaine est arrivée en renfort dans la région hier soir. Le premier ministre israélien a déclaré que son pays serait un «partenaire déterminé» dans la conclusion d'une trêve, tandis que le président égyptien a prédit que les frappes aériennes israéliennes cesseraient bientôt.

Les attaques à la roquette, les tirs d'artillerie et les bombardements se sont poursuivis de part et d'autre hier. Le bilan des victimes en Israël est passé à cinq décès, après la mort d'un soldat israélien et d'un entrepreneur civil touchés par une roquette. Plus de 130 Palestiniens ont été tués depuis le début de l'opération israélienne, mercredi dernier.

La secrétaire d'État américaine, Hillary Clinton, a rencontré tard hier soir le premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou, après avoir été envoyée en urgence dans la région par le président Barack Obama.

«L'objectif devrait être une solution durable qui assure la stabilité régionale, ainsi que la sécurité et les aspirations légitimes des Israéliens comme des Palestiniens», a dit M^{me} Clinton au cours d'une conférence de presse avec M. Nétanyahou.

Le premier ministre israélien a déclaré qu'Israël était favorable à une solution diplomatique à la crise, tout

en menaçant d'entreprendre d'autres mesures militaires, se disant prêt à «toute action» nécessaire pour protéger la sécurité des citoyens d'Israël.

Des hauts responsables du Hamas présents au Caire, où se déroulent les discussions, ont déclaré tard hier soir qu'aucune trêve n'avait été conclue.

«L'accord sera probablement conclu demain [aujourd'hui]. Israël n'a pas répondu à certaines demandes, ce qui a retardé l'accord», a déclaré un haut responsable du Hamas, Izzat Risheq.

Les autorités israéliennes ont seulement déclaré que des «efforts intensifs» étaient en cours pour mettre fin aux affrontements.

Mohammed Morsi optimiste

Plus tôt hier, le président égyptien Mohammed Morsi, probablement le plus important interlocuteur entre le Hamas et Israël, avait affirmé que les négociations entre les deux parties allaient mener à des «résultats positifs» dans les prochaines heures.

Hillary Clinton doit rencontrer aujourd'hui le président de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas, à Ramallah, ainsi que des responsables égyptiens au Caire.

«État terroriste»

En Turquie, le premier ministre Recep Tayyip Erdogan n'y est pas allé de main morte pour conspuer l'opération. Israël est un «État terroriste» et mène un «nettoyage ethnique» contre les Palestiniens, a-t-il lancé hier au Parlement, longuement ovationné par un parterre acquis complètement à la cause palestinienne.

— Avec AFP

ÉVÉNEMENT SPÉCIAL POUR PREMIERS ACHETEURS

JEUDI 22 NOVEMBRE, DE 17 h 30 À 21 h 00
405, RUE DE LA CONCORDE, ENTRE SHERBROOKE ET PRÉSIDENT-KENNEDY

100 CONDOS AVEC VUE ET BALCON
SPACIEUX MAINTENANT DISPONIBLES

POSSÉDEZ UN CONDO DE LUXE À PARTIR DE 1195 \$* PAR MOIS.

- Obtenez un taux hypothécaire jusqu'à 1,5 % plus bas que les taux affichés
- Des experts hypothécaires Multi-Prêts seront sur place
- Un investissement exceptionnel avec grand potentiel d'appréciation
- Des commodités 5 étoiles
- À proximité des tours à bureau du centre-ville, du CHUM, de l'UQAM, de McGill et du métro

UN RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER !

ÉCONOMISEZ GRÂCE AU PRIX DE PRÉCONSTRUCTION
100 CONDOS ENTRE
214 900 \$
ET **350 000 \$**



LUXUEUX CONDOS VALANT JUSQU'À 1.5 MILLION
AUSSI DISPONIBLES

GRUPPO BENVENUTO Baker 514 904-8855

*Intérêt principal, taxes et frais de copropriété inclus.



LE PETERSON

LePeterson.com



Le luxe est là pour rester. Pas les offres...

Pour une durée limitée, bénéficiez de trois mensualités gratuites et d'un taux de financement de 0,9 % sur TOUS les modèles d'occasion Certifiés 2008 à 2011.

3 mensualités gratuites**
0,9 %*
allant jusqu'à 36 mois

- Vous profiterez également des avantages suivants :
- Confiance : inspection en 150 points
 - Garantie : protection Certifiée Étoile allant jusqu'à 6 ans ou 120 000 km
 - Tranquillité d'esprit : historique complet de l'entretien de votre véhicule
 - Sécurité : assistance routière d'urgence 24 heures sur 24
 - Satisfaction : privilège d'échange de 5 jours ou 500 km
- Visitez le concessionnaire Mercedes-Benz de votre région ou mercedes-benz.ca/certifie pour obtenir plus d'information.

Mercedes-Benz CERTIFIÉ
LE GRAND SOLDE D'AUTOMNE

Luxe. Certifié. Accessible.



Mercedes-Benz

© Mercedes-Benz Canada Inc., 2012. Modèle 2011 présenté. * Financement à 0,9 % offert uniquement par l'intermédiaire des Services financiers Mercedes-Benz sur approbation du crédit, pendant une durée limitée, pour une période de financement allant jusqu'à 36 mois et seulement pour les modèles Mercedes-Benz Certifiés 2008 à 2011 (ayant moins de 140 000 km) et pour les modèles smart Certifiés 2008 à 2011 (ayant moins de 100 000 km). Exemple de financement basé sur un modèle 2008 : 20 000 \$ à un taux d'intérêt de 0,9 % par an correspondent à 563,30 \$ par mois pendant 36 mois. Le coût de l'emprunt est de 279 \$ pour un total de 20 279 \$. Un versement initial peut être requis. ** Les trois premières mensualités sont supprimées (jusqu'à un maximum de 500 \$/mois, incluant les taxes) dans le cadre du programme de financement, et cette offre s'applique seulement aux modèles Certifiés 2008 à 2011. Frais d'immatriculation et d'assurance ainsi que taxes et frais du RDPRM en sus. D'autres frais, taxes ou droits propres à chaque province peuvent être perçus. Le concessionnaire peut louer ou vendre à prix moindre. Voyez votre concessionnaire Mercedes-Benz autorisé pour connaître les détails ou communiquez avec le Service à la clientèle de Mercedes-Benz au 1-800-387-0100. L'offre prend fin le 30 novembre 2012.

DÉBATS

LA PRESSE

André Desmarais > Président du conseil d'administration
Guy Crevier > Président et éditeur
Éric Trottier > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
Mario Girard > Directeur principal de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

ÉDITORIAUX

Dérapage contrôlé



apratte@lapresse.ca

Le budget présenté hier par le ministre des Finances du Québec, Nicolas Marceau, ressemble davantage à ceux de ses prédécesseurs libéraux qu'au programme électoral du Parti québécois. Ce dernier promettait un virage radical; M. Marceau met plutôt en place une série d'ajustements à un cadre pour l'essentiel inchangé. La difficile réalité fiscale du Québec s'est imposée: la dette et les dépenses publiques sont trop élevées pour une économie relativement peu prospère.

L'état des finances publiques ne laisse pas plus de choix aux péquistes qu'il n'en laissait aux libéraux.

Cela étant, M. Marceau, bien qu'il s'en défende, a laissé tomber plusieurs engagements pris par son parti lors de la campagne électorale. La contribution santé devait être abolie; elle demeure, mais est rendue progressive (en soi, une très bonne chose). La hausse du tarif de l'électricité patrimoniale devait être annulée; il y aura bel et bien hausse, mais celle-ci sera moins forte que ce qu'avait annoncé Raymond Bachand. Le Fonds des générations devait devenir un simple canal de transmission des sommes destinées au remboursement de la dette; finalement, le Fonds

continuera d'investir lesdites sommes, conformément à l'approche du gouvernement précédent. Un nouveau régime de redevances minières, plus onéreux pour l'industrie, devait être mis en place; l'engagement demeure, mais le gouvernement annonce qu'il consultera les intervenants concernés afin de «faire ces changements de façon ordonnée et responsable pour assurer la viabilité du secteur minier».

Le gouvernement Marois conserve la cible fixée par M. Bachand: déficit zéro en 2013-2014. Pour y arriver dans un contexte de ralentissement de la croissance économique, Québec devra fortement comprimer la croissance de ses dépenses (1,8%). On verra au cours des prochains mois quels impacts concrets auront ces compressions. Il y aura certainement de la grogne, mais l'état des finances publiques ne laisse pas plus de choix aux péquistes qu'il n'en laissait aux libéraux. Même chose pour l'augmentation du fardeau fiscal, entre autres pour les consommateurs de tabac et d'alcool (voir l'éditorial suivant).

Enfin, nous applaudissons la déclaration du ministre des Finances selon laquelle «il n'est pas question que le gouvernement s'immisce dans la gestion quotidienne» de la Caisse de dépôt et placement. Sa volonté ferme de favoriser l'investissement privé, «clé de la croissance future» selon les documents budgétaires, est également bienvenue.

Les premières semaines du gouvernement Marois avaient fait craindre un dangereux dérapage à gauche. À cet égard, le budget déposé hier est rassurant. La première ministre doit maintenant calmer les ardeurs de ses ministres plus radicaux dont les déclarations intempestives contredisent de temps à autre l'approche modérée de M. Marceau.

Grattez!



akrol@lapresse.ca

Des hausses de taxes, de coûts et d'impôts, des crédits abolis ou réduits: le premier budget Marceau obligera les Québécois à fouiller dans leurs poches. Ça commence dès l'apéro ce soir, avec l'augmentation de la taxe sur l'alcool. Les fumeurs sont aussi mis à contribution, la taxe ayant bondi de 50 cents le paquet aujourd'hui.

Plusieurs des choix difficiles du ministre Marceau se défendent.

Les vices légaux ne sont pas les seuls visés. À partir d'avril 2014, l'électricité aussi coûtera plus cher. Après cinq ans, la facture annuelle d'une maison de taille moyenne aura augmenté de 120\$. Ou plus si l'indice des prix à la consommation (IPC) s'emballe. On savait déjà que les revenus supérieurs à 100 000\$ seraient imposés à un taux supplémentaire de 1,75 % pour aider à réduire ou abolir la contribution santé d'une partie des contribuables. On a appris hier que les familles gagnant plus de 130 000\$ sont aussi considérées comme riches. Assez, du moins, pour ne pas avoir droit au nouveau crédit d'impôt pour les enfants inscrits à des activités sportives, artistiques et culturelles. Les familles admissibles, elles, devront attendre cinq ans avant que ce crédit promis en campagne se fasse pleinement sentir sur leur remboursement d'impôt.

La condition des travailleurs de plus de 65 ans, par contre, cesse de s'améliorer. Les revenus de travail exemptés d'impôt (après les premiers 5000\$ gagnés) devaient augmenter progressivement jusqu'à 10 000\$. Ils resteront à 3000\$.

Le régime d'assurance médicaments économisera 336 millions en optant pour des génériques plus rapidement. Mais contrairement au précédent gouvernement, qui avait réduit les cotisations des citoyens assurés au régime public l'an dernier parce que le coût des médicaments avait diminué, celui-ci garde les gains pour lui.

Le ministre Marceau devait faire des choix difficiles, et plusieurs de ces choix se défendent du point de vue des finances publiques. La taxe sur l'alcool, par exemple, n'avait pas augmenté depuis 15 ans. Et à 3 cents de plus la bouteille de bière, et 17 cents de plus la bouteille de vin, il faut vraiment boire beaucoup pour faire un trou dans ses finances personnelles.

Idem pour le crédit pour les activités des enfants, dont nous avons déjà dénoncé l'inutilité. L'étaler réduit au moins un peu ce gaspillage.

D'autres mesures risquent toutefois d'avoir des effets indésirables.

Une hausse de taxe sur le tabac est toujours susceptible de faire augmenter la contrebande. Le plafonnement du crédit aux travailleurs plus âgés (et l'annulation de la baisse de taxe sur la masse salariale pour leurs employeurs) risque de précipiter des retraites, privant la Régie des rentes d'une capitalisation intéressante.

Et s'il est vrai que les retombées attendues de l'industrie pharmaceutique ne sont plus au rendez-vous depuis longtemps, la fin du traitement privilégié accordé aux médicaments brevetés pourrait entraîner la disparition d'encore plus d'emplois dans ce secteur.

LE BUDGET MARCEAU

50¢ DE PLUS LE PAQUET DE CIGARETTES
17¢ DE PLUS LA BOUTEILLE DE VIN

DROITS RÉSERVÉS / serge.chapleau@lapresse.ca

LAPRESSE.CA/DEBATS

ENTREVUE ÉDITORIALE
François Dupuis, économiste en chef du mouvement Desjardins, réagit au budget Marceau

LA QUESTION DU JOUR

Le dégel du tarif préférentiel d'électricité (bloc patrimonial) vous apparaît-il justifié?

Oui , 40 % Non , 51 %

Je ne sais pas , 9 %

Résultats à 19h, hier - 9783 répondants

> LE BLOGUE DE L'ÉDITO

À la vôtre, M. Marceau! par André Pratte

OPINION

Le chaînon manquant

Les villes acceptent les prix gonflés des travaux pour ne pas perdre les subventions fédérales et provinciales



JEAN A. BEAUREGARD
L'auteur est un ingénieur de Montréal.

Depuis 2004, selon ce qui a été dit à la commission Charbonneau, la Ville de Montréal sait qu'elle paie environ 35 % plus cher pour ses travaux d'infrastructure. Et pourtant, elle continue d'accorder des contrats aux mêmes entrepreneurs et aux mêmes prix. Pourquoi n'a-t-on pas pris une pause et revu les façons de faire? Où était l'urgence?

C'est ici que l'on retrouve le chaînon manquant: les subventions gouvernementales, autant fédérales que provinciales.

Depuis une décennie, nos gouvernements fédéral et provincial ont instauré des programmes de subvention pour infrastructures vieillissantes. Ces programmes ont des dates butoir. Si les villes n'exécutent pas les travaux avant ces dates, la subvention s'envole et ne revient pas. Ainsi, il n'est donc pas question pour les villes de retarder d'une année tout projet qui risque de ne pas être complété avant la fin de l'échéance de la subvention.

Et, au Québec, lorsqu'il est question de temps, il faut ajouter les quatre mois d'hiver et deux mois pour les délais administratifs et techniques encourus pour revoir le projet. Il est possible que, pour obtenir sa subvention annuelle, la ville manque de temps pour compléter le projet.

Pour la ville, quelle est la conséquence? Même à 135 % du prix normal, son coût réel n'est que de 45 % de la

somme puisque les subventions gouvernementales paient les 90 % restants (deux tiers). Elle risque donc de voir son coût remonter. Logiquement, la ville choisit de payer 45 % plutôt que de payer de 100 à 135 %. Donc, elle accepte le prix gonflé, parce qu'elle n'a pas le choix, sinon elle va perdre sa subvention équivalente aux deux tiers du coût.

À qui alors revient la responsabilité d'arrêter ce projet pour cause de coûts élevés? Nous ne pouvons que nous tourner que vers les deux gouvernements fournissant les subventions. Commençons par le fédéral: le gouvernement pourrait

Les taxes fédérales subventionnent les taxes provinciales qui subventionnent la fiscalité municipale. Un bel exemple de fouillis gouvernemental.

comparer les coûts par ville, par province, par type de travaux, afin de vérifier et guider les donneurs d'ouvrage. C'eût été utile dans le cas de Montréal, mais il semble que ça n'a pas été fait.

Mais au Québec, le fédéral verse sa part de subvention et laisse le provincial faire la vérification plus sérieuse. Cette tâche est confiée au ministère des Affaires municipales. Ce ministère aurait dû s'apercevoir que les coûts n'étaient pas satisfaisants et ne pas accorder de subvention, quitte à retarder les échéances.

Alors, qui n'a pas voulu retarder les échéances de ces programmes? Il n'y a qu'une réponse possible: la politique pancanadienne.

Mais alors pourquoi notre gouvernement provincial a-t-il accepté cet état de fait? Tout simplement parce que ces programmes sont conjoints avec le fédéral et les autres provinces. Le Québec risque lui aussi de perdre sa quote-part de subvention s'il ne se conforme pas aux dates butoir convenues avec le fédéral et les provinces.

Voilà, on tourne en rond. Nous sommes coincés dans un cercle vicieux que personne ne peut arrêter, et des sommes colossales s'envolent en fumée.

Et pourtant, à la base, les projets de rue ne sont-ils pas de compétence municipale et payés par des contribuables? Que font les gouvernements supérieurs dans les champs de compétence municipale?

Si la Ville de Montréal était la seule responsable de ses projets, alors tout ce gâchis ne serait pas arrivé. La ville n'aurait pas accordé de contrats aux prix demandés et aurait normalement revu ses façons de faire. On a pelleté le problème dans la cour du voisin. Les taxes fédérales subventionnent les taxes provinciales qui subventionnent la fiscalité municipale. Un bel exemple de fouillis gouvernemental.

Il faut que chaque niveau de gouvernement respecte le champ de compétence des autres, ne s'en mêle pas et abandonne le champ de taxation à l'autorité concernée. Les villes doivent accepter les responsabilités qui leur sont dévolues et ajuster leur fiscalité en conséquence.

À BIEN Y PENSER

Pour la énième fois, les hostilités ont repris entre Israéliens et Palestiniens. Mais quand cette folie meurtrière cessera-t-elle? Pourquoi tant de sang versé? Ces deux peuples sont condamnés à vivre... ou à mourir ensemble. Non! La seule solution est la négociation pour obtenir un compromis et la paix. La population de ces deux pays veut ardemment la paix, mais leurs dirigeants ne sont pas à la hauteur de ce désir. Des dirigeants d'exception, de grande envergure y surgiront bien un jour et diront: assez, c'est assez.

— Michel Lebel

DÉBATS

BUDGET



2013

Tout ça pour ça?



ALAIN DUBUC
COLLABORATION SPÉCIALE
adubuc@lapresse.ca

Ça paraît que le premier budget du ministre Nicolas Marceau est le budget d'un gouvernement minoritaire. Pas parce qu'il s'autocensure et qu'il s'interdit de proposer des mesures de peur de se faire renverser par les partis de l'opposition, mais plutôt parce qu'il est très politique, beaucoup plus que d'habitude.

Le budget Marceau n'est pas significativement différent de celui de son prédécesseur libéral Raymond Bachand.

Ce caractère politique, on le voit d'abord au thème dominant du discours, «un gouvernement proche des familles», dont les accents populistes ressemblent un peu à ceux du gouvernement Harper.

Cette insistance sert à faire oublier le fait que le budget, faute de ressources, est beaucoup moins social-démocrate que ne le promettait le gouvernement péquiste, que l'abolition de la taxe santé s'est changée en réduction, que les mêmes familles seront appelées à casquer, avec des hausses de 230 millions des taxes sur l'alcool ou le tabac, ou que le gel promis des tarifs de l'électricité patrimoniale s'est transformé en indexation.

N'oublions pas que si le budget Marceau a été relativement bien reçu, c'est en bonne partie parce que les éléments les plus fantasques du programme péquiste ont été gommés. Mais il y a un corollaire à cela. Et c'est que ce budget n'est pas significativement différent de celui de son prédécesseur libéral Raymond Bachand. Assez pour constater que le gouvernement Marois, après un cheminement assez chaotique, revient en quelque sorte à la case départ.

Il propose donc un budget d'austérité, qui maintient les objectifs de réduction du déficit du gouvernement Charest, soit 1,5 milliard pour l'année qui se terminera le 31 mars prochain, et zéro pour l'année suivante (2013-2014). En outre, il y parvient avec les mêmes méthodes: couper et taxer.

Le ministre Marceau explique de façon convaincante pourquoi il faut ramener le déficit zéro l'an prochain, quand Ottawa peut se permettre de reporter ses échéances. Parce que notre dette est plus élevée et que notre démographie nous rend plus vulnérables.

On note toutefois que les chiffres du budget ne justifient pas le psychodrame auquel nous avons droit sur les horreurs découvertes par le nouveau gouvernement depuis qu'il a ouvert les livres. Contrairement à l'impression laissée par le gouvernement Marois, les finances se portent bien cette année, avec un petit trou de 195 millions provoqué par le ralentissement économique. La fameuse impasse de 1,6 milliard porte sur l'an prochain, ce qui est moins inusité et plus gérable. D'ailleurs, ce que propose M. Marceau pour la résoudre – limiter la hausse des dépenses à 1,8 % – ressemble pas mal au 1,9 % imposé cette année par M. Bachand.

Il faut en outre souligner l'important changement de doctrine économique qu'annonce ce budget. Le seul élément typique de la conception plus péquiste du développement, c'est un plan de congé fiscal de 10 ans pour les gros investissements, le C21, dont on ne sait pas si ce sera une mesure «coup de poing» comme le dit le ministre, ou un coup d'épée dans l'eau.

Pour le reste, après avoir abandonné la taxation rétroactive des dividendes et du gain de capital, le gouvernement Marois met de côté la conscription de la Caisse de dépôt pour le développement économique, remet à plus tard l'augmentation des redevances minières et maintient le Fonds des générations pour la gestion de la dette. Ces virages semblent annoncer le retour à la réalité d'un parti qui s'était emporté en campagne électorale.

Mais surtout, Nicolas Marceau, dans un document sur la vision économique du gouvernement, affirme très clairement le rôle de l'investissement privé, d'une façon pas très différente de ce que proposent libéraux et caquistes, et donc un retour des péquistes dans ce que l'on pourrait appeler un certain consensus économique. Souhaitons que cette vision ne soit pas seulement celle du ministre des Finances.



On ne pourra plus reprocher au gouvernement du Parti québécois d'être peu préoccupé par le développement économique ou insensible aux investissements privés. Au centre de la photo, le ministre des Finances, Nicolas Marceau.

PHOTO JACQUES BOISSINOT, LA PRESSE CANADIENNE

Un vent de fraîcheur
Équilibré, le budget est pro-développement économique



YVAN LOUBIER
L'auteur est économiste et conseiller principal au cabinet de relations publiques NATIONAL.

Le moins qu'on puisse dire, c'est que le premier budget du gouvernement Marois en aura surpris plus d'un, particulièrement dans le milieu des affaires et de l'économie.

Oublions rapidement les agences de cotation qui ont trop souvent, ces récentes semaines, démontré leur épiderme sensible et leur scepticisme quant à la capacité du gouvernement de respecter ses objectifs budgétaires. Ce budget responsable, avec ses hypothèses de croissance réalistes et les contraintes majeures imposées à la croissance des dépenses gouvernementales, nous conduira, comme prévu, à l'équilibre budgétaire en 2013-2014.

C'est surtout la facture de ce budget qui sera vue comme un vent de fraîcheur par rapport à la perception des dernières semaines. Cette facture est équilibrée entre d'une part, les préoccupations environnementales et le souci de redistribution, et d'autre part, la reconnaissance par le gouvernement du Parti québécois de la nécessité de créer de la richesse et, en conséquence, de soutenir le développement économique.

L'annonce d'un congé d'impôt pour les grands projets d'investissement privé, le C21, est sans doute

l'expression la plus intéressante de cette direction salutaire et plus clairement exprimée. Ce soutien pour les projets comportant des investissements d'au moins 300 millions de dollars vise le secteur manufacturier, incluant la transformation des ressources minières et le bois. Avec le C21, les entreprises bénéficieront d'un congé d'impôt sur le revenu des sociétés et d'un congé de cotisations au Fonds des services de santé. Cette mesure pourra avantageusement compléter les diffé-

d'au moins 500 millions de dollars annuellement. Ce ne sera donc pas une coquille vide comme on a pu souvent l'entendre depuis que cette idée du Parti québécois a émergé.

Il reste certaines zones grises sur le plan économique après la publication de ce budget, notamment sur le sort qu'on réservera aux redevances minières dans un contexte de marché défavorable, enjeu qui sera heureusement discuté avec l'industrie avant que le gouvernement en dispose; sur la direc-

Ce budget responsable, avec ses hypothèses de croissance réalistes et les contraintes majeures imposées à la croissance des dépenses gouvernementales, nous conduira, comme prévu, à l'équilibre budgétaire en 2013-2014.

rents fonds d'intervention mis sur pied par le précédent gouvernement dans le cadre du Plan Nord notamment, inciter à la transformation poussée des matières premières au Québec et conduire à la création d'emplois de haut niveau.

La Banque de développement économique du Québec est, elle aussi, une excellente idée. Elle est susceptible de contribuer au développement économique du Québec en constituant un guichet unique qui permettra d'optimiser le soutien offert par le gouvernement. Elle sera dotée d'une enveloppe

tion qu'on empruntera quant à la mise en valeur des ressources pétrolières et gazières au Québec; sur la voie qu'on privilégiera pour stimuler et diversifier nos exportations afin de corriger notre important déficit commercial.

Toutefois, on ne pourra plus reprocher au gouvernement du Parti québécois d'être peu préoccupé par le développement économique ou insensible aux investissements privés. Ce budget est pro-développement économique. Ce budget est approprié, pragmatique et équilibré.

DÉBATS@LAPRESSE.CA

VOS RÉACTIONS

Fade, sans saveur

Le ministre Nicolas Marceau n'est certes pas allé aussi loin que ses premières ambitions. On dirait presque un budget libéral: hausse des tarifs d'électricité, du prix des cigarettes et de l'alcool, on conserve la taxe santé. On est loin d'une révolution sociale-démocrate et on ne touche pas aux vaches sacrées de l'état en termes de compressions. On ne coupe pas dans les programmes gouvernementaux, on ne sabre pas dans aucun organisme. On resserre la ceinture des ministères à plus petits budgets et cette recette a souvent été inefficace puisqu'on rate régulièrement la cible des restrictions par manque de volonté réelle. Le ministre Marceau est exagérément optimiste à l'égard des revenus et là aussi, il y a un air de déjà-vu. Un budget qui ne passera pas à l'histoire, qui est en harmonie avec le mois de novembre: fade, sans saveur. La bonne nouvelle, c'est qu'on n'aura pas à subir un aussi triste spectacle avant 18 mois.

René Lavoie, Québec

Budget responsable

Un excellent budget très responsable et transparent! Ceux qui ne seront pas satisfaits des mesures pour stimuler l'économie et rembourser la dette sont partisans et manquent d'objectivité. Notons que les gouvernements péquistes sont les seuls à avoir atteint l'équilibre budgétaire dans les 20 dernières années.

Pierre-Luc Tremblay

Pire gouvernement

Probablement le gouvernement le plus menteur à avoir été élu jusqu'à ce jour. Vaut mieux en rire que d'en pleurer! Pratiquement toutes les promesses du PQ ont été reniées depuis que ce parti a pris le pouvoir. Finalement, on se retrouve avec un gouvernement pire que celui dont on s'est débarrassé. Ce n'est pas fini, attendez que «Monsieur Environnement» passe à l'action!

Michel Lavoie, Saint-Hubert

Décevant pour un péquiste

Les belles promesses du PQ se sont envolées, à part celle faite à ses amis carrés rouges. On dirait bien que les agences de crédit ont rappelé au PQ qu'elles se fichent pas mal de ses promesses. Le PQ a dû revenir sur terre. Moi qui croyais avoir entendu le PQ dire que les redevances seraient sa plus grande source de revenus, qu'il allait geler le bloc patrimonial d'Hydro et éliminer le Fonds des générations. Si j'étais péquiste, je serais déçu de mon parti. Ce budget, à l'exception de la faiblesse du PQ devant les étudiants, aurait pu être préparé par la CAQ ou le PLQ.

Sylvain Rivard

Mesure inefficace

Les surtaxes sur le tabac ne sont pas un élastique idéal pouvant être tendu à l'infini. Ce qui est prévisible, c'est une très faible diminution des fumeurs de tabac ainsi qu'une augmentation des ventes du tabac de contrebande. Il n'y aura pas beaucoup plus d'entrées fiscales, il y aura une augmentation des dépenses de police pour attraper les contrebandiers... On se doute du bilan. Mesure antitabac idiote et inefficace. Pas fort.

Claude LaFrenière

Juste le minimum

Assez populiste comme budget. J'avoue que ça ne changera pas grand-chose dans nos vies. Par contre, le gouvernement nous disait que nous devrions tous faire un effort. Et les étudiants? Et les garderies? Et leurs salaires de députés? Et le million de dollars à certains radiologistes? Je commence à avoir l'impression d'être dans une soue à cochons et qu'on doit faire le ménage sans savoir par où commencer; trop de ménage à faire et pas assez de volonté. On doit donner un coup de barre et arrêter d'utiliser la carte de crédit. Revenir à l'équilibre budgétaire, ce n'est pas avoir de l'argent; c'est avoir juste assez d'argent pour payer le minimum sur la carte de crédit et ses dépenses.

Jean Deslauriers

Un droit de grève balisé

Le droit d'association des étudiants doit avoir un sens



PHOTO MARCO CAMPANOZZI, ARCHIVES LA PRESSE

Il est nécessaire d'ouvrir le débat, de s'entendre sur la portée du droit d'association reconnu aux étudiants depuis des décennies et d'en encadrer l'exercice, avant de se retrouver dans une nouvelle crise.

CLAUDETTE CARBONNEAU
L'auteure
est ex-présidente
de la CSN.

Le conflit étudiant du printemps dernier a divisé la société québécoise comme rarement. Il importe de tourner correctement la page et d'en tirer les leçons pour éviter d'être à nouveau précipité dans pareille crise sociale.

À voir la levée de boucliers provoquée par l'intention du ministre Pierre Duchesne de revoir la loi encadrant l'exercice du droit d'association des étudiants, je crois qu'on est diablement mal parti. Vivement du recul!

Oui, je sais que le ministre a évoqué la perspective d'accorder un droit de grève explicite aux étudiants. Il ne s'agit pourtant pas d'une révolution. Le Québec a connu

une quarantaine de grèves étudiantes par le passé. Avant le printemps érable, ce droit n'avait jamais été remis en question, même par le gouvernement Charest en 2005. La nouvelle thèse du boycott, toute commode qu'elle ait été pour les libéraux, ne repose pas sur des assises juridiques à toute épreuve. Elle n'a été retenue que dans un contexte d'urgence et d'injonctions. Surtout, elle n'a pas mis fin à la grève ni au désordre qui avaient cours. Il a fallu une loi spéciale et l'élection d'un nouveau gouvernement pour y arriver!

Pire encore, cette thèse a attisé les passions et conduit à des débordements d'une rare violence. Elle aura judiciarisé une question qui n'aurait jamais dû être judiciarisée, déchiré le corps professoral et la communauté étudiante et amené la police sur nos campus! À l'évidence, il y a mieux à faire.

Certes, il ne faut pas tout céder pour acheter la paix, mais l'entêtement est aussi de mauvais conseil. Historiquement, les luttes étudiantes ont permis de défendre l'accessibilité à l'éducation. Au fil des ans, le dialogue a favorisé la recherche des équilibres nécessaires. La démocratie ne

Historiquement, les luttes étudiantes ont permis de défendre l'accessibilité à l'éducation.

se limite pas aux élections. Elle doit permettre à la société civile de participer aux débats de société. Elle doit aussi prévaloir sur les lieux de travail, comme dans nos collèges et universités. Le mouvement étudiant est une formidable école de citoyenneté. Le

droit d'association qui lui est reconnu par les lois québécoises doit avoir un sens.

Bien sûr, il comporte des responsabilités, qui méritent aussi d'être débattues pour assurer le caractère démocratique de l'exercice et bien le baliser. Mais il n'est pas crédible d'exiger plus de démocratie en soutenant du même souffle que le droit d'association n'a aucune portée collective!

Le droit à l'éducation, tout comme le droit au travail, ne peut reposer que sur des choix individuels et exclure toute action collective. Le droit à l'éducation des uns ne doit pas disposer du droit de tous d'accéder à l'éducation supérieure et conséquemment d'exercer les pressions nécessaires pour garantir ce droit.

L'éducation n'est pas un service comme un autre. C'est d'abord un droit reconnu à tout citoyen qui souhaite étudier et qui en a la capacité. Individualiser les droits

au travail, à l'éducation ou à la santé nous ferait reculer comme société. C'est d'ailleurs le genre de dérive inhérente à la requête du D^r Chaouli: menacer le système public de santé au nom des droits individuels!

Il n'y a pas d'avenir à opposer les droits individuels aux droits collectifs. Il est nécessaire d'ouvrir le débat, de s'entendre sur la portée du droit d'association reconnu aux étudiants depuis des décennies et d'en encadrer l'exercice, avant de se retrouver dans une nouvelle crise. Plusieurs modèles peuvent être envisagés. Toutefois, le recours aux tribunaux ne peut dispenser de l'obligation de participer au débat démocratique. La seule chose qu'on ne peut se permettre, c'est de se murer chacun dans ses divisions et de s'enliser dans le borborygme du refus de discuter et de la judiciarisation d'une question essentiellement politique.

Oui à une laïcité réelle

La neutralité des exécutants de l'État doit se refléter dans leur présentation vis-à-vis du public qu'ils servent

MICHEL VIRARD
L'auteur
est ingénieur,
rédacteur
et cofondateur
de l'Association
humaniste
du Québec.

Il réagit à l'opinion intitulée «Non à une laïcité javellisée», qui a été publiée samedi dernier.

Dans sa lettre ouverte, Jonathan Guibault, séminariste de son état, prêche pour sa (future) paroisse en fustigeant d'avance un projet de laïcité présumé «javellisant» pour les fonctionnaires porteurs de signes religieux. Ce n'est pas un péché de défendre ses idées sur la place publique. Mais la laïcité du Québec est justement une de ces idées qui mérite un examen plus approfondi.

Cependant, si l'on veut se comprendre, il faut au moins

que l'on se mette d'accord sur une notion centrale: la nature de l'État.

Si l'État n'était qu'un simple fournisseur de services, il n'y aurait guère de raison de légiférer sur la tenue des employés. Seulement voilà, l'État n'est pas qu'un simple fournisseur de services. Il est aussi le garant de l'ordre social, une chose que McDonald's et Air Transat n'ont pas à prendre en considération. Être garant, c'est pouvoir utiliser, au besoin, la force pour faire respecter les décisions de l'appareil étatique.

Ce monopole de la force publique va de pair avec un certain nombre d'obligations. La neutralité politique et religieuse de ses exécutants est une de ces obligations. À tout le moins, les citoyens s'attendent à ce que la neutralité de ces

exécutants se reflète dans leur présentation vis-à-vis du public qu'ils servent. C'est d'ailleurs à cela qu'ont servi les uniformes des divers corps de police et de justice: l'uniforme laisse

L'autorité, normalement associée aux fonctions gouvernementales, ne s'exerce pas aussi pesamment dans une école primaire publique que dans une cour de justice.

présumer un traitement identique quel que soit le fonctionnaire. Un accroc à cette règle, pourtant bien établie, et c'est l'autorité de l'État qui est remise en

cause. À ce titre, l'acceptation des turbans dans les forces de police ne serait pensable que si les uniformes des corps de police étaient convertis au turban obligatoire pour tous les policiers!

Mais de qui parlons-nous? Si l'État se réduisait à la police, à l'armée et à la justice, il serait possible que nous puissions arriver à un certain consensus, au moins au Québec. Le problème qui nous divise est une conséquence de l'étendue des fonctions étatiques: avec l'éducation publique et le réseau de la santé, le nombre de prétendants au statut de «fonctionnaires et assimilés» prend une ampleur considérable. L'autorité, normalement associée aux fonctions gouvernementales, ne s'exerce pas aussi pesamment dans une école primaire publique que dans une cour de justice.

Trouver la ligne qui sépare intelligemment la prohibition justifiée de l'attrait vestimentaire religieux de la contrainte abusive est ce qui va encore faire couler beaucoup d'encre. Cette ligne devra prendre en compte les effets des tenues vestimentaires tous azimuts sur les «bénéficiaires» des services que l'État finance, mais qui sont autre chose que du maintien de l'ordre.

Dans les cas où des effets pernicieux de cette forme de «prosélytisme par l'image» pourront être démontrés, alors il faudra avoir le courage de dire non même si cela peut signifier la nécessité de changer d'employeur pour les intégristes religieux. À ce que je sache, le droit à une place de fonctionnaire n'est pas encore inscrit dans la constitution.

La compétence d'un enseignant du secteur public, par exemple, inclut nécessairement la capacité de laisser ses convictions religieuses (et politiques) au vestiaire, le temps de son travail avec les élèves sur lesquels il a autorité. S'il ne peut remplir cette exigence minimale de neutralité, alors il doit se déclarer incompétent pour enseigner dans une école publique, quels que soient les prétendus diktats de sa foi religieuse.

**ÇA COMMENCE
BIEN!**

EN SEMAINE DÈS 6H



tc • MEDIA

f facebook/cacomencebien | **t** @cacomencebien



MONDE

San Francisco bannit la nudité publique

NICOLAS BÉRUBÉ

LOS ANGELES — Depuis hier, il est interdit de se balader nu dans les rues, les parcs et les transports en commun de San Francisco.

À contrecœur, le conseil municipal a adopté, à six voix contre cinq, un décret obligeant les gens à être vêtus. La question divisait les conseillers, qui y voyaient une

Aujourd’hui, c’est sept jours sur sept. Des hommes nus montrent leurs parties génitales à tout le monde. C’est une situation qui est devenue extrême... Je vous garantis que d’autres quartiers auraient été moins patients que nous à Castro.»

M. Wiener affirme avoir proposé cette solution après avoir reçu de nombreuses plaintes des résidents du Castro District, le village gai de San Francisco.

de 100\$ est prévue pour une première infraction. Ceux qui récidivent plus de trois fois pourraient se voir imposer une amende de 500\$ et jusqu’à une année d’emprisonnement.

La loi prévoit une exception pour les «foires, défilés et festivals». Cela inclut le célèbre défilé de la fierté gaie. «La nudité publique fait partie de San Francisco et est acceptable en certaines circonstances», a dit le conseiller Scott Wiener.

Les conseillers qui ont voté contre ont dit agir pour «préserver le côté libre et éclectique» de San Francisco. «Qu’est-ce qui va venir ensuite? Pas de cheveux longs? Pas de boucle d’oreille dans le nez?», a lancé la conseillère Jane Kim, qui a voté contre le décret.

Selon Chris Zachos, résident du quartier Castro à San Francisco, le décret «était probablement devenu nécessaire» depuis quelque temps.

«Au début, les gens nus me faisaient rire, ils étaient rares, dit-il en entrevue. Mais c’est devenu dérangeant. Un jour,



PHOTO KIMIHIRO HOSHINO, AGENCE FRANCE-PRESSE

Les nudistes ne pourront plus s'exhiber à San Francisco, sauf lors d'événements spéciaux, comme des défilés ou des festivals.

Une amende maximale de 100\$ est prévue pour une première infraction. Ceux qui récidivent plus de trois fois pourraient se voir imposer une amende de 500\$ et jusqu’à une année d’emprisonnement.

atteinte au caractère libertaire et un peu farfelu du bastion progressiste de la côte Ouest.

«Durant plusieurs années, la présence de gens nus était rare, et personne n’en faisait grand cas, a expliqué hier Scott Wiener, conseiller du quartier Castro, qui a proposé le décret.

«Certains nudistes disent que nous cherchons à brimer les droits des gais. Ce n’est pas le cas», a dit M. Wiener, lui-même ouvertement homosexuel.

L’ordonnance interdit aux gens d’exhiber leurs parties génitales dans les endroits publics. Une amende maximale

j’ai vu un homme nu qui portait une casquette de police. Les policiers l’ont vu et lui ont dit: "C’est illégal de porter cette casquette." Ils n’ont rien dit sur le fait qu’il était nu!»

M. Zachos a récemment écrit sur Facebook qu’il était contre le nudisme dans le quartier. Son billet a déclenché les passions. «La moitié de mes amis étaient d’accord avec moi. L’autre moitié disait que c’est Castro, que c’est un quartier libre. Il faut accepter qu’on repousse les limites.»



HARMONIA
Parce que nous sommes tous inoubliables

**SI VOUS CROYEZ QUE
LE SALON FUNÉRAIRE TRADITIONNEL
N'EST PLUS L'ENDROIT IDÉAL POUR
CÉLÉBRER LA VIE D'UNE PERSONNE DÉCÉDÉE**

Si vous souhaitez une cérémonie personnalisée, en dehors du lieu funéraire, en accord avec vos goûts et vos préférences, **Harmonia** est là pour vous assister.



**DEMANDEZ UNE ESTIMATION GRATUITE
À UN CONSEILLER HARMONIA ET COMPAREZ, VOUS
SEREZ SURPRIS DES ÉCONOMIES RÉALISÉES.**

MONTRÉAL • LAVAL • RIVE-SUD
514 846-9797
harmonia.ca

L'Église d'Angleterre vote contre l'ordination de femmes évêques

LONDRES — L'Église d'Angleterre, réunie en synode, a finalement voté hier contre l'ordination des femmes évêques, après 20 ans de tergiversations.

Le texte controversé a été rejeté de peu et pourrait ne pas revenir sur la table avant de nombreuses années, en raison du complexe processus législatif en place au sein de l'Église anglaise.

Les évêques et le clergé ont clairement voté en faveur de la réforme. Mais elle a été rejetée à quelques voix près par les fidèles, entité où le non a recueilli 74 voix et le oui 132, n'obtenant pas les deux tiers des voix requis. En 1992, l'Église a approuvé la

prêtrise des femmes, qui représentent aujourd'hui un tiers du clergé. Depuis, le débat sur l'ordination des femmes évêques fait rage et empoisonne l'Église.

«Les gens dans le monde vont avoir de grandes difficultés à comprendre» les résultats du vote, a réagi l'évêque de Chelmsford, Stephen Cottrell, qui s'est dit «extrêmement déçu».

Dans le camp du non, on soutient que «la Bible [...] enseigne que les hommes et femmes sont égaux devant Dieu, tout en ayant des rôles différents, complémentaires dans l'Église».

— Agence France-Presse



VIEUX-QUÉBEC
Couette gourmande
Vivez l'expérience Royal dans le Vieux-Port!
à partir de
129\$
pour 2 personnes
Incluant le petit-déjeuner Gourmand à la Carte et le stationnement

HÔTEL PORT-ROYAL
Suites - Appartements
1.866.417.2777
www.leportroyal.com



CONÇU POUR IMPRESSIONNER

ÉVÉNEMENT DE FIN D'ANNÉE



PAIEMENT MENSUEL LOCATION 48 MOIS	COMPTANT	2 PREMIÈRES MENSUALITÉS EN PRIME +	PROFITEZ DU BONI DES FÊTES DE 1000\$*	PAIEMENT MENSUEL LOCATION 48 MOIS	COMPTANT
518\$*	0\$			698\$*	0\$

ACURA DE LAVAL 2500, boul. Chomedey, Laval 450 682-4050	ACURA GABRIEL 4648, boul. Saint-Jean, Dollard-des-Ormeaux 514 696-7777	ACURA PLUS 255, boul. de la Seigneurie, Blainville 450 435-4455	ACURA BROSSARD 9100, boul. Taschereau, Brossard 450 659-1616	LUCIANI ACURA 4040, rue Jean-Talon O., Montréal 514 340-1344	ACURA MÉTROPOLITAIN 5625, boul. Métropolitain, Saint-Léonard 514 362-2872
--	---	--	---	---	--

L'acheteur avise lit les petits caractères : * Offre d'une durée limitée du 1er novembre au 30 novembre 2012 applicable à la location pour usage personnel seulement d'un modèle neuf Acura TL 2013 (U48F2D) et Acura MDX 2013 (Y02H2D)N par le biais de Services Financiers Acura sur approbation de crédit. Le versement mensuel pendant 48 mois s'élève à 518 \$/698 \$ moyennant un acompte initial de 0\$. Le paiement du premier mois et un dépôt de garantie de 0\$ sont payables dès l'entrée en vigueur du contrat de location. Les frais de transport, de préparation ainsi que la taxe sur le climatiseur sont inclus. Les taxes, frais d'immatriculation et d'assurance sont en sus. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 80 000 km pour 48 mois au taux de 0,15 \$/km. Le concessionnaire peut louer à plus bas prix. Le concessionnaire peut devoir commander ou échanger un véhicule. Valable sur les véhicules en inventaire seulement. Offres valides pour les résidents du Québec seulement chez les concessionnaires participants Acura du Québec. Certaines conditions s'appliquent. Photos à titre indicatif seulement. Voyez votre concessionnaire Acura pour tous les détails. © 2012 Acura, une division de Honda Canada. L'offre de l'équivalent des deux premières mensualités de location est offert aux clients au détail admissibles sur approbation de crédit et s'applique uniquement aux programmes de location pour usage personnel seulement de Services Financiers Acura pour tous les modèles Acura TL/MDX 2013, jusqu'à concurrence d'un maximum de 1 000 \$/1 500 \$ par mois (incluant les taxes). Le concessionnaire émettra un chèque au client pour l'équivalent des deux premières mensualités de location (taxes comprises), jusqu'à concurrence d'un maximum de 1 000 \$/1 500 \$ par mois. Le client est responsable de tout montant supérieur au 1 000 \$/1 500 \$ par mois. Le client sera tenu d'effectuer tous les paiements de location réguliers. L'offre prend fin le 30 novembre 2012 et est sujette à changement ou annulation sans préavis. Certaines conditions s'appliquent. Voyez votre concessionnaire Acura ou acura.ca pour tous les détails. L'offre du boni des Fêtes de 1 000 \$ est disponible aux clients au détail admissibles à la location d'un modèle neuf TL/MDX 2013 par le biais de Services Financiers Acura, sur approbation de crédit, et sera déduit du prix de vente ou de location négocié après les taxes. Le consommateur devra signer un contrat de location chez un concessionnaire Acura participant et prendre livraison entre le 1er novembre 2012 et le 30 novembre 2012. Certaines conditions s'appliquent. Visitez acura.ca ou votre concessionnaire Acura pour les détails. © 2012 Acura, une division de Honda Canada. Modèle représenté à des fins d'illustration uniquement. Les offres se terminent le 30 novembre 2012 et sont sujettes à changement ou annulation sans préavis. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. Le concessionnaire peut avoir à commander ou à échanger. Jusqu'à épuisement des stocks. Visitez acura.ca ou votre concessionnaire Acura pour voir les détails. © 2012 Acura, une division de Honda Canada.

acuraquebec.ca

LA PRESSE



« 5000 ans de musique
et de danse chinoises
en une soirée. »

— The New York Times



Une merveilleuse idée cadeau

SHEN YUN
神韻晚會
2013

CINQ MILLE ANS DE
MYTHES ET DE LÉGENDES
REPRENNENT VIE SUR
SCÈNE

DE LA LÉGENDE de l'empereur Jaune à l'histoire
des Guerriers de terre cuite, des montagnes du
Tibet jusqu'aux berges du Yangzi... Shen Yun vous
transporte dans une aventure magique à travers
les dynasties anciennes et les contrées lointaines.

Plongez dans un monde de beauté et de grâce
sublimes et découvrez une Chine qui vous est
inconnue.

TOUT NOUVEAU SPECTACLE | ORCHESTRE SUR PLACE

DU 3 AU 6 JANVIER 2013
Place des Arts | Salle Wilfrid-Pelletier



laplacedesarts.com
514 842 2112 / 1 866 842 2112



SHEN YUN – UN SUCCÈS FULGURANT DANS LE MONDE



DES MILLIONS DE PERSONNES ont assisté à Shen Yun. Des ovations debout dans les salles les plus prestigieuses du monde, la royauté dans l'assistance en Europe, des spectacles à guichets fermés à travers l'Amérique du Nord et des salles combles en Asie témoignent du succès mondial de Shen Yun.



« Ce fut **une expérience extraordinaire...** le niveau de talent, mais aussi la puissance des archétypes et des narratifs était étonnante. Et bien entendu, c'était d'une beauté exquise. »

– Cate Blanchett, actrice gagnante d'un Oscar



« **D'une beauté exceptionnelle...** C'est devenu un grand événement poétique. C'est tellement inspirant, je crois avoir déniché de nouvelles idées pour le prochain film *Avatar*. »

– Robert Stromberg, gagnant d'un Oscar, concepteur de la production pour *Avatar*



« **C'est la meilleure chose,** le meilleur événement auquel j'ai assisté dans toute ma vie... J'étais en larmes parce que l'esprit humain, la dignité, la puissance, l'amour qui émanent de ces gens étaient incroyables... C'est la profonde quintessence ultime du divertissement. Il n'y a rien qui peut dépasser cela. Rien. »

– Jim Crill, producteur



« J'ai fait la critique de 3000 à 4000 spectacles depuis 1942. Je donne à cette production **cinq étoiles**. C'est le summum... J'ai vu tellement de spectacles sur Broadway qui n'arrivent pas à la hauteur de ce que j'ai vu ce soir. Le mot le plus juste pour qualifier [le spectacle] est **“renversant”**. »

– Richard Connema, critique de renom sur Broadway



« Ce spectacle est vraiment **hors de l'ordinaire!** Il n'y a pas de mots pour le décrire... mais si je devais en choisir quelques-uns, ce serait **“divin”, “renaissance” et “espoir”**... La beauté est présente du début à la fin. Il faut le voir pour le croire. »

– Christine Walevska, violoncelliste virtuose surnommée la « déesse du violoncelle »



« C'est **tellement beau**. Ça m'a éblouie tellement c'est délicat, sain et pur... Il y avait vraiment quelque chose de touchant dans ça. C'est vraiment touchant et profond. **J'ai presque pleuré.** »

– Elan McAllister, productrice sur Broadway ayant travaillé sur *Spamalot* et *Hairspray*

« À VOIR DEUX FOIS PLUTÔT QU'UNE! »

–WVOX

Du 3 au 6 janvier 2013 • Place des Arts | Salle Wilfrid-Pelletier
Billets : 514 842-2112 | 514 800-2928



fr.ShenYun.com/Reviews



SHEN YUN

UNE EXPÉRIENCE THÉÂTRALE SANS PRÉCÉDENT...

SHEN YUN. Pour les Chinois, ces mots évoquent un sentiment d'émerveillement, de magie et du divin. Pour les spectateurs qui l'ont vu, c'est l'expérience d'une vie – un moment tellement beau qu'il touche l'âme.

Découvrez la gloire d'une culture extrêmement riche, celle de la Chine classique, qui renaît à travers des danses

magnifiques et des compositions musicales époustouflantes. Des danseurs au sommet de leur art, vêtus de costumes somptueux, se déplacent dans une poésie qui évoque la beauté pastorale, le drame impérial et la gloire d'une civilisation ancienne. Cette saison, découvrez le vrai sens de l'art.

Découvrez Shen Yun.

« Une performance
artistique hypnotique,
qui se réapproprie l'héritage culturel
d'inspiration divine de la Chine! »

- Donna Karan, créatrice de DKNY

« Un voyage éblouissant à travers 5000 ans
de culture et d'histoire chinoises. »

- San Francisco Chronicle



SHEN YUN

PLUS QU'UN ART...

Les meilleurs artistes classiques au monde
Traditions artistiques anciennes
Un art magnifique inspiré par la beauté intérieure

LE PEUPLE chinois a longtemps considéré que sa magnifique culture était un cadeau du Ciel. L'art était principalement un moyen d'explorer le lien entre l'humanité et l'Univers. Les artistes cultivaient la vertu, car ils croyaient que pour créer de l'art qui soit digne du divin, il devait d'abord y avoir la beauté et la pureté intérieures.

Shen Yun respecte ces traditions anciennes.

Les artistes de Shen Yun estiment qu'il n'est pas suffisant de seulement maîtriser l'art en surface, car c'est le cœur des artistes qui touche les spectateurs. La sagesse et les valeurs de la culture traditionnelle chinoise font donc partie intégrante de leur vie. Ils sont ainsi inspirés à cultiver la bonté dans leur for intérieur, alors qu'ils avancent sur la voie de la perfection artistique.

« C'est un nouveau niveau de danse –
il y a beaucoup de profondeur et beaucoup de sens. »

- Vanessa Harwood, ex-danseuse principale du Ballet national du Canada

« Les danses sont gracieuses et magnifiques!
Elles avaient une certaine pureté, une luminosité et une dignité. »

- Anna Liceica, ex-soliste du American Ballet Theatre

« Ce fut une expérience tout
à fait édifiante de l'esprit humain...
Je me sens comme une meilleure personne parce ça ne
touche pas seulement mon intellect, mais ça parle aussi à mon
cœur... Je me sens tout simplement honorée d'avoir pu assister à
un spectacle d'un tel calibre. »

- Omega Medina, ex-cadre supérieure des Classical Grammy Awards



SHEN YUN

UNE PRODUCTION PRATIQUEMENT MIRACULEUSE

Inspiration tirée des 5000 ans de civilisation chinoise
Costumes exquis des anciennes dynasties et peuples
Fonds de scène animés impressionnants

AUTHENTIQUEMENT CHINOIS

Basée à New York, Shen Yun fait renaître la culture chinoise authentique, elle qui a été essentiellement détruite par le communisme en Chine. De nos jours, il est impossible d'assister à un spectacle comme Shen Yun en Chine.

SHEN YUN : c'est une grande production. Chaque année, nous commençons à travailler sur un tout nouveau programme. Chaque détail compte. Notre but? Pas juste un autre spectacle. Nous propulsons notre art au-delà des limites des arts de la scène tels que vous les connaissez.

Un spectacle de Shen Yun est la fusion des arts classiques avec un attrait

contemporain. Comme un spectateur l'a décrit : « C'est comme un défilé de mode, un opéra, un concert et un spectacle de danse tout à la fois. » Difficile? Oui. Impossible? Notre passion nous motive à rassembler tous ces éléments dans une seule expérience extraordinaire.

La danse classique chinoise constitue l'essence de notre spectacle. Les

danseurs – qui, selon certains, ont des « corps sans limites » – transforment une discipline artistique extrêmement difficile en quelque chose de magnifique et de naturel. Les 5000 ans de civilisation chinoise fournissent une source inépuisable d'inspiration. Les chorégraphes travaillent de près avec les compositeurs pour recréer d'anciennes histoires et légendes ou pour évoquer un aspect de la culture, par l'entremise

de numéros qui ne durent que quelques minutes. Nos concepteurs graphiques, de leur côté, utilisent les technologies numériques pour produire des fonds de scène animés qui s'agencent avec chaque numéro.

Après avoir assisté à une représentation, un spectateur s'est étonné : « Cette production... est pratiquement un miracle. »

5000 ANS DE CULTURE D'INSPIRATION DIVINE LE SPECTACLE QUI A ÉBLOUI DES MILLIONS DE PERSONNES...

« Si le paradis ressemble
à ce que nous avons vu ce soir, je suis partant! »

– *Nathaniel Khan, cinéaste de renom*

« Brillante chorégraphie,
d'une beauté exquise. »

– *Broadway World*

« Les plus hauts niveaux artistiques
en démonstration. Shen Yun inspire le milieu des arts de la scène. »

– *Chi Cao, danseur principal du Birmingham Royal Ballet, vedette de Mao's Last Dancer*

★ ★ ★ ★ ★

« J'ai fait la critique de plus de 3000 spectacles et je n'ai jamais vu quelque chose de semblable...

Cinq étoiles. C'est le summum !
Il faut retourner voir le spectacle six fois. ».

– *Richard Connema, critique de renom sur Broadway*

« Simplement
incroyable à voir,
et un plaisir pour l'oreille. »

– *OperaOnline*

« Très élégant,
très athlétique et beaucoup de talent. »

– *John McColgan, producteur de Riverdance*

« La sagesse chinoise ancienne
qui est transmise est non seulement bénéfique au peuple chinois, mais aussi au monde entier. »

– *Ted Kavanau, producteur fondateur du réseau CNN*

SHEN YUN
神韻晚會
2013

LA RENAISSANCE DE
5000 ANS DE CIVILISATION

ShenYun2013.org



PLACE DES ARTS | SALLE WILFRID-PELLETIER
DU 3 AU 6 JANVIER 2013

ACHETEZ VOS BILLETS DÈS AUJOURD'HUI !



laplacedesarts.com
514 842 2112 / 1 866 842 2112



Organisateur : 514 800-2928

Présenté par
l'Association du
Falun Dafa de
Montréal

AVERTISSEMENT : ceci vous est transmis par une organisation commanditaire locale, qui présente Shen Yun Performing Arts dans votre région et qui assume toutes les responsabilités quant à la promotion, l'information et la vente des billets pour le spectacle annoncé.

Politique sur les enfants : les enfants doivent être âgés d'AU MOINS CINQ ANS pour assister au spectacle.

Toutes les citations ont été publiées à l'origine par *Époque Times* et New Tang Dynasty Television. Toutes les photos, le graphisme et les chorégraphies dépeintes dans cette publication sont la propriété © de Shen Yun Performing Arts.

Suivez-nous sur :

